

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET
DE LA RECEHRCHE SCIENTIFIQUE**

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGEMENT
ENSM. Koléa**

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

THEME

**Etude pour la mise en place d'une
organisation
De gestion sociale et solidaire
des déchets ménagers
Dans la commune de Bou Ismail
Approche par le business model GRP**

Elaboré par : DJEBBARI Hayet

Encadré par : Pr MESSAID Amina

ANNEE : 2015 -2016

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET
DE LA RECEHRCHE SCIENTIFIQUE**

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGEMENT
ENSM. Koléa**

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

THEME

**Etude pour la mise en place d'une
organisation
De gestion sociale et solidaire
des déchets ménagers
Dans la commune de Bou Ismail
Approche par le business model GRP**

Elaboré par : DJEBBARI Hayet

Encadré par : Pr MESSAID Amina

ANNEE : 2015 -2016

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le professeur Mme KADRI Hasna Amina d'avoir accepté de m'encadrer et pour ces précieux conseils.

Je remercie également l'ensemble des professionnels du secteur de la gestion des déchets urbains qui se sont prêtés avec un intérêt marqué, aux entretiens de l'étude ainsi qu'à des échanges complémentaires pour certains ; je les remercie d'avoir partagé avec moi leurs expériences et points de vue.

Je veux remercier tout particulièrement Monsieur Daoudi Mohamed, Le professeur DJEMACI Ibrahim pour leurs soutien ainsi que Monsieur Mechalikh Farouk, ingénieur responsable du service hygiène et voirie au niveau de la commune de Bou Ismail pour ces apports.

Mes remerciements à toute l'équipe de l'Agence nationale des déchets de m'avoir donné accès à leurs informations et études.

Un grand Merci enfin aux bibliothécaires de l'ENSM pour leurs patience et leurs soutien.

ملخص:

الغرض من هذه الدراسة هو تحليل كيف أنّ انشاء منظمة مؤسسة في الاقتصاد الاجتماعي التضامني يساهم في تحقيق الهدف الاجتماعي ذات التوجه المجتمعي و البيئي و المتمثل في حماية مكان العيش المشترك عن طريق تسيير النفايات المنزلية .
تعتبر النفايات المنزلية مصدر اهتمام و قلق كبير للعديد من الناشطين في هذا القطاع. هذا الواقع وجهنا لصياغة إشكالية تتعلق بمساهمة هذه المنظمة في تحسين إدارة النفايات المنزلية في مدينة بوسماعيل المتواجدة في الشمال الجزائري.
تبين لنا أن إنشاء مثل هذه المنظمة يكتسب شرعية من وجهة نظر أصحاب المصلحة و سيخلق ديناميكية في القطاع بما في ذلك بين مولدي النفايات المنزلية و ما شابهها و مسترجعيها .
كلمات البحث: منظمة الاقتصاد التضامني الاجتماعي ، النفايات المنزلية، أصحاب المصلحة، نموذج الأعمال GRP.

Résumé :

L'objet de ce mémoire est d'analyser comment la mise en place d'une organisation en économie sociale et solidaire (OESS) contribue à une finalité sociale d'orientation sociétale et environnementale qui est la préservation de l'espace de vie commun par la gestion des déchets ménagers .Les déchets ménagers représentent une préoccupation majeur de plusieurs acteurs dans le secteur. Cette réalité nous a orientées vers une problématique qui concerne la contribution d'une telle organisation dans l'optimisation de la gestion des déchets ménagers au niveau de la commune de Bou Ismail situé au Nord algérien.

Nous montrons que la mise en place d'une telle organisation est légitime à travers le regard des parties prenantes et permettra de créer une dynamique dans le secteur notamment entre les générateurs et les entreprises de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Mots clés : Organisation en Economie sociale et solidaire, Déchets ménagers, Parties prenantes, Business Model GRP.

Abstract :

The aims of this work is to analyze how to set up an organization in social economy that contributes to a social aim of social and environmental policy and the preservation of the common living space by management household waste. Household waste is a major concern of many parts in the sector. This reality has directed us to a problem that concerns the contribution of such an organization in optimizing the management of household waste in the city of Bou Ismail located in North Algeria .

We proved that the establishment of such an organization is legitimate through the vision of our stakeholders and will create a dynamic in the sector including between generators and valuation companies of household and similar waste.

Keywords: Social solidarity economy Organization, household waste, Stakeholders, Business Model GRP.

Liste des tableaux

N°	Intitulé du tableau	Pages
1	Faisceaux d'identification de l'entreprenariat social-EMES-	24
2	Chapitres de comparaison entre l'entreprise classique et l'entreprise sociale	30
3	Évolution démographique-statistiques ONS	45
4	Quantités du déchet ménager mensuelles dans la commune de Bouismail enregistrés pour l'année 2015	51
5	Tonnage moyen de déchets générés et collectés en 2015	51
6	Ratios de génération des déchets dans quelques villes du Maghreb	52
7	Répartition, évaluation du gisement des matières contenues dans le déchet ménager et assimilé	54
8	Types de collecte séparative des déchets d'emballages	57
9	Catégorie 2 et 3 - les acteurs producteurs du déchet et autres reliés au secteur	65
10	Les différentes fonctions et organisations d'appartenance des personnes interrogées.	79
11	Représentation simplifiée du BM GRP	101
12	Le BM GRP adapté a une OESS de gestion des déchets ménagers	102

Liste des encadrés

N°	Intitulé de l'encadré	Page
1	Différenciation entre terminologies reliées à la l'entreprenariat social	21
2	Les acteurs du secteur de la gestion du déchet	63

Liste des schémas

N°	intitulé du Schéma	Pages
1	La structuration de l'économie sociale et solidaire	13
2	L'économie sociale et solidaire en Algérie	17
3	Instrumentalisation de l'ESS en Algérie - les principaux dispositifs et leurs champs d'action.	18
4	Définition de l'entrepreneuriat social adopté par l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC	25
5	Les Entreprises sociales, Résultantes d'interactions	27
6	Finalité et mécanismes dans l'entreprise classique à but lucratif	29
7	Finalité et mécanismes dans l'entreprise sociale	29
8	Stratégie, Business Model et dimensions de l'EMES des entreprises sociales appliqué à notre recherche.	40
9	Répartition de la collecte des déchets ménagers dans La commune de Bou Ismail	46
10	Composition moyenne des déchets ménagers et assimilés dans les villes du nord appliquée à la ville de Bou Ismail	53
11	Catégorie 1 - Les acteurs de la gestion des déchets ménagers en Algérie	64
12	Déclinaison de la stratégie nationale de gestion des déchets ménagers à travers ces acteurs	66
13	les principaux acteurs du schéma la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bou ismail	67
14	Acteurs de la formation –sensibilisation agissant sur les comportements	67
15	Typologie des parties prenantes en économie lucrative selon Freidman –Miles (2002) porté sur la théorie de différenciation sociale (Archer ,1996)	70
16	Organisation des ressources entre parties prenantes en interaction dans la gestion des déchets ménagers	93
17	Construction des revenus par la récupération des déchets ménagers	98

Liste des images

N°	Images	Pages
1	Position géographique de la commune de Bouismail	45
2	Casier d'enfouissement technique des déchets ménagers dans le CET de Sidi Rached dans l'année de début d'activité	48
3	centre de Tri au Niveau du centre d'enfouissement technique	49
4	initiatives citoyennes au tri sélectif Poubelle issu de pneus usagés sur le boulevard - résidence collective de Bou Ismail	58

Liste des abréviations :

AND	: Agence nationale des déchets
APC	: Assemblée Populaire Communale
BM GRP	: Business model "Génération, Rémunération, Partage" de la valeur
CET	: Centre d'enfouissement technique
DMA	: Déchets ménagers et assimilés
DEW	: Direction de l'Environnement de Wilaya
ESS	: Economie sociale et solidaire
EPIC	: Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
PNAE-DD	: le Plan national d'actions environnementales et du développement durable Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du
MATET	: tourisme actuellement MREE (Ministère des ressources en eau et de l'environnement)
OESS	: Organisation en économie sociale et solidaire
PP	: Partie (s) prenante(s)
PED	: Pays en voie de développement
PNGDEM	: Plan national de gestion es déchets municipaux
SNE	: Stratégie nationale environnementale
TPP	: Théorie des parties prenantes

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : LES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (OESS) DANS LA GESTION DES DECHETS MENAGERS	8
Section 1 : L'économie sociale et solidaire (ESS)	10
Section 2 : Organisations et concepts liés à L'ESS	19
Section 3 : l'entrepreneuriat social dans la gestion des déchets : le business model « Génération-Rémunération-Partage » comme convention de montage d'une OESS	34
CHAPITRE 2 : LES DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL	42
Section 1 : Le terrain de l'étude	44
Section 2 : Données quantitatives et mode de gestion	51
CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION DU BUSINESS MODEL AVEC LES PARTIES PRENANTES	60
Section 1 : Identification des parties prenantes	62
Section 2 : Méthodologie de recherche	72
Section 3 : Résultats de l'étude empirique	82
Section 4 : Le business model « Génération-Rémunération-Partage » de l'OESS Dans la gestion des déchets ménagers	101
CONCLUSION	104
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

« Tout le monde veut sauver la planète mais personne ne veut sortir les poubelles. »

Jean Yanne, (Acteur, Producteur, Scénariste français)

« Les muets (c'est-à-dire les habitants) parlent aux sourds (c'est-à-dire les responsables municipaux) par l'intermédiaire des tas d'ordures.»

Djaffar Lesbet, (sociologue Algérien)

« Le meilleur moyen de prédire le futur c'est de le créer ! »

« Commencez par ce qui est Bien, et non pas par ce qui est acceptable »

Peter F. Drucker, (penseur en management)

INTRODUCTION

Introduction

La quantité et le type de déchets que nous produisons sont le reflet de nos modes de consommation. Accompagnant une logique économique linéaire qui prévaut : extraire, fabriquer, consommer, jeter, la production des déchets ménagers ne cesse d'augmenter.

Entre 2014 et 2015, alors que la croissance de la population algérienne est de 1.5%, la quantité de déchets produits par les ménages progresse de 3 % (AND, 2016). L'évolution de la quantité des déchets générés par les ménages crée des difficultés dans la gestion de celle-ci au niveau des villes. Des problèmes d'hygiène et de salubrité publique se font ressentir.

Dans ce contexte spatial, L'Algérie a fixé des objectifs à l'horizon 2025 dans le domaine de l'aménagement du territoire dans lequel elle intègre le concept du développement durable. Cette vision est basée sur la croissance économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Elle vise l'amélioration de la qualité vie et du bien-être de la population dans une logique de gestion durable des déchets (MATET ,2008).

Sur un plan académique, la problématique des déchets ménagers suscite plusieurs réflexions dans différentes disciplines, la recherche scientifique sur cet objet est en abondance ces deux dernières décennies. Malgré que la question technique reste l'orientation favorite de l'ensemble des études et des travaux menés , les recherches en sciences sociales s'intéressent davantage à cette préoccupation .Les voies de recherches traitent les questions comportementales des usagers (sociologie), de la répartition et de la gestion spatiales (Géographie) et l'analyse des coûts avantages des modes de collecte et d'élimination (économie). La complexité des déchets ménagers fait que les recherches sont de plus en plus interdisciplinaires au sens d'Emmanuelle Le Dorlot (2004), permettant ainsi d'éclairer la question et d'apporter des réponses adéquates.

Dans le contexte national, la recherche scientifique sur les déchets ménagers a investi le champ des sciences de gestion, et c'est plutôt en management territoriale, environnementale (Cheniti, 2014) et en économie (Djemaci 2012,2014, Djemaci & Ahmed Zaïd Chertouk ,2011) que des études sont menées pour tenter de solutionner ce problème. La finalité est de générer de l'information utile pour la prise de décision des pouvoirs publics et les responsables locaux chargés de la mise en œuvre de la politique de

Introduction

gestion des déchets. Ces informations concernent les facteurs de génération des déchets et de leur répartition spatiale, l'identification du gisement des matières récupérables, l'analyse des coûts- avantages des modes de gestion, l'identification des acteurs et des contraintes qui entravent la gestion des déchets solides urbains ⁽¹⁾.

Nous nous sommes penchés sur cette question en se demandant ce que le management des organisations pourrait apporter comme contribution pour répondre à cette question de la gestion des déchets ménagers dans nos villes, plusieurs lectures et une participation à des journées d'études sur la question nous ont permis de supposer que l'économie sociale et solidaire (ESS) se présente comme un champ d'analyse pertinent. Cette économie est orientée sur des préoccupations liées au bien être de l'homme et de son environnement. Son ancrage dans la sphère de l'économie plurielle comme un troisième secteur situé entre le secteur public orienté au service du collectif et le secteur privé classique orienté vers un but lucratif, ce troisième secteur permet de répondre à cette préoccupation à travers des organisations (OESS) d'un autre genre. Regroupés sous l'appellation d'entreprises sociales (Defourny et Mertens, 2008). Ces organisations privées cherchent à concilier activité économique et équité sociale. Dans certaines de ces organisations, le bénéficiaire ⁽²⁾ peut être une autre personne que le client, et le profit n'est qu'un moyen pour atteindre une finalité sociale – Dans notre cas aux aspects sociaux et environnementaux ⁽³⁾ – (Huybrechts et al ,2012)⁴. Ces organisations portent le plus souvent sur des actions de proximité dans des territoires délimités.

Les objectifs de la recherche:

Toute recherche scientifique est orientée par un ensemble d'objectifs. Dans notre cas, il en existe plusieurs, nous citons les deux principaux :

⁽¹⁾ .Les déchets solides urbains se composent des déchets ménagers issus de l'activité quotidienne des ménages et ceux des activités économiques collectés dans les mêmes conditions, et des déchets inertes qui ne se décompose pas tel que les gravats).

⁽²⁾ - Dans notre étude, le bénéficiaire est le citoyen.

⁽³⁾ - cette finalité est la préservation de l'espace de vie commun et le bien être par la gestion des déchets

⁴ - HUYBRECHTS .Benjamin, NICHOLLS Alex, MAOUCHAMPS. Hugues, 2012, p.89-98 « Entreprenariat social : Définitions, ressort et défis », in « Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire », de boeck, Bruxelles.

Introduction

- Contribuer à mettre en évidence la manière d'interagir avec les citoyens générateurs des déchets ménagers par le management des parties prenantes du secteur au niveau des communes.
- Elargir notre champ de connaissances en management des organisations à travers les organisations de l'économie sociales et solidaire et de l'entrepreneuriat social.

La problématique :

Les déchets ménagers sont, d'une part, considérés en sociologie comme un objet social, la question est alors tournée vers leurs possesseur initiale, celui qui est à l'origine de cet objet, on peut l'appeler ménage, citoyen ou usagé. Ce dernier considère souvent ces déchets comme une nuisance dont il faut s'en débarrasser, mais face à l'incapacité des services publics à collecter et gérer toutes les quantités des déchets en augmentation constante (, Chenane et Hadjou 2014 ,Cheniti 2014, Djemaci 2012, Mehdi Khelladi ,2011) revoie le citoyen vers sa responsabilité vis-à-vis de la gestion de ceux-ci , car c'est son bien être dans son espace de vie qui est menacé. La question est alors tournée sur la manière d'interagir avec ce citoyen afin d'en faire un partenaire pour mieux gérer cet objet social et de créer de la valeur à partir des déchets ménagers.

D'autre part, une fois mis sur l'espace public, les déchets ménagers deviennent la propriété du service public, il est donc nécessaire de comprendre le fonctionnement de ce dernier ainsi que les acteurs qui le compose afin d'apporter une contribution par l'émergence organisationnelle d'une organisation en économie sociale et solidaire.

Notre présente étude traite la question de la gestion des déchets ménagers par l'étude de la mise en place d'une organisation à finalité sociale dans l'une des communes algérienne qui est la ville de Bou Ismail située dans la wilaya de Tipaza. Cette ville historiquement connue par ces plages et monuments comme ville touristique connaît actuellement des problèmes de salubrité publique qui nuit à la vie de ces citoyens et aux activités socio-économique de la région.

La question des déchets ménagers représente une préoccupation majeure pour les services communaux de collecte et des responsables d'institutions publics concernées par la gestion, mais également un intérêt pour les entreprises du secteur

Introduction

de la valorisation. Cette réalité nous a orientées à formuler notre question centrale comme suit : **Dans quelle mesure la mise en place d'une organisation en économie sociale et solidaire (OESS) permet elle d'intervenir dans l'optimisation de la gestion des déchets ménagers au niveau de la commune de Bou Ismail ?**

Cette question a été déclinée en trois questions secondaires qui nous ont permis de délimiter notre étude comme suit :

- Quelle est l'organisation idéale des ressources qui permet d'atteindre la finalité environnementale et sociétale de cette organisation ?
- Comment constituer les sources de revenus pour maintenir la viabilité de cette organisation ?
- Comment satisfaire les attentes des acteurs potentiels pour créer et maintenir une relation de collaboration avec cette organisation ?

Afin de répondre à ces questions, nous avons préféré émettre un ensemble d'hypothèses que nous avons formulé suite à une étude exploratoire : de la manière suivante :

Hypothèse 1 :

H1 a : La finalité de cette organisation est de **réduire** la prolifération des déchets ménagers pour **préserver l'espace de vie commun**.

H1 b : Cette finalité dépend de : 1)- la **solidarité citoyenne** pour le **maintien du tri sélectif** , et 2)- **la collaboration d'un ensemble d'acteurs** liés au secteur de la gestion des déchets ménagers.

Hypothèse 2: L'atteinte de la finalité sociétale et environnementale dépend de la **viabilité économique** de cette organisation. Le maintien de l'équilibre entre la finalité sociale et la viabilité économique permet la viabilité de l'organisation, pour cela, des actions menées dans le cadre de cette organisation (tri sélectif des déchets à la source, vente des matières récupérées, compostage des matières organiques....) conduit à l'acquisition d'une valeur économique à partir de certains composants des déchets ménagers dans cette commune.

Introduction

Hypothèse3: la mise en place ainsi que la **viabilité** de cette organisation est soutenue par la **mobilisation** des acteurs potentiels. Intégrés au projet, ces acteurs potentiels représentent les **parties prenantes** avec qui l'organisation maintienne des relations de type « gagnant –gagnant ».

Compte tenu de notre objectif de recherche qui vise à montrer la contribution d'une OESS dans l'optimisation de la gestion des déchets ménagers, nous avons été amenés à structurer notre travail en trois chapitres pour répondre à notre problématique:

Le **premier chapitre** traite notre champ d'analyse qui est l'économie sociale et solidaire, des concepts liés à l'ESS en relation avec notre recherche ainsi que la présentation du concept du business model utilisé comme approche de mise en place d'une OESS dans la gestion des déchets ménagers .Le cadre conceptuel regroupe une étude sémantique et historique des termes liés à l'ESS. Cette étude permet de comprendre et de délimiter le champ d'analyse et en même temps, nous tentons d'expliquer à travers ce chapitre la particularité des organisations en ESS et leurs orientations vers la finalité sociale notamment celles reliées à la gestion des déchets ménagers à travers des exemples d'innovations sociales et d'entrepreneuriat social.

Le **deuxième chapitre** regroupe la description de notre terrain d'étude qui est la commune de Bou Ismail, les aspects liés à notre objet de la recherche tel qu'une analyse de données quantitatives et qualitatives des déchets ménagers. L'aspect réglementaire permet de situer l'OESS dans la sphère de la gestion. Nous avons intégré une partie qui traite les concepts de récupération et de valorisation des déchets ménagers, une mise en relation entre les apports scientifiques et les rapports d'experts élaborés sur le périmètre d'étude qui traite cet objet. La finalité de ce chapitre est de construire une réponse à notre deuxième question secondaire tout en relevant la contribution d'une OESS à travers la stratégie nationale environnementale qui vise à initier le secteur privé dans l'atteinte des objectifs d'un développement durable au niveau des territoires .Cette partie de la recherche à été élaborée par l'exploitation des données de nature secondaire et par des observations sur le terrain.

Introduction

Le **troisième chapitre** traite la question des acteurs qui sont liés d'une façon directe à l'émergence organisationnelle, ces acteurs sont les parties prenantes d'une contribution à l'optimisation des déchets ménagers par une OESS. La construction de ce chapitre s'est fait par deux méthodes de collecte de données :

Une première partie traite le concept d'acteurs dans la gestion des déchets ménagers à partir de données secondaires ,et suit trois étapes dans la rédaction (ZAGRE,2013) :⁵ la description pour reconstituer l'image la plus complète possible du phénomène ,la classification de ces acteurs par l'effort de catégorisation , de mise en ordre en deux opérations principales : la généralisation et la réduction ,et enfin l'explication qui découle d'une analyse systématique du réel et qui repose sur un cadres conceptuel (le concept d'acteur) ,théorique (la théorie des parties prenantes) et un système de pensée qui a permis d'aboutir à répondre à la question : « Comment l'échantillon de l'étude empirique a été choisi ? ».Nous avons intégrés dans ce chapitre une section sur notre méthodologie de recherche, nous avons abordé principalement les questions liés à l'enquête empirique et les contraintes de la recherche pour permettre une meilleure lisibilité des résultats de l'enquête.

Une seconde partie traite la construction du business model à partir de notre étude empirique de type qualitative, nous nous sommes orientées vers les parties prenantes du projet , ce sont des personnes qui représentent des institutions publiques et privées liés à la problématique de la gestion des déchets ménagers , l'objectif est de comprendre leurs perceptions sur la gestion sociale et solidaire (⁶) des déchets ménagers et d'évaluer leurs intérêts face à un projet d'OESS ,

L'analyse des réponses issues des questions des entretiens semi-directifs nous permet de répondre à notre question de recherche par l'infirmité ou la confirmation de nos hypothèses et une première construction du business model de cette organisation par le modèle GRP qui constitue la base de notre recherche.

Nous tenons à préciser que cette étude représente une première approche qui est portée sur un principe central: rendre intelligible un phénomène complexe.

⁵ - ZAGRE Ambroise, 2013, p.12-15, « Méthodologie de la recherche en Sciences sociales », L'Harmattan. Paris.

(⁶) - La gestion sociale renvoie au regroupement de plusieurs acteurs au tour d'une organisation avec les principes d'une gestion éthique et transparente, tandis que le solidaire renvoi à la dépendance et l'engagement réciproque entre cette organisation et les citoyens.

**CHAPITRE 1 : LES ORGANISATIONS DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS
LA GESTION DES DECHETS MENAGERS**

L'économie sociale et solidaire est portée par ces penseurs militants est tantôt considérée comme une économie qui permet de repenser l'économie néolibérale actuelle, tantôt comme une économie qui contribue activement à construire des alternatives à cette économie dominante qui a démontré ces limites. « *L'ESS porte dans ces ambitions des réponses aux préoccupations de la société civile* »⁷ qui n'ont pas pu être traitées par l'économie publique ou l'économie lucrative.

L'Economie sociale et solidaire (ESS) est représentée par ses multiples organisations, ces organisations varient par leurs statuts et leurs finalités sociales, allant des associations à but non lucratif à une lucrativité limitée illustrée par des statut juridiques d'entreprises de l'économie lucrative tel que les Sarl et les sociétés anonymes, leurs finalités varient également ; certaines ont comme mission l'insertion des personnes par l'activité économique , d'autres l'équité dans le commerce ,tant disque que certains entrepreneurs sociaux sont engagés dans des activités sociétales et environnementales comme les services personnels et domestiques, la protection de l'environnement par la production des énergies renouvelables et la valorisation des déchets. Malgré que les limites soient parfois floues et contestées, c'est l'orientation vers la finalité sociale, le mode de gouvernance et l'ancrage territorial de ces organisations qui les regroupent sous le champ de l'ESS.

Nous présentons dans ce chapitre les fondements de l'ESS par l'évolution historique, ensuite nous faisons le tour de la question qui se rapporte à l'identification des organisations en ESS qui intègre les modèles connus dans l'économie sociale (les associations, les coopératives, les mutuelles) mais également les innovations en ESS portées par l'entrepreneuriat social et projetées sur la gestion des déchets ménagers.

Ensuite, nous intégrons le concept du business model dans notre approche d'entrepreneuriat social, le modèle GRP choisi dans le cadre d'un projet social est utilisé comme convention d'affaires auprès des parties prenantes de la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bou Ismail.

⁷ - GIRAUD GAEL, 2012, préface, « Économie sociale et solidaire ; de nouveaux référentiels pour tempérer la crise », Institut de gestion publique et du développement économique (IGPDE), Paris.

SECTION 1 : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Il existe plusieurs définitions de l'ESS. Afin de proposer un cadre conceptuel, nous avons tenté de soulever certains éléments qui permettent d'appréhender le contexte d'identification de l'ESS.

1.1. Convergence de désignation dans la littérature :

La littérature sur l'économie sociale et solidaire indique qu'il existe plusieurs façons de l'appréhender, elle prend d'ailleurs plusieurs appellations en fonction du contexte et du référentiel culturel. Ainsi on parle du :

*« " Non-profit organisations" aux États-Unis, du " voluntary sector" au Royaume-Uni, de " l'économie sociale et solidaire", de " l'économie populaire ", de " l'économie de développement communautaire " dans le monde francophone et en Amérique latine ».*⁸

L'ESS est notamment considérée dans les pays francophones comme étant un secteur institutionnalisé qui *« regroupe des structures n'ayant pas le profit pour objectif »*⁹, ce même secteur, est parfois désigné comme un :

« "Tiers secteur à finalité sociale", d'un " tiers secteur d'économie de proximité", ou encore d'un " secteur accompagnateur" des deux secteurs privé et public. »

Toutes ces dénominations désignent un ensemble d'activités économiques et sociales exercées par des organisations relevant de la société civile (associations, coopératives, mutuelles, fondations,...). Ce type d'organisations s'est développé partout dans le monde, dans des pays aussi bien développés qu'en développement, et apporte une contribution non négligeable aux économies nationales.⁽¹⁰⁾ (Drapéri 2014).

FOUREL* introduit dans son article : *« Tiers secteur dans les années soixante-dix, économie sociale dans les années quatre-vingt, secteur d'économie sociale et solidaire aujourd'hui... Les expressions se succèdent pour désigner à peu de chose près les contours d'un même projet. Sous ces différentes appellations se regroupent des organisations que*

⁸ -GHOSN alexis, 2013, p2, «Définitions et émergence de l'ESS en Méditerranée occidentale », in « l'ESS au Maghreb, quelles réalités pour quels avenir ? », IPMED .Paris

⁹ - LAVILLE Jean Louis, 2012,P 4, « La gestion dans l'ESS : propositions théoriques et méthodologiques », in « Management des entreprises de L'ESS, identités plurielles et spécificités », de boeck, Bruxelles.

⁽¹⁰⁾ -L'ESS représente en France, en Italie ou en Espagne environ 11% de leurs PIB national.

*Français économiste de formation, Secrétaire générale du CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), président de l'association Alternative économique.

l'on ne peut classer ni dans le secteur public ni dans le secteur privé capitalistique (c'est-à-dire à but lucratif), mais qui pourtant participent activement à la création de richesse. Sur le plan juridique, on a pris l'habitude d'y regrouper les entreprises mutualistes, coopératives et associatives : ce type de statuts juridiques vise à assurer que l'activité économique est un moyen pour réaliser un projet et non pour accroître le capital initial (principe de non lucrativité) »¹¹

Ce qui ressort de cette citation, c'est que l'ESS est un secteur de l'économie ancré entre l'économie publique qui vise le bien être collectif, et l'économie privée à but lucratif, sa finalité est de répondre à des préoccupations qui n'ont pas été satisfaites par ces deux secteurs.

1.2. Emergence du terme :

Le terme d'économie sociale et solidaire est d'origine française, il s'est constitué au fil des années impulsé par les changements historiques et socio-économiques. L'économie sociale a émergé dans la période de 1750 à 1848, un siècle reconnu par une auto-organisation qui s'est caractérisée par l'exploitation industrielle du facteur humain. La précarité de l'époque donne naissance à des mouvements pour la protection des ouvriers formalisés en sociétés de secours mutuel, d'associations de consommateurs et d'associations ouvrières de production (Laville, 2001)¹². L'institutionnalisation formelle de l'Economie Sociale s'est fait par la mise en place de la loi 1901 (Draperi 2007) qui, reconnaît la liberté d'association et qui a permit l'officialisation de 45000 associations se constituant en troisième secteur de la vie économique. L'objectif principale était de tenter de réduire les effets de la crise de 1929. La période d'après guerre de 1945 a connu l'intervention de l'Etat, l'économie sociale se structure durant les trente glorieuses (Laville, 2001) la conduisant à son ancrage dans la sphère économique. Ainsi, les coopératives bancaires favorisent la démocratisation du crédit et contribuent au financement de l'agriculture. Quant aux mutuelles et associations, elles participent à la gestion d'équipements dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la culture et du sport.

¹¹ - FOUREL Christophe, 2001, p.11, « le gout des autres et le capital social : les enjeux de la nouvelle économie sociale », in « la nouvelle économie sociale », éd. Syros, Paris.

¹² - LAVILLE Jean- Louis, 2001. « Vers une économie sociale et solidaire ? », RECMA. N°281.p.39-51.

Ce n'est qu'à partir des années 1980, que les enjeux auxquels l'économie sociale répond se compliquent d'avantage dans un contexte de mondialisation, les organisations de l'économie sociale telle que les coopératives et les mutuelles subissent des pressions de l'environnement qui se traduisent par des phénomènes de banalisation et d'isomorphisme institutionnel (Chaniel et Laville ,2002, Bidet ,2003) devant l'essoufflement de la croissance, le désengagement de l'Etat, les crises énergétiques, les mutations technologiques qui se sont accompagnées par une augmentation des inégalités et du chômage. Ainsi, la notion d'économie solidaire va émerger pour faire face à l'exclusion sociale, aux problèmes environnementaux etc. L'arrivée des années 1990 a connu l'émergence du concept d'entreprise sociale, d'abord en Italie à travers les « coopératives sociales » (Defourny et Mertens, 2008) , puis en Belgique et en France, avec un foisonnement de nouveaux statuts destinés à répondre à des besoins non ou mal satisfaits par les services publics (Annette ,Boncler et Valéau,2012).¹³ De nouvelles dynamiques entrepreneuriales à finalités sociales ont émergé à cette époque, impliquant, comme le rappelle Draperi (2014), des travailleurs sociaux, des militants associatifs ou coopératifs, des personnes issues des classes moyennes et des personnes en difficulté. Nouveaux acteurs en ESS, ces entrepreneurs sociaux proposent des solutions aux problèmes de financement de l'activité des organisations en ESS par la philanthropie des ressources (Barthelemy et Sitine, 2014) et l'innovation dans les modes de gestion et les stratégies de ces organisations.

1. 3. Définition et Structuration de l'ESS :

Selon l'économiste et sociologue français Draperi (2007) :

« Le terme d'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (une personne, une voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Toutefois le premier terme de l'expression se réfère plutôt à des organisations identifiées par leurs statuts et occupent une place importante dans la vie économique (banques, mutuelles, etc.). La notion d'économie sociale est née à la fin du XIX siècle et s'est progressivement structurée sous l'impulsion du socialisme utopique, du

¹³ - ANNETTE Frédéric , BONCLER Jérôme , VALEAU Patrick , 2012, p.71 ,«Les stratégies des organisations de l'économie sociale et solidaire : un passage par le concept de Business model », in « Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire », de boeck, Bruxelles .

*mouvement ouvrier et du catholicisme social. Le deuxième terme, la notion d'économie solidaire, se rapporte à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tels le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique ».*¹⁴

Dans une seconde édition de son livre « comprendre l'économie sociale », Draperi (2012) met l'accent sur d'autres définitions de l'ESS selon la conception du rapport au capitalisme, il propose deux définitions à travers l'apparition de la question d'adhésion en ESS des entrepreneurs présents dans le mouvement de l'entrepreneuriat sociale , un terme reliant deux notions qui semblent antinomiques qui a commencé à être conceptualisée dans les années 1990 (¹⁵):

*« L'ESS serait en premier lieu une économie territoriale .Plutôt qu'aux multinationales, L'ESS est reliée à l'économie de proximité, aux biens communs, à l'inter coopération, aux circuits courts, au commerce équitable, etc. Du même coup, si la question de l'entrepreneuriat et de l'entreprise reste importante, elle n'est plus centrale .C'est la question du "faire ensemble ", celle de la solidarité, de la coopération, plus largement, celle de la vie du "groupement de personnes " qui sont essentielles, dont l'entreprise n'est qu'une forme, ... ».*¹⁶

Schéma n° 1- LA STRUCTURATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Source : EL MEKKAOUI Najat et al, 2013, p.19, « Diagnostics et complémentarités Sud-Nord de la Méditerranée en matière d'ESS », « L'ESS au Maghreb, quelles réalités pour quels avenir ? », IPMED .Paris.

¹⁴ - DRAPERI J-FR, 2007, p.14, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod, Paris.

(¹⁵) - L'entrepreneuriat social sera abordé avec détail dans la prochaine section.

¹⁶ - DRAPERI. J-FR, 2014, p. XV, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod, Paris.

Draperie insiste sur le fait que l'ambition historique de l'ESS n'est pas d'aider les multinationales à renouveler leurs marchés par l'exercice d'un nouveau business dont l'ambition est de réduire les inégalités et les atteintes à l'environnement sur lesquelles elles fondent leur essor, mais « *de définir une économie s'appuyant sur l'exercice de la citoyenneté des personnes au sein de l'entreprise et le respect du vivant nécessaire au bien être des générations à venir* »⁽¹⁷⁾. Cette mise au point fait référence à l'approche issue des idées de Muhammad Yunus, cette approche est fondée sur la philanthropie des apporteurs de capital au sein des entreprises sociales dans le monde occidental et qui, a donné lieu à une autre branche au sein de l'économie lucrative : Le *Bottom of the pyramid (BoP)*. Cette dernière développe l'idée que la pauvreté et la subvention aux besoins du bas de pyramide de Maslow est un immense marché auquel les entreprises devraient s'intéresser pour s'enrichir tout en luttant contre la pauvreté¹⁸.

A partir de ces deux définitions de l'ESS, nous constatons que les frontières entre économie lucrative et ESS ne sont pas figées, que la période actuelle se caractérise par l'émergence de solutions à la triple crise économique, écologique et démocratique à laquelle les pays occidentaux sont confrontés, cette période de transition est marquée à la fois par l'agitation et le mouvement.

L'économie sociale et solidaire se présente comme un champ d'application particulièrement intéressant pour la réalisation de projets de développement durable (Gillet, 2002). Son évolution permet d'y rechercher la combinaison optimale d'objectifs sociaux, environnementaux et économiques dans un contexte en constante évolution. Face à la question d'une gestion efficace des déchets ménagers, l'ESS présente un champ d'analyse qui relie d'un côté une préoccupation environnementale pour la préservation de l'espace de vie commun, et la préservation du bien-être dans cet espace. La gestion intégrée des déchets par la réduction et la valorisation contribue à la création d'une valeur économique. La question se tourne d'un côté vers l'implication des citoyens à intégrer un circuit de gestion, cette implication est envisageable s'ils

⁽¹⁷⁾ - Draperie, 2014, op.cit. . Cette expression rejoint celle qui définit le développement durable à travers le rapport Brundtland 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

¹⁸ - DURAND R et al, 2013, p. 330-335, « Stratégos », éd. Dunod, Paris.

constatent que cela leur sera bénéfique, l'enjeu alors, est de mobiliser l'esprit de la solidarité par la coopération. D'un autre côté, la mise en œuvre d'actions dans le secteur de l'ESS dédiées à cette question dépend de la mise en place d'une gestion sociale impliquant plusieurs acteurs au sein d'une organisation qui exerce son activité dans le territoire défini.

1.4. L'Économie sociale et solidaire en Algérie :

Pour ce qui est de l'ESS en Algérie, (AHMED ZAID ,2013)¹⁹ rejoint les sociologues algériens sur le fait que les cultures de solidarité, d'entraide et de travail collectif ont toujours fait parti des traditions et des pratiques des populations locales. Toutefois, elle constate que l'émergence de l'ESS sous une forme structurée et organisée, notamment pour sa composante associative est relativement récente (²⁰), et que l'organisation du secteur date des années 1980 et du début des années 1990, dans le cadre de l'application de plans d'ajustement structurel.²¹

Afin de porter une analyse sur cette évolution de la solidarité, nous reprenons l'analyse de (Gourine. 2013) de cette solidarité retracée dans les travaux de sociologues algériens.

Dans l'une de ces conclusions de chapitre de thèse, Gourine (2013) a fait l'analyse de l'évolution dans le temps de la solidarité algérienne à travers ses deux formes ; traditionnelle informelle (familiale, tribale et villageoise selon Ahmed Zaid .M ,2013) et institutionnelle (cas des associations), il a tenté de monter l'intérêt de l'échange généreux par l'activité dans le cas de la Twiza (²²) et de la situer dans le cadre de la tradition de

¹⁹ - AHMED ZAID Malika, 2013, p.48, « ESS en Algérie »,in « l'économie sociale et solidaire au Maghreb, quelles réalités pour quels avenir ? », éd. Construire la Méditerranée (IPMED), Paris.

(²⁰)- L'ESS en Algérie est considérée par les chercheurs comme un secteur de l'économie plurielle qui se situe entre l'économie publique et l'économie lucrative, cela renvoi à la vision francophone.

²¹ - AHMED ZAID Malika, Ibid.

(²²)- La Twiza est une structure de solidarité traditionnelle caractérisée par un échange généreux, basé sur l'activité, c'est un travail collectif , qui s'exerce dans un cadre communautaire villageois ou autre notamment sous la responsabilité de l'assemblée villageoise et qui implique toute les forces vives du village pour l'exécution de travaux d'intérêt général .quand à la tawsa, c'est un échange monétaire qui se fait par un rassemblement ou une collecte solidaire d'argent, un crédit d'urgence

solidarité, le constat est que « *la solidarité moderne dévient un fait de cette tradition de solidarité qui semble avoir hypertrophié l'échange généreux par la monnaie* ⁽²³⁾. **la prise en compte de l'échange généreux par l'activité peut permettre de répondre à certaines défis, certaines problématiques et difficultés de la solidarité contemporaine** ». ²⁴

Dans un contexte local relevant d'un territoire institutionnalisé à l'échelle d'une commune, les initiatives de solidarités dans la commune de Bou Ismail -territoire étudié - datent de plusieurs décennies, les plus remarquables étaient celles issues de la création des inter-quartiers en 1973, une sorte de mini ligue de football, l'action est citoyenne donnant naissance à des compétitions organisées et structurées par secteurs (regroupement de quartiers) entre jeunes animant la vie communautaire et l'esprit de bienveillance de ces habitants. ²⁵ Pour ce qui est des déchets ménagers, la mise en place d'une page internet dédiée à la vie de quartier ²⁶ a soutenu l'émergence d'initiatives de nettoyage des quartiers de la ville, d'enlèvement des gravats et des ordures déposées dans les rues et les espaces publics, ces initiatives sont portées à travers les réseaux sociaux ²⁷ et soutenues par les représentants de la collectivité locale (voir Annexe n°1).

D'autres parts, l'économie sociale sous sa forme modernisée est apparue en Algérie au milieu des années 1990 (AHMD ZAID Malika, 2013), L'intérêt était de réduire les résultantes de la transition vers l'économie de marché qui s'est accompagnée d'une évolution croissante des exclusions socio-économiques, de la pauvreté et du chômage. Le schéma suivant met en évidence la structure de l'ESS en Algérie.

⁽²³⁾ - le chercheur met en évidence à travers l'évolution historique (Allemagne, France.....) des différents dispositifs de solidarité, qu'un passage s'est fait dans la solidarité traditionnelle algérienne allant d'un mode coopératif vers un mode mutualiste, d'un mode de *twiza* vers un mode de *tawsa*.

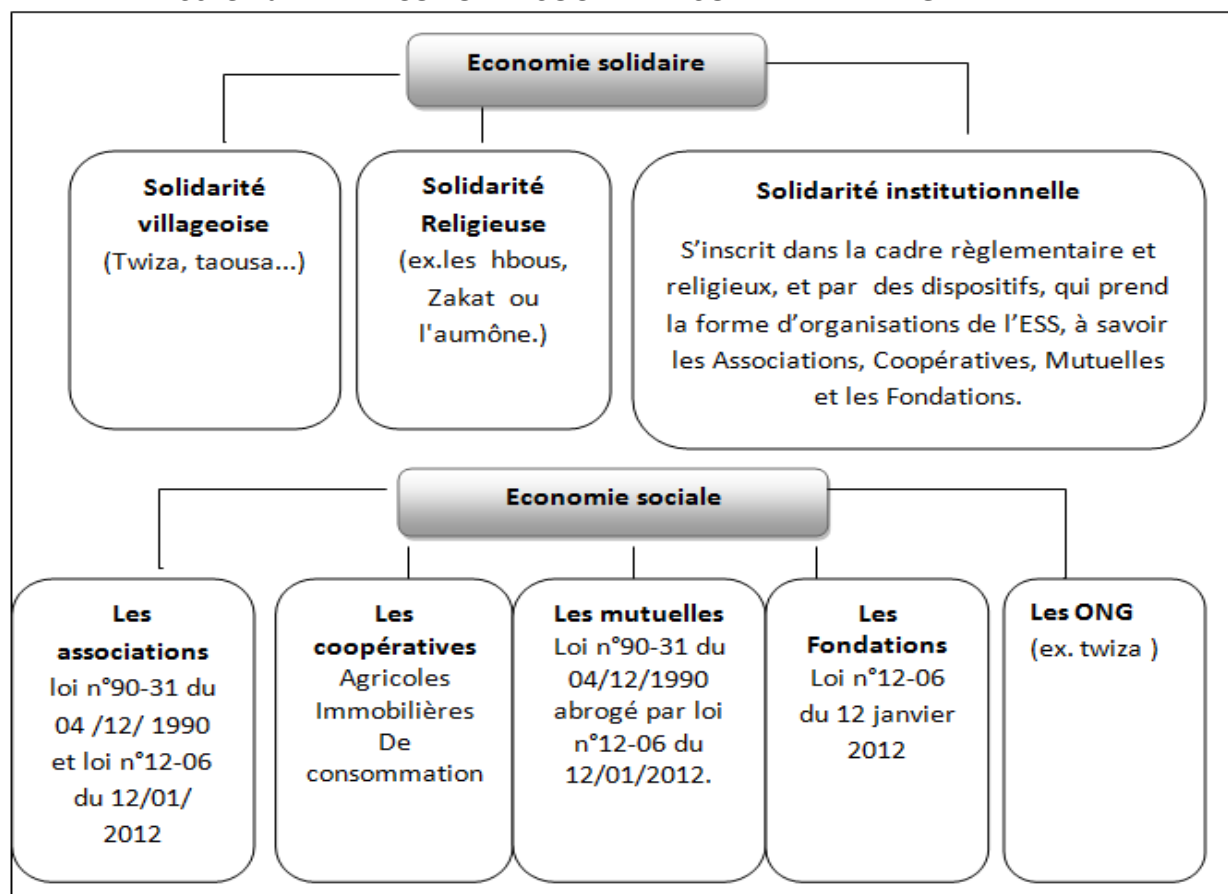
²⁴ - GOURINE (R.T.T.M), 2013, p.110, « Enjeux et performance socioéconomique d'actions proactives et innovantes de gestion des risques qui s'appuient sur la tradition de solidarité », Doctorat en sciences de gestion, Conservatoire National des Arts et Métiers, « CNAM », Paris.

²⁵ - <https://www.bouismail.org/inter-quartiers.html> consulté le 03/04/2016

²⁶ - <https://www.facebook.com/7oumtidz/posts/1007512135928855> consulté le 03/04/2016

²⁷ - <https://www.vinyculture.com/comme-un-1er-novembre-25-algeriepropre/> Consulté le 03/04/2016

Schéma n°2 : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN ALGERIE



Source : Elaboré par nous même à partir de : AHMED ZAID .Malika .op cit

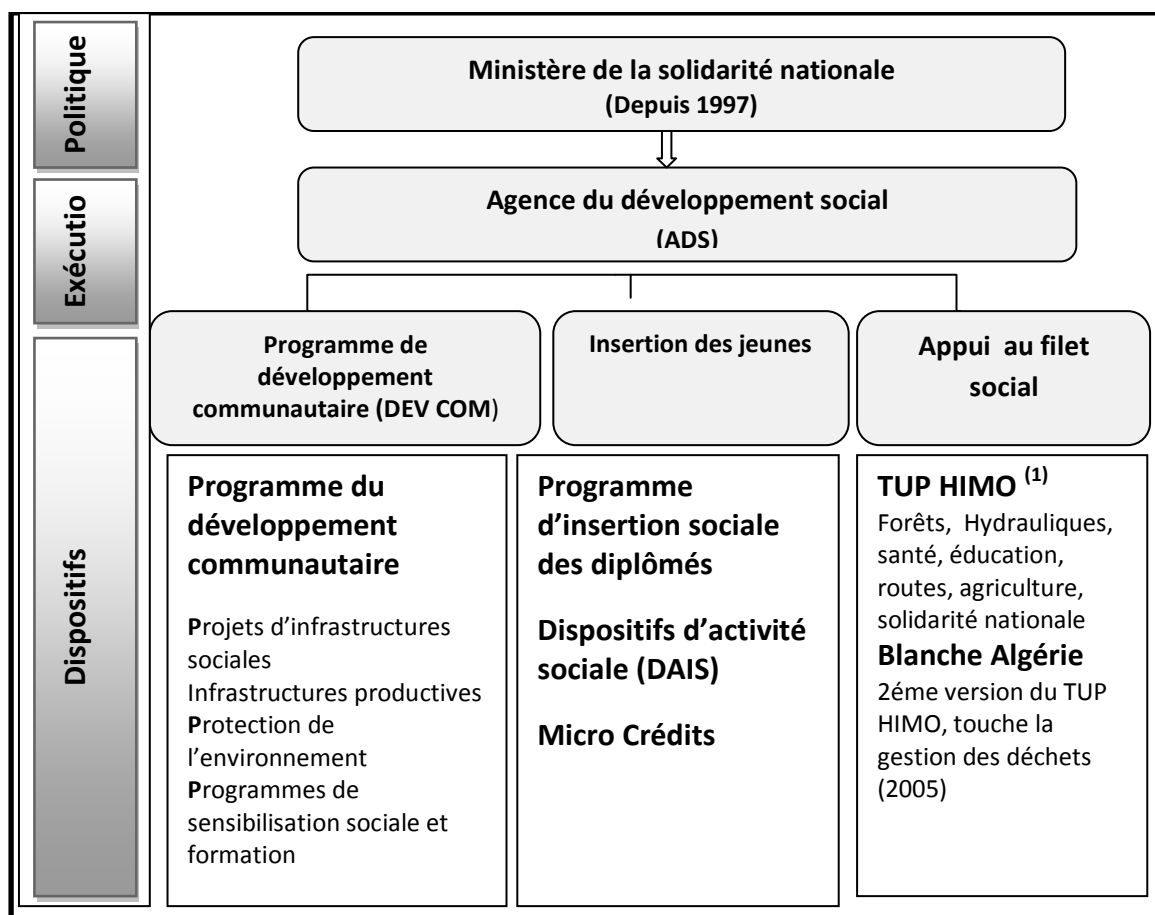
Commentaire : certaines structures de l'ESS sont plus anciennes (les associations et les coopératives qui datent des années 70-80) que d'autres (cas des fondations ,2012).

En termes d'instrumentalisation de l'ESS, Les pouvoirs publics algériens ont mis en place un ensemble de dispositifs de l'action sociale. En ce qui concerne la préservation de l'espace de vie, les dispositifs sont exécutés par les structures des collectivités locales et font appel pour certains champs d'action au secteur privé lucratif et non lucratif. Il s'agit du dispositif TUP-HIMO et « Blanche –Algérie » (schéma n°3) ainsi que le mouvement associatif qui active dans le champ de la préservation de l'environnement.

Moins évidents que les dispositifs mis en place dans les pays francophones, l'impact de l'ESS comme composante de l'économie plurielle en Algérie est difficilement identifiable, selon les recherches disponibles sur le sujet, l'ESS représente 1% du PIB (Ahmd Zaid. M, 2013). Ces dispositifs permettent l'émergence de structures qui peuvent intégrer l'ESS. À titre d'exemple, parmi les 1027 associations nationales recensées en 2012, 326 rentrent

potentiellement dans le champ de l'ESS, tandis que 6205 associations locales entre 92627 le sont. Parmi ces associations locales, 1938 d'entre elles activent dans l'environnement et le cadre de vie, soit 2.1% du nombre total d'associations²⁸. A Bou Ismail, lors de notre recherche, il n'existe pas d'associations environnementales. Le Schéma suivant regroupe les principaux dispositifs et leurs champs d'action.

Schéma n° 3 - INSTRUMENTALISATION DE L'ESS EN ALGERIE - LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS ET LEURS CHAMPS D'ACTION.



(1)- TUP HIMO : Travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre.

Source : Fait par nous même à partir de : ABBAS Lethycia , 2013. ²⁹

Commentaire : Dans le champ de la gestion des déchets ménagers, le dispositif « Blanche- Algérie » a pour objectif principal la création de très petites entreprises (TPE) ou « micro-entreprise » au profit des chômeurs. Ces TPE auront à intervenir dans l'assainissement des quartiers, l'entretien des espaces verts et des places publiques, ainsi que dans le tri et l'acheminement des déchets ménagers.

²⁸ - AHMED ZAID Malika, 2013, p.51, « ESS en Algérie », in « l'économie sociale et solidaire au Maghreb, quelles réalités pour quels avenir ? », éd. Construire la Méditerranée (IPMED), Paris.

²⁹ -ABBAS Lethycia, 2013, p.64-73 « Dynamique de l'Entrepreneuriat Social dans la gestion durable des déchets dans la wilaya de Tizi-Ouzou », master Management Territorial et Ingénierie de Projets, Université Mouloud Mammeri .Tizi-Ouzou.

SECTION 2 : ORGANISATIONS ET CONCEPTS LIES A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Comme nous l'avons déjà introduit dans ce premier chapitre, les organisations de l'ESS se distinguent par des statuts historiques pour ce qui est de l'économie sociale ou par la finalité qui prend des formes de solidarité. Cette finalité est plus sociale qu'économique. Elle est donc axée sur l'individu que sur le capital, l'émergence du terme de l'entrepreneuriat sociale comme étant une initiative de création, donne naissance à plusieurs types d'organisations en ESS qui revêtent des statuts différents. Ces organisations sont non lucratives ou à lucrativité limitée intégrées sous l'appellation « d'entreprises sociales » révèle l'importance de la dynamique qui transforme les organisations de ce secteur, cette dynamique prend la forme d'innovations sociales permet d'apporter des meilleures réponses à des problèmes qui touchent les différentes communautés notamment pour ce qui des déchets ménagers. Nous tentons de soulever ces concepts dans cette partie.

2.1. Déclinaison de L'entrepreneuriat social en ESS:

L'entrepreneuriat social est une expression oxymore car elle englobe deux termes qui semblent opposés. Pour ce qui est de l'entrepreneuriat, il existe plusieurs définitions dans la littérature, certaines d'elles (citées par Verstraete et Fayolle (2005))³⁰ renvoient l'entrepreneuriat à l'action de saisir une opportunité selon Shane et Venkataraman (2000), d'un processus permettant en cas de succès la création d'une entreprise au regard de Bruyat (1993), par un personnage « l'entrepreneur », qui est un innovateur, un créateur, un agent du changement selon Schumpeter (1947). Afin de concilier les différentes approches qui existent, Verstraete et Fayolle (2005) proposent des typologies qui mettent en valeur quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche de l'entrepreneuriat : l'opportunité d'affaires, la création de l'organisation, la création de valeur, et l'innovation. L'action d'entreprendre quand à elle ne se limite pas au démarrage d'un projet d'entreprise et à l'émergence organisationnelle, elle est reliée à la prise de

³⁰ - VERSTRAET Thierry et FAYOLLE Alain . (2005), Paradigmes et entrepreneuriat, Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, n°1, 2005.p.33-52.

risque, à l'incertitude, à la création de valeur, à la combinaison de nouvelles ressources, à l'innovation et à l'engagement de l'entrepreneur.

Du côté de l'entrepreneuriat social, il en est plus difficile de proposer une définition qui fasse consensus, terme qui a émergé dans la recherche universitaire vers la fin des années 1990 des deux côtés de l'Atlantique⁽³¹⁾, l'entrepreneuriat social s'est développé sous l'impulsion des écoles de management aux États-Unis (Harvard, Columbia, Yale, etc.) et a été repris en Europe par les grandes écoles du commerce et du management (en France par Hec, Essec), il regroupe un ensemble d'activités reliés à des contextes différents dans le monde,

Huybrechts et al (2012) précisent que l'entrepreneuriat social renvoie à des initiatives et des processus socialement innovants et que « *l'entrepreneuriat social se distingue de l'ESS, il n'est pas synonyme du Social business, il n'est pas une nouvelle forme de responsabilité sociétale des entreprises et en fin, il n'est pas le seul modèle d'innovation sociale.* »³²

L'encadré n°1 est construit en se basant sur le travail de Huybrechts et al (2012). Il met en évidence les divergences entre l'entrepreneuriat social et les autres terminologies qui font objet de confusions.

⁽³¹⁾ - Pour une revue de la littérature anglo-saxonne : BONCLER et al, 2012, « Le (BM) : une grille d'analyse adaptée aux spécificités et à la diversité de l'entrepreneuriat social associatif », Revue internationale P.M.E. n°3-4, 2012, Moréale.

³² - HUYBRECHTS Benjamin, NICHOLLS Alex, MAOUCHAMPS Hugues, 2012, p.89-98 « Entrepreneuriat social : Définitions, ressort et défis » in « Management des entreprises de l'ESS », Ed. de Boeck, Bruxelles.

Encadré n°1. DIFFÉRENCIATION ENTRE TERMINOLOGIES RELIÉES A L'ENTREPRENARIAT SOCIAL.

l'Entrepreneuriat social est : Issus des états unis du terme « social entrepreneur »³³ de Bill Drayton, le fondateur de « Ashoka », Une ONG qui soutient les entrepreneurs sociaux dans le monde. l'entrepreneuriat social Désigne des processus entrepreneuriaux à finalité sociale qui, bien souvent ancré dans l'ESS, peuvent se situer dans des espaces institutionnels au carrefour de plusieurs secteurs existants (exemple des entreprises de partenariat public –privé, la micro -finance ...)

N'est pas un secteur « ESS » : L'ESS est un secteur composé d'un ensemble d'organisations collectives dont l'évaluation reste statiques et mesurables, ainsi que des entreprises solidaires à finalité sociétale (commerce équitable, insertion économique par l'activité ...)

« L'économie sociale et l'économie solidaire incarnent une vision plus historique, plus politique, plus institutionnelle ; l'entrepreneuriat social privilégie une lecture plus empirique, plus pragmatique et plus centrée sur les projets (et ceux qui les portent). » CODES³⁴

N'est pas synonyme de « Social Business » : terme plus ancien que l'entrepreneuriat social, le « Social Business » a vu le jour par l'initiative de Muhammed Yunus, un professeur d'économie qui, rentré des USA vers le Bangladesh a décidé de faire face à la pauvreté qui a touché ce pays dans les années 1972-1974 , il invente le micro crédit destiné à financer des activités des femmes de son village pour sortir de la pauvreté. En 1978 né la « Grameen Bank» (du mot village en bengali). Muhammad Yunus a réussi à imposer le microcrédit dans le monde et a reçu, pour son action, le Prix Nobel de la Paix en 2006. L'entreprise issue d'un social business fonctionne avec les principes de gestion d'une entreprise classique, elle doit rester rentable, voir dégager des bénéfices dans le but d'étendre son activité constamment. Tournée vers la création de bénéfices sociaux et non pas vers la maximisation du profit, elle ne rémunère pas ses actionnaires mais les rembourse du montant de leur investissement au bout d'un certain temps. La divergence avec l'entrepreneuriat social c'est que la redistribution des profits est strictement interdite (contrairement aux coopératives, mutuelles), et le financement est issu du secteur privé (contrairement aux associations), le recouvrement totale des coûts se fait par l'activité économique³⁵.

N'est pas une nouvelle forme de la RSE : Une entreprise classique intégrant la RSE (³⁶) dans sa gestion, réalise volontairement des objectifs sociaux et environnementaux qui s'inscrivent derrière l'atteinte de la finalité économique (rémunération des actionnaires), tandis que dans une entreprise issue de l'entrepreneuriat social, la mission sociale est prioritaire, la viabilité économique (bénéfices) n'est qu'un moyen pour atteindre cette mission.

N'est Pas le seul modèle d'innovation sociale : bien que l'innovation sociale peut être définie comme de nouvelles solutions apportés aux besoins sociétaux, elle ne s'appuie pas nécessairement sur le marché et peut apparaître dans n'importe quel secteur public ou privé à but non lucrative. La différence avec l'entrepreneuriat social c'est que ce dernier est orienté vers le marché contrairement à l'innovation sociale qui ne l'est pas toujours. Elle peut être rattachée à l'entrepreneuriat social (orientée marché) ou à d'autres initiatives publiques ou associatives novatrices situées hors du marché.

Source : HUYBRECHTS .B, NICHOLLS.A, MAOUCHAMPS. H, 2012.³⁷

³³ - BARTELEMY Amandine, SLITINE Romain, 2012, « l'entrepreneuriat social, innover au service du l'intérêt générale », Vuibert, paris.

³⁴ - CODES (2007), La Note du Codès, n°1, janvier 2007

³⁵ -Plusieurs lectures renvoient à Yunus, Mohammed ,2008, vers un nouveau capitalisme, le livre de poche, paris.

(³⁶) -RSE : « un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ».Union européenne, traité de Lisbonne.

³⁷ - HUYBRECHTS Benjamin, NICHOLLS Alex , MAOUCHAMPS Hugues, 2012, p.89-98 « Entrepreneuriat social : Définitions, ressort et défis » in « Management des entreprises de l'ESS», Ed.de Boeck, Bruxelles.

L'un des aspects du débat qui porte sur la définition de l'entrepreneuriat social consiste en la question de considérer ce dernier de manière large ou restreinte. Cette question du périmètre (Draperi, 2014) est importante dans l'intégration ou pas de l'activité issue de l'entrepreneuriat social dans le champ de l'ESS.

Malgré le débat toujours en cours, la différenciation historique entre l'approche américaine et l'approche européenne tend cependant à présent à s'effacer. (Huybrechts et al 2012) Constatent que des auteurs, de plus en plus nombreux, tentent de dépasser les divergences en focalisant leur attention sur les invariants. Parmi ces auteurs Nicholls (2006) et Nicholls & Cho (2006)³⁸ identifient trois éléments de base distinctifs caractérisant les initiatives d'entrepreneuriat social. Il s'agit de la finalité sociale, de l'innovation ainsi que de l'orientation marché.

Une des définitions (Citée par Huybrechts et al, 2012, Defourny et Mertens, 2010) les plus souvent utilisées et aussi l'une des premières formulées par Dees (1998), identifie l'entrepreneuriat social à travers son acteur :

*« Les entrepreneurs sociaux jouent un rôle d'acteurs de changement dans le secteur social en : adoptant une mission visant à créer et à maintenir de la valeur sociale (et pas seulement de la valeur privée); en étant en recherche perpétuelle de nouvelles opportunités permettant d'atteindre leur mission ; en s'engageant dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage ; en osant agir sans être limités par les ressources actuellement à disposition ; en étant tout à fait disposés à rendre des comptes aux différentes parties prenantes sur les résultats obtenus ».*³⁹ (Traduction Huybrechts et al).

Comme toute notion récente qui se construit, pour arriver à une définition, les chercheurs qui travaillent passent par un faisceau de critères ou d'indices, les travaux de l'EMES (⁴⁰) sont les premiers qui ont fourni les premières bases théoriques et

³⁸ - BONCLER Jérôme, VALEAU Patrick et ANNETTE Frédéric, 2012, « Le business model (BM) : une grille d'analyse adaptée aux spécificités et à la diversité de l'entrepreneuriat social associatif », Revue internationale P.M.E., vol. 25, p.45-89.

³⁹ - HUYBRECHTS et al. P. 99. Op.cit.

(⁴⁰) - EMES : European research network, est un réseau réunissant des centres de recherche universitaires et des chercheurs individuels reconnus, dont l'objectif est de construire progressivement un corpus

empiriques pour une conceptualisation de l'entreprise sociale (Defounny, Mertens 2010). L'EMES en a proposé neuf critères pour caractériser l'entrepreneuriat social. En 1996, ce réseau présidé par Jacques Defourny⁴¹, s'est construit un modèle abstrait synthétisant les caractéristiques principales du nouvel entrepreneuriat observé au sein de l'économie sociale et solidaire. Cette approche, construite dans la seconde moitié des années 1990, précise DEFOURNY que « C'est le fruit d'un long travail de dialogue entre plusieurs disciplines (économie, sociologie, science politique et management), mais aussi entre les diverses traditions et sensibilités nationales au sein de l'Union Européenne ».⁴² Cette orientation fait aujourd'hui autorité mais « sans prétendre cerner toute la réalité des entreprises sociales »⁴³, permet l'analyse de l'émergence de nouvelles entreprises sociales et facilite également l'analyse d'organisations plus anciennes reconfigurées par les nouvelles dynamiques internes représentées par un ensemble d'indicateurs.

Cette définition se base sur quatre indicateurs de dimension économique et cinq de dimension sociale dont deux (h et i du tableau) considérés par (Annette, Boncler et Valéau, 2012) comme indicateurs de gouvernance. (Détaillée en Annexe n°2)

Tableau n°01 –FAISCEAUX D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL-EMES-

Type d'indicateurs	
Indicateurs de dimension économiques	<ul style="list-style-type: none"> a) Une activité continue de production de biens et / ou de services. b) Un degré élevé d'autonomie. c) Un niveau significatif de prise de risque économique. d) Un niveau minimum d'emploi rémunéré.
Indicateurs de dimension sociale	<ul style="list-style-type: none"> e) Un objectif explicite de service à la communauté. f) Une initiative émanant d'un groupe de citoyens. g) Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital. h) Une dynamique participative, impliquant différentes parties concernées par l'activité. i) Une limitation de la distribution des bénéfices.

Source : DEFOURNY Jacques MERTENS Sybille, 2008, « Fondements d'une approche européenne de l'entreprise sociale ». Recma n° 319.

européen de connaissances théoriques et empiriques sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social il doit son nom depuis 1996 à son premier programme de recherche, sur « l'émergence des entreprises sociales en Europe ».

⁴¹ -www.emes.net, Site officiel de l'European Research Network

⁴² - DEFOURNY.J MERTENS.S, Op.cit

⁴³ - DRAPERI. J-FR, 2014, p. 204, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod, Paris

La dernière définition que nous proposons est celle retenue par l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC qui définit l'entrepreneuriat social comme « toute initiative entrepreneuriale dont la finalité sociale ou environnementale est supérieure ou égale à la finalité économique ». Ce qui ressort de cette définition (Thierry Sibieude, ESSEC, 2012) c'est : que l'entrepreneuriat social est une initiative privée au service d'un intérêt générale ou collectif, la notion du risque lié à l'action d'entreprendre, l'entreprise génère des revenus pour défendre la finalité sociale ou sociétale (Schéma n°04) déterminée par le porteur du projet, et donc la finalité économique n'est pas une fin en soi mais un moyen de servir la finalité sociale.

Schéma n° 4-Définition de l'entrepreneuriat social adoptée par l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social de l'ESSEC

DIRIGEANT MANAGER	DEFINITION ESSEC DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL				
DIRIGEANT ENTREPRENEUR	DEFINITION ESSEC DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL				
CREATEUR SANS INNOVATION SOCIETALE	DEFINITION ESSEC DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL				
CREATEUR AVEC INNOVATION SOCIETALE	DEFINITION ESSEC DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL				
	A but non lucratif (pas de redistribution individuelle des profits: statuts de l'économie sociale),		A but lucratif (secteur marchand)		
	Non marchand (Subventions > CA)	Marchand (Subventions > CA)	Finalité sociale > Finalité économique (économie solidaire élargie)	Finalité économique > Finalité sociale (entreprises commerciales "classiques")	
	- Associations non fiscalisées - Fondations .	-Associations fiscalisées dont SIAE (Société d'insertion par l'activité économique), entreprises adaptées, sous statut associatif	-SIAE, ateliers protégés, entreprises adaptées... sous statut commercial - Entreprises commerciales avec finalité sociale prépondérante.	Avec prise en compte forte de sa Responsabilité sociale et environnementale .	Sans prise en compte forte de la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) .

Source : SIBIEUDE Thierry et TRELLU-KANE Marie, 2011, p.22, « L'entreprise sociale (aussi) a besoin d'un business plan », éditions Rue de l'échiquier, Paris

L'entrepreneuriat social peut ainsi apparaître à la fois comme une sous-thématique de l'entrepreneuriat, mais aussi comme une nouvelle mouvance au sein de l'économie

sociale et solidaire. L'idée que l'entrepreneuriat social couvre un large champ d'initiatives n'est pas contesté, puisque la notion même d'entrepreneuriat se prête à des déclinaisons variées. D'ailleurs, « *les travaux du Réseau européen EMES n'ont jamais prétendu circonscrire toutes les formes d'entrepreneuriat social : ils ont surtout montré que celui-ci s'inscrit pour une large part dans le troisième secteur* ». ⁴⁴

2.2. L'entreprise sociale, une organisation Composante de l'ESS :

L'Entreprise sociale est un concept issu de l'économie de marché, l'affiliation du concept est Anglo-saxonne, elle a investi le champ de l'ESS parallèlement avec le terme de « l'entrepreneuriat social » au cours des années 1990 (Defourny et Mertens, 2008, Boncler, Valéau, Annette, 2012) et prend du terrain face à l'appellation « organisations en ESS », ce concept regroupe deux mots de connotations différentes, il n'est pas contesté mais précise Draperi (2014) « *qu'il ne peut pas contenir toute l'ESS* » ⁴⁵. Tandis que - comme nous l'avons déjà évoqué - l'ESS renvoie à une composante macro économique de l'économie plurielle avec un poids historique, le terme d'entreprise sociale renvoie « *à l'application, à l'action sociale en sens large : tel que l'action en direction des personnes en exclusion économique et sociale, à la vie du quartier* » ⁴⁶.

Dans le cadre de notre recherche, il aura fallu dépasser les divergences que constituent les différentes OESS, nous avons été amenés à dépasser les spécificités qu'apportent les statuts juridiques de ces organisations pour se focaliser sur la finalité sociale. Notre orientation est d'adopter sur un plan théorique une approche plus intégrée des OESS. Dans l'alignée de cette réflexion, le groupe de chercheurs de l'EMES (⁴⁷) considère que le concept d'entreprise sociale comme un vecteur d'une approche plus intégrée de toute l'ESS.

⁴⁴ - DEFOURNY.J MERTENS.S, Op.cit

⁴⁵ - DRAPARI Jean -François, 2014, p.205, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod, Paris.

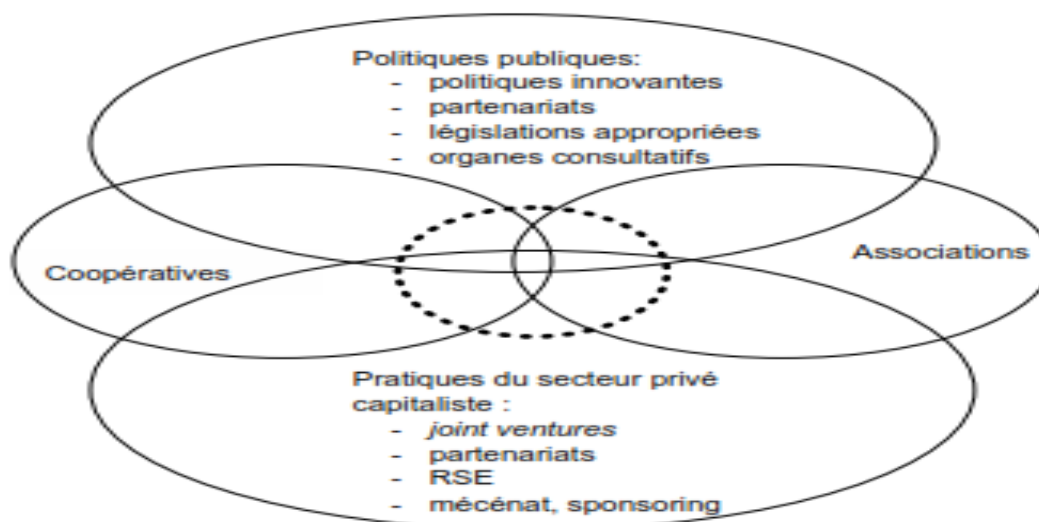
⁴⁶ -Ibid .

⁴⁷ -EMES : European research network, est un réseau réunissant des centres de recherche universitaires et des chercheurs individuels reconnus, dont l'objectif est de construire progressivement un corpus européen de connaissances théoriques et empiriques sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social il doit son nom depuis 1996 à son premier programme de recherche, sur « l'émergence des entreprises sociales en Europe ».

L'intérêt de cette intégration de l'entreprise sociale dans l'ESS comme le rappelle Defourny et Mertens (2008) est : « *l'ancrage d'une grande partie des entreprises sociales dans ce troisième secteur (ESS) nous semble constituer la garantie la plus solide que la thématique de l'entreprise sociale ne se dilue progressivement et ne perde l'essentiel de sa force, une fois passées une ou deux décennies d'intérêt pour la nouveauté.* »

En effet, l'appréhension de cette dernière souffre de son affiliation au capitalisme à but lucratif. Dans un cadre plus pratique, il s'agit de deux tensions difficiles à dépasser (Defourny et Mertens, 2008) ; la première est celle qui confronte des OESS marchandes de production à lucrativité limitée telle que les coopératives à des OESS à but non lucratives telle que les associations et dont les ressources sont entièrement non marchandes, voire non monétaires. La seconde, concerne les OESS de type mutuelle dont les plus anciennes sont axées à servir que les membres et celles dites d'intérêt général au service d'une collectivité plus large (par exemple, dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la coopération au développement, la protection de l'environnement, etc.) proposant des avantages à des clients externes identiques à ceux proposés aux membres. Le schéma suivant est une combinaison entre approches européennes et américaines de l'entreprise sociale.

Schéma n°5 : LES ENTREPRISES SOCIALES, RESULTANTES D'INTERACTIONS



Source : DEFOURNY Jaques et Marthe Nyssens, 2008, P.26 « Fondements d'une approche européenne de l'entreprise sociale ». RECMA, n°319.

Dans la suite de notre recherche, nous considérons que l'appellation OESS est plus appropriée à une réflexion large dans l'interprétation de nos résultats. Nous utilisons tout au long de cette recherche l'appellation OESS. Les OESS sont constitués d'entreprises sociales classiques (revoit à des statuts historiques de l'ESS) et des nouvelles entreprises sociales qui se développent au sein de l'ESS (Defourny et Mertens, 2008).

L'utilisation des critères de l'EMES pour délimiter l'émergence d'une OESS, nous permet de construire le business model de cette dernière. (Cette partie sera reprise en détail dans la section 3).

Pour mieux comprendre ce que « une Entreprise sociale » par rapport à « l'entreprise de l'économie lucrative » ou « entreprise classique », nous proposons les schémas comparatifs tirés de l'ouvrage portugais « Empreendimentos Sociais Sustentáveis » Publié 2001 par Editora Fundação Peirópolis repris par les chercheurs de l'Institut français de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social de l'école Supérieure des Sciences Economiques et Sociales (ESSEC) :

**Schéma n°6- FINALITE ET MECANISMES DANS L'ENTREPRISE CLASSIQUE
A BUT LUCRATIF**

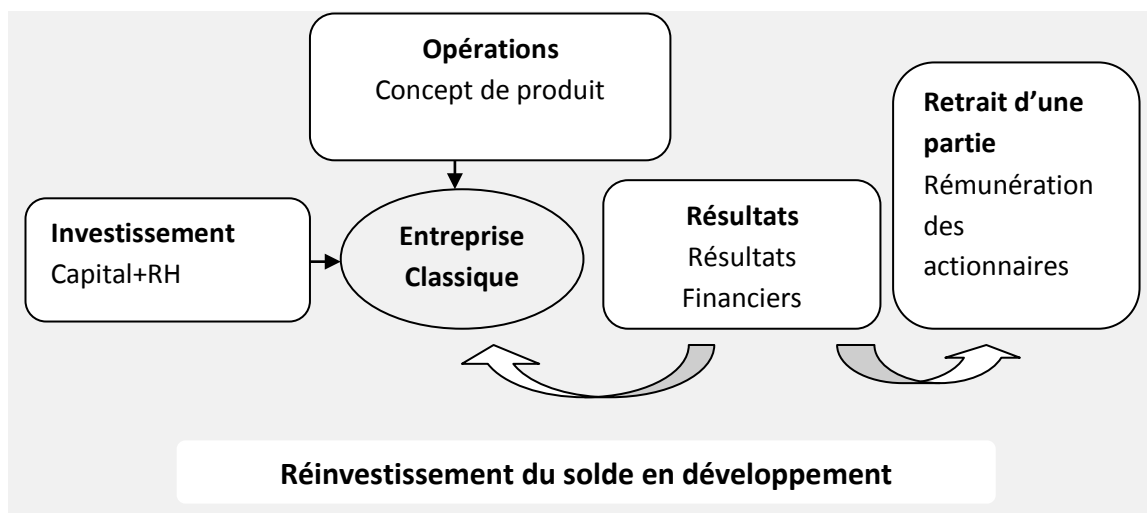
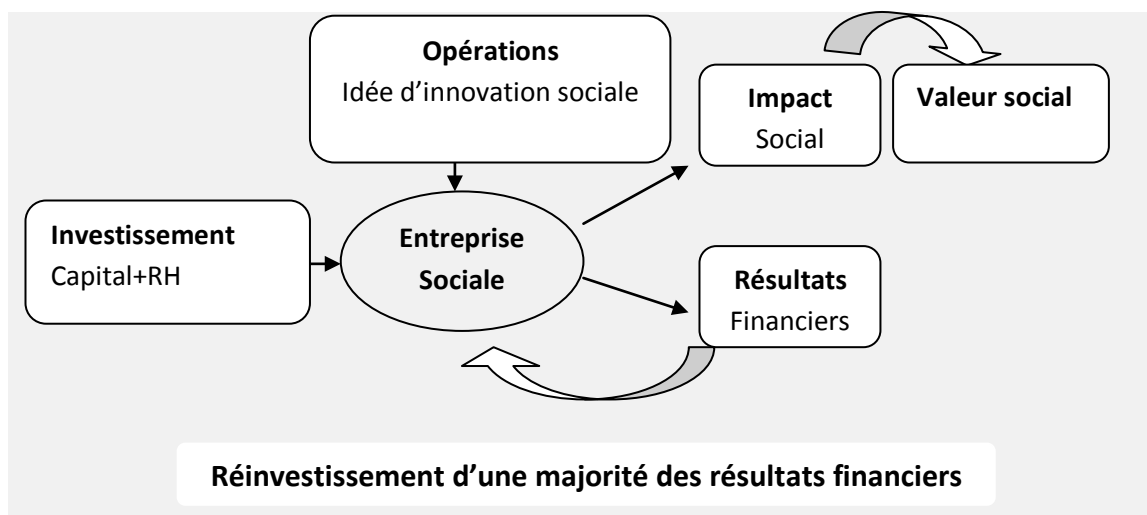


Schéma n°7 -FINALITE ET MECANISMES DANS L'ENTREPRISE SOCIALE



Source : SIBIEUDE Thierry - TRELLU-KANE Marie, 2011, p.22, « L'entreprise social (aussi) a besoin d'un business plan », éd. Rue de l'échiquier, Paris.

Dans le prolongement de cette analyse comparative, trois grands volets de comparaison sont à mettre en évidence, nous les présentons dans les tableaux suivants :

Tableau n° 2- COMPARAISON ENTRE L'ENTREPRISE SOCIALE ET L'ENTREPRISE CLASSIQUE

Tableau 1-(a) –La mission

	Entreprise classique	Entreprise sociale
Mission	Maximiser le profit des actionnaires	Créer du changement social
Objectifs	Créer de la valeur économique	Créer de la valeur sociale ET économique
Critères de réussite	Profit dégagé	Utilité sociale créée ET viabilité économique

Tableau 1 -(b)-L'analyse de l'opportunité

	Entreprise classique	Entreprise sociale
Marché	Répondre à des besoins rentables	Répondre à des besoins non couverts
Positionnement	Logique concurrentielle	Logique de complémentarité, de partenariats et éventuellement concurrentielle (accepter de renoncer au gain supplémentaire dans le cas où un autre acteur est mieux placé pour mieux répondre au besoin)
Démarche	Mettre tout les moyens au service de l'objectif	Moyens nécessairement cohérents avec les principes d'action
Cibles	Clients et actionnaires	Bénéficiaires directs et indirects à distinguer parfois du client (Celui qui paie effectivement le produit/service)

Tableau 1 -(c)- La complexité de la stratégie

	Entreprise classique	Entreprise sociale
Mode de financement	Apport en capitaux des actionnaires et réinvestissement des profits après rémunération des actionnaires	Mixité des financements Réinvestissement à 100% des bénéfices financiers.
Forme juridique	Société à but lucratif	Diversité des formes juridiques en fonction de la mission, des principes d'action et des objectifs
Gouvernance	Modèle relativement standardisé	Modèles plus ou moins complexes en fonction des statuts
Ressources humaines	Salariées	Bénévoles, salariées, volontaires, etc

Ces tableaux sont une synthèse de l'ouvrage de SIBIEUDE Thierry - TRELLU-KANE Marie, 2011. ibid

Les organisations à finalité sociale existe dans le secteur de la gestion des déchets ménagers et des objets encombrants dans plusieurs pays, Ces organisations se structurent dans le temps pour répondre aux exigences du développement socio-économique des territoires, elles contribuent à la réalisation des stratégies publiques dans le cadre des engagements internationales en termes de développement durable.

En Europe, les OESS dans la gestion des déchets ménagers travaillent en étroite collaboration avec les collectivités locales sous plusieurs formes de partenariat (prestations de débarras et accès en déchèteries, gestion de recycleries, actions de prévention des déchets, prestations de tri et de mise à disposition de personnels,...) ⁴⁸ Et prennent la forme d'associations, d'entreprises d'insertion et d'entreprises collectives ...etc. Ces acteurs de l'ESS sont présents dans le champ de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets sur des filières spécialisées ; en France, le réseau « Emmaüs » milite pour le réemploi des vieux objets, le « Relais » ou la « Croix Rouge » pour le réemploi des vieux « textiles », « Envie » collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) pour le compte des filière de recyclage .

A partir de ce qui a précédé, nous constatons que la mise en place de telles organisations permettrait de résoudre certains problèmes de salubrité dans nos villes algériennes, avec la potentialité de créer une dynamique économique et sociale par un ancrage territoriale et la possibilité d'agir en proximité avec les citoyens. A ce niveau de la recherche nous pouvons avancer que l'émergence de telles organisations dépend en grande partie de la dynamique d'un entrepreneuriat social viable dans le temps, soutenu par un cadre réglementaires décliné sous forme de conventions avec les pouvoirs publics locaux, et portée sur des questions sociales et environnementales au niveau de ces territoires. Le choix d'un statut (coopératif, associatif....) est donc dépendant surtout des dispositifs juridiques et facilitations offertes par la législation nationale.

⁴⁸ - AMORCE/ADEME, « Gestion des déchets : partenariats entre les collectivités et les structures de l'ESS », 2013,Lyon -URL : www.amorce.asso.fr/collectivites_dechets_ess , consulté le 15/03/2016.

2.3. L'innovation sociale, une caractéristique des entreprises de gestion des déchets ménagers :

L'entrepreneuriat social en ESS se lit à l'innovation qui n'est pas nécessairement technologique, mais sociale aussi importante dans un contexte de développement durable. Boutillier (2008) cite que :

*« L'entrepreneur reste un innovateur qu'il construise une entreprise automobile au début du 20ème siècle aux Etats-Unis ou bien qu'il crée une société de collecte-tri-recyclage des déchets ménagers dans un pays en développement au début du 21ème siècle ».*⁴⁹

Le concept de l'innovation sociale est revêtu un aspect multidimensionnel, (HILLIER et al, 2004). Dans la science de gestion, l'innovation sociale est « reliée à l'interaction entre les dynamiques de restructuration des organisations d'un côté, et l'apprentissage créatif de l'autre »⁵⁰. Dans le contexte entrepreneurial, il s'agit de l'émergence d'un nouveau mode de fonctionnement et de finalité. Cette notion a déjà été utilisée par M. Weber sous le terme « invention sociale » au tournant du XX^e siècle et par J. Schumpeter dans les années 1930. Max WEBER décrit l'innovation sociale comme :

*« Phénomène social qui est la résultante de la tension dialectique entre le besoin social ressenti par les acteurs sociaux, dans un contexte sociétal carencé donné et leurs aspirations sociales à réaliser par des pratiques sociales novatrices pour corriger la carence et améliorer leurs conditions de vie économiques, sociales, culturelles ou politiques... ».*⁵¹

Nous retiendrons une seconde définition large de l'innovation sociale formulée par le Conseil supérieur français de l'économie sociale et solidaire (CSESS), cette définition met en évidence qu'il existe plusieurs types d'innovations sociales :

"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques

⁴⁹ - BOUTILLIER Sophie, 2008, p13. « Entrepreneuriat social et développement durable : Quelles perspectives ». VIII^{èmes} Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire : Barcelone. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00318500> consulté le 11/03/2016.

⁵⁰ - HILLIER Jean, MOULAER Frank, Nussbaumer Jacques, 2004, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. », *Géographie, économie, société*, 2/2004 (Vol. 6) , p. 129-152.

⁵¹ - ASSOGB Yao, 2010, « théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale », Université du Québec (UQO) Alliance de recherche (ARUC-ISDC) . URL : <http://uqo.ca> consulté le 22/03/2016.

sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »⁵²

La principale caractéristique de l'innovation sociale par rapport à l'innovation technologique c'est l'implication d'un ensemble d'acteurs qui décident et acceptent d'intégrer le changement social. Et lorsqu'appliqué à des structures à but non lucratif ou une lucrativité limitée, les finalités de l'innovation s'élargissent pour intégrer également l'émancipation sociale, la préoccupation pour l'environnement, la créativité partagée, etc... (HILLIER et al ,2004). Dans le champ de la gestion des déchets, l'innovation sociale émerge le plus souvent d'initiatives citoyennes soutenues par les collectivités territoriales par des changements dans les cadres institutionnels qui permettent de construire un « nouveau modèle » de société inclusif, solidaire et écologique (Klein, Laville ,Moulaert, 2014).

L'innovation sociale dans la gestion des déchets ménagers touche de nombreux pays qui, de par leurs politiques et leurs pratiques axées sur les besoins sociétales et environnementales, ont su faire de la gestion des déchets un vecteur de développement durable et de cohésion sociale, nous présentons en ce qui suit, quelques différents exemples.

La communauté urbaine de Lille Métropole a créé en 1992 le plus grand centre de tri industriel de France⁵³. André Gabet est un ingénieur métallurgiste qui est au cœur de l'émergence de la démarche. L'initiative a commencé par la création en 1977 d'une association pour collecter et recycler le papier et le verre dans la commune de Hem. À la fin des années 1980, il conçoit un projet industriel de tri et de collecte sélective des recyclables et réussit à convaincre la communauté urbaine de Dunkerque de le suivre dans cette démarche pour construire le premier centre de tri industriel. Aujourd'hui, le projet se structure d'avantage et reste innovant en matière environnementale et sociale que par le cadre juridique de la société (Tri select est une société anonyme d'économie

⁵² -Définition reprise du site de l'Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement et le développement de l'ESS, URL : <http://www.avis.org/decouvrir/innovation-sociale>.

⁵³-WEYRAUCH Andrea, « Gérer les déchets autrement, l'exemple de Lille Métropole », Ceras, revue Projet n°324-325.Décembre 2011.

mixte locale). La réussite de cette société réside du fait qu'elle fait bénéficier les personnes en chômage de longue durée ou en situation d'exclusion sociale. A cet effet, elle a créé un centre de formation pour lutter contre l'illettrisme de ses employés et un atelier pour les détenus en fin de peine qui, dès leur sortie de prison, il est mis à leur disposition un contrat leur permettant de travailler dans le centre de tri. Ce dispositif a permis de réduire le taux de récidive à un taux de 10% à 12% au lieu des 50% habituels.

Dans la ville de Barcelone (Espagne), comme toute grande métropole, la difficulté dans la gestion des déchets était d'inciter les citoyens à se déplacer dans les déchèteries municipales pour déposer les encombrants (vieux meubles, pneus ...). En 2001, la municipalité de la ville avait mis en place des camions de collecte mobile des encombrants et des emballages triés dans une centaine de lieux clés de la ville. Une fois par semaine, toujours le même jour, une déchetterie mobile vient stationner pendant quatre heures dans les lieux stratégiques. Ainsi, afin d'inciter les citoyens à utiliser ces déchetteries, un système de point est utilisé. Pour chaque dépôt, le citoyen obtient des points de réduction sur sa facture d'eau. Cette technique a permis la participation et l'implication d'un plus grand nombre de citoyens. Cette innovation sociale a été reprise par des entreprises de l'ESS en France. ⁵⁴

A Buenos Aires, la capitale de l'Argentine, cohabite deux modes de gestion des déchets ménagers, un service urbain industrialisé complété par l'ancien mode de gestion artisanale. En 2005, une réglementation a été adoptée par les collectivités territoriales sur les pratiques de la collecte sélective. Cette réglementation accorde la responsabilité de la collecte des déchets ménagers aux grandes entreprises de ramassage. Pour faire face à cette nouvelle organisation compromettante du secteur de ramassage informel, les anciens collecteurs informels appelés les « *cartoneros* » s'étaient organisés en coopératives, cette nouvelle organisation est une innovation sociale. Ces récupérateurs urbains ont démontré leurs capacités à remédier aux insuffisances du nouveau système par la gestion de proximité et l'incitation au tri auprès des habitants des quartiers où ils opèrent notamment dans les banlieues de la capitale. Le dialogue avec la municipalité s'est poursuivi, pour aboutir à une meilleure discipline. C'est ainsi, que ces anciens

⁵⁴-<http://recyclic.typepad.com/recyclic/2009/02/la-d%C3%A9chetterie-mobile-une-initiative-int%C3%A9ressante.html> consulté le 07/04/2016

récupérateurs de métiers ont pu réaliser les intérêts de la ville tout en maintenant leurs activités et en améliorant ainsi leurs conditions de travail : prix de vente mieux négociés, conditions de travail plus descentes...Etc. ⁵⁵

Dacca est une grande métropole au Bangladesh qui s'est largement développée grâce à l'exode rural depuis les vingt dernières années mais où la collecte des déchets ménagers est quasi inexistante. Iftekhar Enayetullah et Maqsood Sinha sont deux entrepreneurs sociaux fondateurs de Waste Concern qui ont réussi à transformer une partie de ces déchets en compost. L'innovation sociale réside dans l'organisation qui a permis de collecter les déchets ménagers des habitants pour les transformer en engrais biologiques commercialisés auprès des agriculteurs du pays, tout en améliorant la propreté de la ville. La collecte des déchets ménagers se fait par un système d'abonnement volontaire, ⁵⁶ les déchets organiques collectés sont transformés dans une usine en compost qui est commercialisé en circuit court par la principale société bangladaise d'engrais (qui importe de l'engrais chimique fabriqué par les multinationales du secteur), les prix sont plus faibles que ceux de l'importation avec un fort rendement. En 2004, trente huit (38) usines sont en fonctionnement dans tout le pays et plusieurs prix ont été délivrés aux fondateurs. ⁵⁷

SECTION 3 : LE BUSINESS MODEL GRP COMME CONVENTION DE MONTAGE D'UNE OESS DANS LA GESTION DES DECHETS MENAGERS.

Nous avons introduit dans la précédente section le thème de l'entrepreneuriat au sein des OESS. Nous avons tenté d'expliquer que le développement de l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS s'est fait ces dernières années grâce au concept d'entrepreneuriat social. Le business model (BM) constitue une notion centrale en entrepreneuriat, mais, à ce jour, il est encore peu convoqué dans les recherches francophones en contexte d'entreprises sociales. Les recherches scientifiques en entrepreneuriat social utilisent la notion de business plan social pour expliquer le montage du projet. Dans un contexte

⁵⁵ - CARRE Marie-Noëlle, 2008, « Trier et récupérer à Buenos Aires. Des cartoneros aux conteneurs (...) » Master 2 « Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales », Université de Lyon. 2008.

⁵⁶ - BOUTILLIER Sophie, Op.cit.

⁵⁷ - Ibid.

locale, le BM suscite l'intérêt des étudiants de plusieurs horizons, il est utilisé pour formuler un projet entrepreneurial lors des conférences, rencontres, et workshops. Mais c'est le business plan social qui est initié dans des premières initiatives de promotion de l'entrepreneuriat social en Algérie ⁽⁵⁸⁾⁵⁹. Sur la voie de quelques recherches sur le modèle « Génération, partage, rémunération » (GPR) utilisé comme grille à l'entrepreneuriat social, nous essayons de réunir ces deux concepts à travers notre champ de recherche pour répondre à la problématique des déchets ménagers.

3.1. Emergence, composants et utilisation du business model dans la littérature

Le Business model (BM) ou modèle d'affaires est un concept transversale paru dans l'univers de l'informatique et de l'internet en 1975⁽⁶⁰⁾. Ce concept était utilisé par les entrepreneurs des Start up pour expliquer aux financiers et aux futurs actionnaires comment le projet d'entreprise génère des revenus. Répondu depuis une dizaine d'années dans le monde de l'entrepreneuriat et du management, le concept business model a connu une évolution de plus en plus croissante dans le champ disciplinaire de la stratégie. Il n'existe pas une définition précise du BM car chaque chercheur l'interprète d'un point de vu différent des autres auteurs. Pour ce qui est de son évolution, dans un premier temps, plusieurs recherches se sont orientées sur l'architecture du business model et les éléments constitutifs (Franck Léon, 2015) qui permettent son utilisation comme outil méthodologique de montage d'une affaire. Les travaux de Moingeon et Lehmann-Ortega (2010) proposent trois composantes principales : la première composante est la proposition de valeur faite au client, la seconde est l'architecture de valeur, ces deux composantes aboutissent à la troisième composante qui est une équation de profit.

⁽⁵⁸⁾ - Les initiatives portés sur l'entrepreneuriat social sont menées par des étudiants, comme ceux de l'ESI (Ecole nationale supérieure d'informatique) ou de réseaux internationaux comme AIESEC ou Makesense.

⁵⁹ - « l'entrepreneuriat social, une opportunité pour l'Algérie : mettre l'entreprise privée au cœur de l'intérêt général », entretien avec Tarki Ghazali le 26 juin 2012, [www. http://care.axiomia.com](http://care.axiomia.com) , consulté le 20/06/2016.

⁽⁶⁰⁾ - Osterwalder et al. (2005) relèvent l'expression « Business Model » dans un article de Bellman et al. (1957). E. Moyon (2011) a également identifié les travaux de Jones (1960), Crozier (1969), et Fernow (1966). E. Moyon (2011) note que « l'expression Business Model est utilisée de façon sporadique jusqu'au milieu des années 1970 ». Source : LEON Franck, « La construction des Business Models des fournisseurs de services d'infrastructure Cloud Computing (IaaS) ». Doctorat « Business administration », Université Nice Sophia Antipolis, Nice. 2015.

Ces éléments expliquent comment la valeur offerte au client se constitue à travers l'interaction des ressources matérielles et immatérielles au sein du projet entrepreneurial. Cette valeur est matérielle dans le cadre de la production de biens, elle est immatérielle pour ce qui est des services, ou une combinaison des deux.

Le Moingeon et al, (2010) expliquent que la composante « proposition de valeur » comprend les clients adressés, et les produits / services proposés au client. La composante « architecture de valeur » comprend la chaîne de valeur selon l'acceptation de Porter (1985), et le réseau de valeur selon Brandenburger & Nalebuff (1996). La composante « équation de profit » intègre la valeur captée par l'entreprise – expliquant le chiffre d'affaires –, puis la structure de coût et les capitaux engagés.⁶¹

Malgré la divergence d'approches et d'opinions entre les chercheurs, Franck Léon, (2015) a fait le constat⁶² dans sa thèse sur le BM que les composantes identifiées dans la littérature concernent trois thèmes interdépendants : la création de valeur, la proposition de valeur, et la capture de la valeur. Dans la « création de valeur », on cherche à connaître l'organisation des activités internes et externes nécessaires à la création du produit ou du service. Dans la « proposition de valeur », on cherche à comprendre les moyens utilisés pour atteindre les clients : l'objet de la transaction (les produits et services), les canaux de distribution utilisés, les segments de clients, et la relation avec le client. La « capture de la valeur » fait référence à la capacité de l'entreprise à générer du profit, elle concerne les flux de revenu et la structure des coûts.

Par la suite, le BM serait notamment utilisé pour expliquer comment une organisation évolue et peut changer son offre de valeur pour mieux répondre à de nouvelles exigences du marché et celles de ces actionnaires. Il est également utilisé comme outil méthodologique permettant aux chercheurs en sciences de gestion et en management de mieux comprendre, analyser et comparer les différentes stratégies des différentes organisations. Cette évolution dans l'utilisation du BM a généré plusieurs grilles et modèles.

⁶¹ -MOINGEON Bertrand, LEHMANN-ORTEGA Laurence, « Genèse et Déploiement d'un Nouveau Business Model : l'Etude d'un Cas Désarmant », Management 4/2010 (Vol. 13) , p. 266-297

⁶² -Franck Léon , op cit p. 82.

L'utilisation du BM comme outil sont diverses et toujours en exploration, bien que son principal intérêt comme objet d'études est le lien qu'il impose entre théorie et pratique, Verstraete, (2012) identifie sept (07) fonctions du BM .Ces fonctions, nous proposons de les revoir brièvement ⁶³ :

- **Un outil pour créer du sens**, Parmi les fonctions du BM , c'est sa faculté de rendre intelligible la complexité de l'objet par la modélisation (Verstraete, Jouison-laffite,2010), Le modèle est une représentation pouvant prendre plusieurs formes. **Dans notre recherche, c'est l'étude de l'émergence organisationnelle d'une entreprise sociale pour répondre à la problématique des déchets ménagers dans un territoire (commune) qu'il faut rendre intelligible à travers la présentation et la structuration des résultats de notre étude empirique.**
- **Un outil pour convaincre** : il représente une dynamique collective créatrice de sens et de valeur pour chaque acteur concerné par le projet avec lequel il faut communiquer et négocier pour mieux faire, en quelque sorte, « voir » le projet, c'est-à-dire en fournir une représentation ;
- **Un outil pour formaliser** : la formalisation est une première façon de « faire voir » le BM. Ainsi, la représentation que l'entrepreneur a de son BM s'incarne et se matérialise. D'implicite, il devient explicite et donc communicable à autrui.
- **Un outil pour diagnostiquer** : il permet de mettre en évidence le fonctionnement d'une entreprise et d'en déceler les dysfonctionnements et les actions d'amélioration ;
- **Un outil pour prévoir** : il permet le passage d'un BM actuel à un BM idéaliste, c'est un outil dynamique de pilotage à moyen terme qui permet de passer de l'imagination d'une version idéalisée du BM pour, ensuite, concevoir les plans d'action conduisant du BM mis au jour au BM idéalisé ;
- **Une pédagogie de l'entrepreneuriat** : il peut indéniablement prendre place au cœur d'une ingénierie pédagogique de l'entrepreneuriat au sein des universités et des grandes écoles ;
- **Un outil pour imaginer et stimuler sa créativité** : Le recours à des démarches d'essence heuristique aide la représentation du BM. À ce titre, des méthodes

⁶³ - VERSTRAETE Thierry, KREMER Florence, JOUISON-LAFFITTE Estèle, 2012, « Le business model : une théorie pour des pratiques », Entreprendre & Innover 2012, p 7-26.

faisant appel à la créativité, à l'expérience, au jugement, etc. des individus peuvent être convoqués pour imaginer celui d'une nouvelle activité, pour comprendre ceux de la concurrence (benchmarking), etc. La stratégie gagne à s'appuyer, à côté des méthodes analytiques, sur des méthodes heuristiques. Les méthodes de créativité ont fait leur preuve dans le domaine de l'entrepreneuriat. Le BM peut être au cœur de ce registre.

3.2. Le business model en entrepreneuriat social :

Dans le champ des organisations de l'ESS, le BM suit un objectif relativement similaire que les entreprises classiques. L'intérêt est de mieux comprendre la nature, la stratégie et la potentialité financière du projet entrepreneuriale, mais pour l'entreprise sociale d'un genre quelque peu différent, c'est plutôt de concevoir et d'expliquer leurs stratégie auprès des multiples parties prenantes qu'elle souhaite impliquer (Boncler ,Valéau et al ,2012) , le projet entrepreneuriale devient alors un projet collectif particulièrement quand il s'agit de l'émergence organisationnelle adoptant des statuts en ESS comme l'association ou la coopérative. En effet, l'idée reviens à un fondateur, mais précisent Emin et Schieb-Bienfait, (2007) que :

« l'idée peut être personnelle mais elle est le plus souvent relayée/appuyée par un collectif d'individus, "voire par des organisations de l'économie sociale ou même de l'économie « classique » (...) La particularité est que les projets de l'économie sociale et solidaire se présentent comme une combinatoire d'un projet politique, d'un projet socioéconomique et d'un projet d'action. »⁶⁴

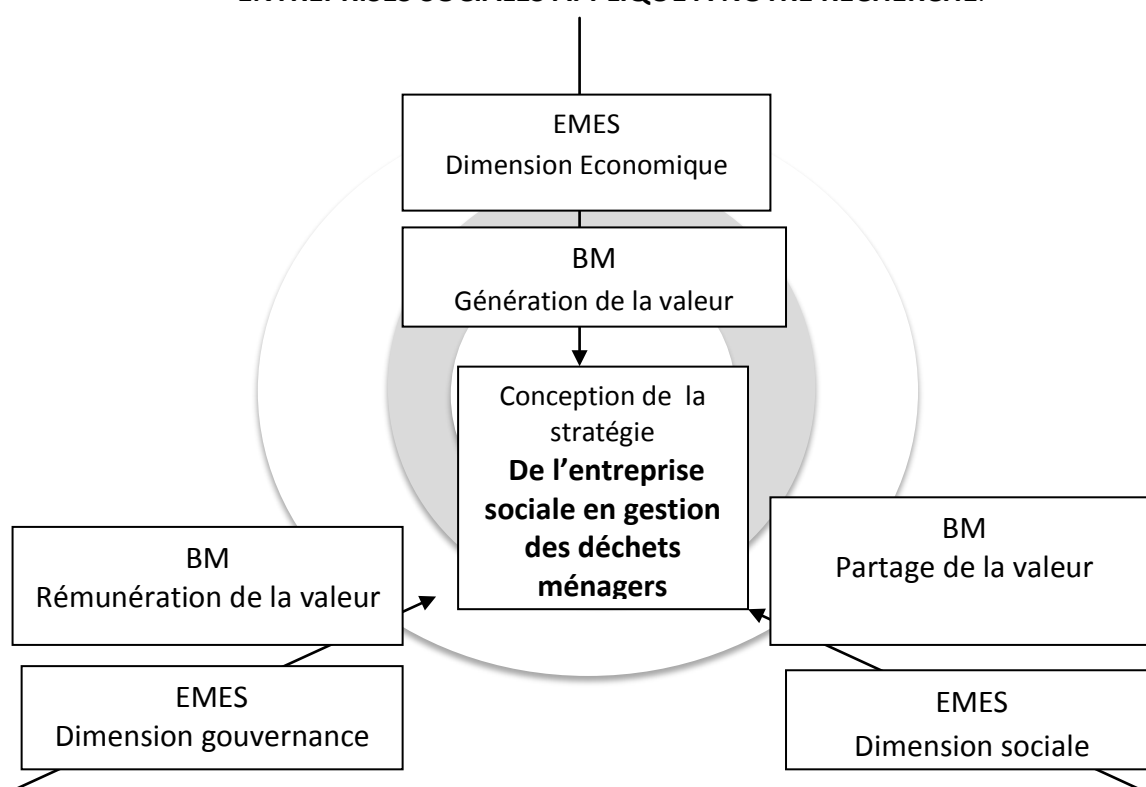
Le BM est définis par Verstraete et saporta (2006) comme « une convention relative à la « génération », à la « rémunération », et au « partage » de la valeur »⁶⁵. Dans ce modèle complétée par Verstraete et jouison-laffite (2009), le partage de la valeur a remplacé l'équitation du profit par rapport à celui proposé par Moingeon et Lehmann-Ortega en 2010 . Cette distinction représente l'un des principaux apports de ce modèle qui est la compréhension de l'intégration du concept partenarial (Verstraet, jouison laffite, 2010)⁶⁶ dans la mise en place d'un projet d'entreprise à but lucrative ou même

⁶⁴ - EMIN Sandrine, SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, « Projets entrepreneuriaux de l'économie sociale et solidaire : propositions pour de nouveaux cadres d'analyse », Économie et Solidarités, volume 38, numéro 1, 2007. P. 129-131.

⁶⁵ - Thierry Verstraete, Estèle Jouison-Laffitte, « Le business model : une quête de sens et un outil pour la pédagogie et la pratique de l'entrepreneuriat », revue *Pour*,2010, p39-49

sociale (Verstraete,2012) , afin d'articuler les dimensions de l'entreprise sociale au modèle , nous avons repris le schéma de (Boncler ,Valéau et al ,2012) qui relie « la génération de valeur » au but social et communautaire présent dans la définition de l'EMES ,mais aussi dans celle de l'entrepreneuriat social, et préside à l'action dans le cadre de l'ESS . Comme ces chercheurs, nous associerons la « rémunération de la valeur » à la dimension économique de l'EMES qui pose les organisations de l'ESS comme étant également des entités productrices de biens et de services (schéma n°7 et annexe n°2). Le « partage de la valeur » rejoint le volet EMES lié à la gouvernance démocratique, sans pour autant s'y limiter.

Schéma N° 8 – STRATEGIE, BUSINESS MODEL ET DIMENSIONS DE L'EMES DES ENTREPRISES SOCIALES APPLIQUE A NOTRE RECHERCHE.



Source :, BONCLER. J , VALEAU.P ,et ANETTE .F , 2012, p.72«Les stratégies des organisations de l'économie sociale et solidaire : un passage par le concept de Business model », in « Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire », de Boeck, Bruxelles.

Commentaire : La combinaison entre les composantes du BM GRP et les dimensions de l'entrepreneuriat social de l'EMES nous permet d'identifier le modèle d'affaires d'une OESS dans la gestion des déchets ménagers dans la commune étudiée, ce modèle se met en place à travers l'analyse des résultats de notre étude empirique auprès des parties prenantes.

Le défi est de mettre en place une combinaison qui passe par la relation notamment entre la participation (usagers) et le pouvoir (parties prenantes et meneurs d'enjeux)⁶⁷ C'est cette notion du construit collectif par la prise en compte des multiples parties prenantes dépassant ainsi le seul périmètre des apporteurs des ressources financières (futurs actionnaires) (Verstraete et Jouison-Laffitte, 2010) que nous tenterons de mobiliser dans le champ de la gestion des déchets ménagers au sein d'une commune, dans ce contexte, le BM est un outil méthodologique et pratique dans la recherche visant à rassembler l'ensemble des grandes décisions à opérer par l'organisation dans le cadre d'un projet inspiré, fonctionnel et, le cas échéant, démocratique (Annette, Boncler et Valéau, 2012). L'utilisation du BM GRP permet de structurer et d'opérationnaliser ces trois dimensions des stratégies sociales et solidaires. Le modèle GPR, est considéré par ces concepteurs comme une convention ;

« C'est une convention qui rassemble autour du projet suffisamment de possesseurs de ressources pour atteindre le futur désiré. Ainsi, si un collectif se cristallise autour d'un projet de création d'entreprise, il n'est pas déraisonnable de croire en une représentation collective faisant accord sur la façon de concevoir l'affaire en démarrage ».⁶⁸

Le partenaire identifié (un client, un usager, un fournisseur, un salarié, un financeur, un conseiller, un régulateur ...) possède une ressource ayant de la valeur pour la réalisation du projet d'OESS (cognitives, informationnelles, relationnelles, temporelles, financières...) (Emin et Schieb-Bienfait, 2007,) et ce partenaire s'engage à fournir, en retour, à ce partenaire un élément d'échange qui a de la valeur pour lui, cette valeur dépasse le concept du « business » (Draperi, 2014) dans le cas de l'entrepreneuriat social, l'intégration des attentes des parties prenantes contribuera à la réussite du projet social.

Le concept de valeur, renvoie aux attentes ou aux motivations des uns et des autres, et prend des significations multiples et parfois différentes (Verstraete, Jouison-laffite, 2010).

⁶⁷ - DEMOUSTIER Danièle, MALO Marie Claire, 2012, p.34 « L'économie sociale et solidaire, une économie relationnelle ? Questions d'identité, et de stratégie ! », in « Management des organisations de l'économie sociale et solidaire », éd. De Boeck, Bruxelles.

⁶⁸ - VERSTRAETE .T, JOUISON-LAFFITE. E, Op.cit

En guise de conclusion de ce chapitre, nous considérons que L'ESS présente un champ d'analyse qui semble pertinent pour notre recherche. La gestion solidaire des déchets ménagers renvoie à la responsabilité sociétale vis-à-vis de l'externe, portée dans notre cas sur la question du bien être citoyen dans son environnement formulée en « la préservation de l'espace de vie commun ». La gestion sociale quand à elle renvoie à des processus internes à l'organisation, elle implique des principes de gestion comme la Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital, l'utilité collective ou sociale, la non-lucrativité individuelle et juste répartition des excédents, une gouvernance démocratique, la mixité des ressources, et la libre adhésion.

L'analyse du champ dans lesquels sont affiliées les organisations de L'économie sociale et solidaire démontre qu'il n'est pas souvent le cas qu'une organisation puisse contenir tout ces principes de gestion, et qu'un clivage historique préexistant pour ce genre d'organisations met en lumière plusieurs type de statuts (associations, coopératives, nouvelles entreprises sociales avec des statuts de Sarl, de SPA), chaque statut impose un mode de fonctionnement différent des autres pour servir la finalité social qu'elle porte chacune. Pour dépasser ces divergences, nous allons mobiliser dans notre étude empirique le concept d'entreprise sociale à travers la définition de l'EMES qui regroupe sous neuf critères d'analyse, les OESS.

Nous avons donc tenté de soulever tout au long de ce chapitre les spécificités des OESS sous l'angle de l'entreprise à finalité sociale pouvant intégrer le champ de la gestion des déchets ménagers et leurs potentialité de répondre à une préoccupation majeure qui est l'optimisation de la gestion de ce dernier pour préserver la propreté de la ville, le cas étudié est celle de Bou Ismail, qui représente un espace de vie commun pour les citoyens prédisposés historiquement à contribuer à cette finalité par la solidarité coopérative.

CHAPITRE 2 : LES DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL

La gestion du déchet est quelque chose qui touche au service public et qui peut être reconduit vers le champ d'une organisation au sein de l'économie sociale et solidaire, sous réserve d'une non omission du service public dans la gestion de celle-ci.

Les déchets ménagers regroupent selon la réglementation Algérienne tous les déchets issus des ménages, des activités industrielles, commerciales, artisanales, et autres, qui sont assimilables aux déchets ménagers par leur nature et leur composition, tel que, déchets de cuisine, emballages...⁶⁹. La collecte et transport de ces déchets vers les espaces de stockage fait partie de la responsabilité de la commune (municipalité) selon un programme national de gestion des déchets municipaux⁷⁰, tandis que l'élimination est soumise à l'Epic qui gère les centres d'enfouissement techniques. La gestion de ces déchets ménagers quant à elle, regroupe selon la même réglementation l'ensemble des opérations⁷¹ qui sont la collecte, le transport, le stockage, la valorisation et l'élimination de ces déchets (⁷²).

La gestion des déchets ménagers dans les communes algériennes constitue un problème majeur, car elle repose dans une large mesure sur la pratique d'élimination traditionnelle et sans tri sélectif au préalable. Ajoutant à cela le manque de moyens matériels et l'inexistence d'une gestion efficace des tournées de collecte (Djemaci 2012). La commune de Bou Ismail ne fait pas l'exception, le développement du service de collecte n'a pas suivi le rythme de l'urbanisation de la ville. Avant la mise en place des centres d'enfouissement techniques au niveau de la wilaya de Tipaza (2010), Les déchets ménagers solides finissaient essentiellement dans une décharge sauvage à proximité de la ville voisine de khemisti. De même, il est constaté que dans les zones rurales, ces déchets sont jetés aux bords des routes et des points noirs de regroupement (Voir annexe n°8). Ces pratiques contribuent à la dégradation de la qualité de vie et du bien être du citoyen, ainsi que celui de l'air et de l'eau et représente un risque majeur de santé publique. Depuis 2010, l'enfouissement technique a été adopté dans la wilaya de Tipaza

⁶⁹ -Article 3 de la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, Journal officiel, N°77.

⁷⁰ - DJEMACI Ibrahim, « La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité ». Université de Rouen, 2012.

⁷¹ - loi n° 01-19, Ibid

(⁷²)- y compris le contrôle de ces opérations.

comme mode d'élimination de déchets (⁷³), l'objectif actuel est de réduire les impacts négatifs de ces déchets tout en optimisant la gestion par la sensibilisation au respect des horaires de collecte, au tri sélectif, et une valorisation timide de certaines matières au niveau des CET. Dans ce chapitre nous présentons notre terrain de l'étude, l'état des lieux quand à la gestion des déchets ménagers dans la commune ainsi qu'une estimation des matières récupérables et les modes de collecte et récupération possibles pour la création d'une valeur économique à partir des déchets ménagers.

SECTION 1 : LE TERRAIN DE L'ETUDE

La commune de Bou ismail connaît actuellement une dégradation de l'hygiène publique qui impacte l'ensemble des activités socio économiques et le bien être commun. Dans cette section, nous relevons l'état des lieux de notre terrain d'étude à travers la répartition de la collecte et ces limites.

1. 1 : Présentation de la commune :

Bou Ismaïl (également orthographié Bouismail, et anciennement Castiglione pendant la colonisation française), est l'une commune des 28 communes de la wilaya de Tipaza, située au nord-est de la wilaya, et au bord de la mer Méditerranée, à environ 25 km à l'est de Tipaza et à environ 45 km à l'ouest d'Alger. ⁷⁴

La commune était considérée autre fois comme zone touristique, elle se positionne sur l'axe routier Alger-Tipaza (RN.11) avec une façade littorale qui s'étend sur un linéaire côtier de 5.87 Km , ⁷⁵ mais la pollution a eu un impact négatif sur cette activité. Il s'agit d'une pollution marine qui date depuis le début des années 2000 causée par le déversement des déchets liquides des industries implantées dans zone industrielle, et une pollution terrestre causée par la dégradation de l'hygiène publique.

(⁷³)- le ministère chargé de l'environnement a adopté en 2001, dans le cadre du programme national de gestion intégrée des déchets municipaux (PROGDEM), l'enfouissement technique comme mode d'élimination de déchets qui consiste à un stockage de ces déchets en sous sol.

⁷⁴ - Site internet de la commune : <http://www.bouismail.org>

⁷⁵ - (P.D.A.U) , plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bou Ismail , 2008.

Image n ° 1 : POSITION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE BOUISMAIL



Source : Google map

Les principales activités économiques sont l'industrie au niveau de la zone industrielle (céramique, papeterie,...) suivies par le commerce, l'agriculture et la pêche.

Le tableau suivant représente l'évolution démographique d'avant l'indépendance jusqu'à 2008, la densité par le km² de la population dans cette période était de 2 977 hab./km² selon le recensement de 2008.

Tableau n°3: ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE-STATISTIQUES ONS

1958	1987	1998	2008	2015 (estimation ONS)
7 530	27 075	37 917	41 684*	44 075

Source : Service informatique au niveau de l'APC de Bou Ismail.

*Population en conurbation avec Khemisti

Commentaire : la commune a connu entre le recensement de 1998 et 2008 une évolution annuelle de la population estimée à 0.8 %, selon ce taux d'accroissement, la population représente actuellement **44 075** habitants. Le bureau de recensement et de l'habitat de la commune considère que cette valeur est inférieure aux estimations des bureaux d'études qui avoisine **62 229** habitants en fin 2015. Ce qui sous-entend une augmentation annuelle des quantités des déchets ménagers.

1. 2 : Localités et répartition de la collecte

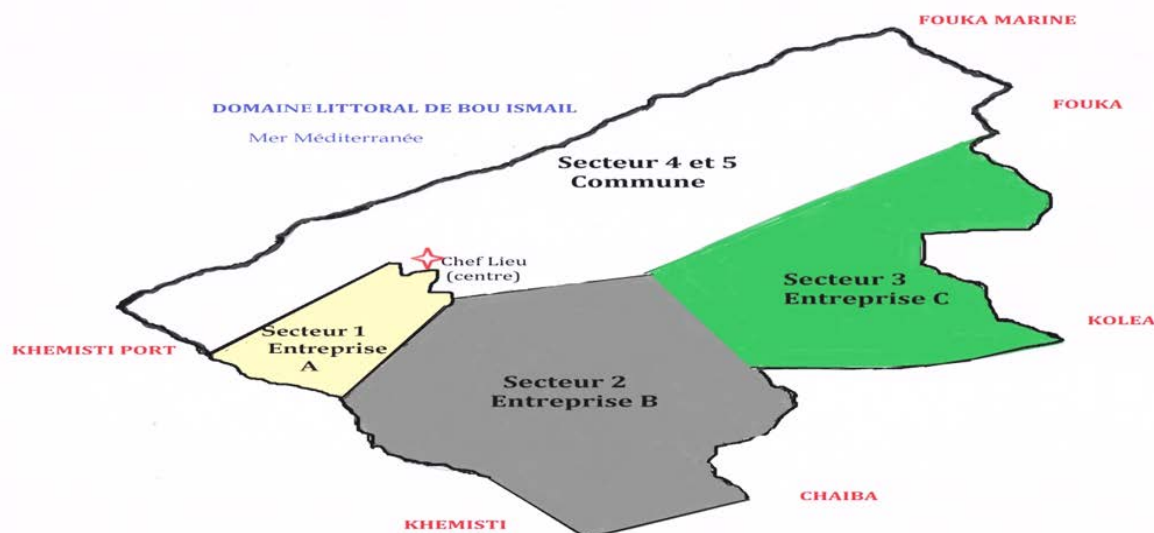
En 1984, la commune de Bou Ismaïl est constituée à partir de six localités et domaines,⁷⁶

L'agglomération chef-lieu est la ville de Bou Ismaïl en conurbation avec Khemisti, il existe plusieurs agglomérations secondaires peu à peu rattrapées par la ville et d'autres en instance de rattachement (Annexe n°4) . La superficie actuelle du territoire est environ de 1419 Ha dont 895 Ha sont des terrains agricoles.⁷⁷

Ce territoire est limité à l'Est par la commune de Fouka, au sud par les communes de Koléa et Chaïba, et enfin à l'Ouest par les communes de khemisti et de Bouharoun .

Pour ce qui du découpage par rapport à la collecte des déchets ménagers, il existe cinq (05) secteurs, deux d'entre eux sont pris en charge par la commune et représentent le centre ville, tandis que la collecte dans les trois autres secteurs sont attribués à des entreprises de collecte privées d'une façon irrégulière dans le cadre de concession. La répartition de la collecte est présentée dans le schéma suivant :

Schéma n° 9: REPARTITION DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL



Source : Elaboré par nous même.

Commentaire : La densité de la population dans les secteurs 4 et 5 est supérieure aux autres

⁷⁶ - Décret n° 84-365 du 19 décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriale des communes. Wilaya de Tipaza, page 1570.

⁷⁷ -P.D.A.U ,op.cit.

Secteurs. (PDAU, 2008).

1. 3 : Procédures et contraintes d'enlèvement des déchets ménagers :

La gestion actuelle des déchets ménagers dans la commune de Bou Ismail est prise en charge par la commune, La gestion est « traditionnelle » et consiste uniquement en la collecte et la mise dans l'espace de stockage sans tri ni traitement au préalable. La loi N°19 -01 du 12 décembre 2001 désigne la commune comme responsable du service public lié à la gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce service comprend : la collecte, la sensibilisation, la mise en œuvre de mesures incitatives pour promouvoir et développer le tri des déchets ménagers (Annexe n°5). Mais un tel dispositif tarde à se mettre en place dans la plupart des villes du pays et rencontre des difficultés.

L'enlèvement des déchets ménagers se fait par les camions et tracteurs de la commune ou par ceux des entreprises privées dans le cadre de concessions (⁷⁸) avec l'attribution de marchés par appels d'offres ou par des consultations de gré à gré en cas de nécessité.

Ces déchets sont acheminés vers les deux centres d'enfouissement technique que la wilaya de Tipaza en a bénéficié dans le cadre du programme national de gestion des déchets municipaux (PNGDEM, 2001) ayant pour but principal l'élimination des décharges sauvages au nombre de (3000) (Djemaci, 2012) au niveau du territoire national. Ces centres se présentent comme suite :

- Le centre d'enfouissement technique de Sidi Rached : situé à l'entrée de la ville de Tipaza, d'une superficie de 16 hectares, et composé de deux (02) casiers, ce centre est devenu opérationnel en 2010, il a été mise en place pour desservir les déchets de la ville de Tipaza et les quartes (04) communes périphériques. Hors qu'il desserve onze (11) autres communes nos affiliées tel que les communes de la Daïra de Bou ismail (Bou ismail, Bouharoun, Khemisti, Ain tagourait) , ce qui a limité sa durée de vie prévue jusqu'à 2020 (voir image n°1).

⁷⁸ - La concession est un contrat par lequel la collectivité confie à un tiers l'exploitation du service, sous son contrôle. Elle intervient en général dans les villes accusant des défaillances en matière d'équipements et d'agents de collecte de déchets municipaux. Les articles 155 et 156 du code de la commune 2011 prévoient que les services publics communaux, tel que le service des ordures ménagères et autres déchets peuvent être concédés. Cette délégation peut être réalisée par contrat, programme ou marché de commande.

L'activité principale de ce centre est l'enfouissement technique des déchets ménagers (CET de classe II), après un traitement de « tri manuel » effectué par des ouvriers pour récupérer certaines matières (emballages et bouteilles en plastique, cannetes d'aluminium, vieux ustensiles,...) sur un tapis roulant.

Image n°2 : CASIER D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DES DECHETS MENAGERS DANS LE CET DE SIDI RACHED DANS L'ANNEE DE DEBUT D'ACTIVITE



Source : Archives du Centre d'enfouissement technique de Sidi Rached.

Commentaire : Le taux actuel de remplissage de ce centre d'enfouissement a atteint actuellement 100% , l'exploitation est en sur élévation du niveau prévu .la direction de l'environnement de la wilaya de Tipaza a proposé l'extension de ce CET par la mise en place d'un nouveau cassier ,la demande de financement de ce projet est en attente de validation.

- Le centre d'enfouissement technique de Htatba : Ce CET a été mis en service en 2013 ,il est composé d'un seul casier pour l'enfouissement d'une superficie de 8 hectares, le taux de remplissage est de 75% .les communes desservis par ce CET sont : Htatba, Koléa, Fouka, Douaouda et les communes de la Daira de Bou Ismail. Ce CET reçoit les déchets ménagers et exerce la même activité de tri que celui de sidi Rached avant l'enfouissement de ces déchets.

Image n°3 : CENTRE DE TRI AU NIVEAU DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE



Source : Archives du centre d'enfouissement technique de Sidi Rached

Nous précisons qu'avant la mise en place de ces CET, la commune de Bou Ismail déversait ces déchets ménagers dans une décharge sauvage à ciel ouvert situé à khemisti , ce qui causé la dégradation de l'hygiène de cette localité et le désagrément des habitants qui vivent à proximité par l'inhalation des fumées dégagées et des odeurs pestilentielles .

Lors de notre recherche, nous avons constaté que cette décharge est opérationnelle ; l'arrêt de fermeture rendu public en juillet 2011 n'a pas empêché les représentants de la commune de continuer à déverser les camions de manière occasionnelle pour éviter les longs trajets vers les deux CET mais aussi le cout de la mise en CET des voyages (⁷⁹)

Lors de nos entretiens avec les représentants de la commune (hygiène et voirie), nous avons constaté leurs préoccupations face à la problématique des déchets ménagers, plusieurs contraintes entravent le bon fonctionnement de l'activité d'enlèvement et de préservation de la propreté de la ville, les principaux contraintes sont :

En interne :

- Moyens matériels : Une irrégularité dans la maintenance de l'équipement roulant ce qui provoque des Pannes répétitifs causant la perturbation des programmes de collecte.
- conditions de travail : L'exigüité des locaux de ce service ainsi qu'un quasi absence de postes de travail (PC, imprimantes..) pour l'ensemble des employés qui ont hérité des anciens locaux de la commune au centre ville.
- un manque de clarté dans la répartition des tâches et des rôles, dû essentiellement à l'absence de communication, de planification des tâches, des fiches de postes aux employés.

En externe :

- La difficulté à imposer des heures de collecte fixes auprès des citoyens dû au manque de campagnes d'information et d'affiches, ce qui entrave le programme de collecte fixé à deux fois par jours par des passages supplémentaires des camions.

⁷⁹ - Le cout de la mise en CET d'une tonne de déchets est fixée à 1500 DA , les communes signent des contrats annuels avec les CET pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés .

- Le regroupement des dépôts des déchets sur certains points noirs notamment pour les quartiers précaires et les bidonvilles.

Plusieurs de ces contraintes prennent un aspect commun dans les communes du pays, elles existent également dans les pays en voie de développement (PED) (Bertolini, Brakez, 2008). S'agissant des causes influant la qualité des prestations dans la gestion des déchets ménagers, nous pouvons les répertorier en catégories, il s'agirait de la négligence du contexte socioéconomique et culturel dans la gestion de ces déchets, de l'inadaptabilité des solutions techniques à la composition de ces déchets, au manque de moyens, et à des difficultés dans la mise en œuvre stratégique. Une analyse cause-effet (BRAS Anie, 2010) faisant ressortir une pluralité de causes qui concourent à expliquer le décalage dans le service de la gestion des déchets ménagers en PED répertorie ces causes en quatre grandes catégories : l'organisation (liaison), les acteurs (personnes morales), le fonctionnement (à quoi sert le service ?) et les pratiques des usagers (ménages) (voir annexe n°6).

SECTION 2 : DONNEES QUANTITATIVES ET MODE DE GESTION

La gestion des déchets ménagers regroupe les activités de collecte et d'après collecte, qui se termine par un mode d'élimination en centre d'enfouissement technique, quand aux données quantitatives, elles nous indiquent les quantités des déchets générées et collectées dans la commune, réparties sur le nombre de ces habitants. La composition varie entre matières génératrices de revenus par la récupération, et matières non ou difficilement valorisables.

2.1 : Données quantitatives sur les déchets ménagers

Il existe un écart entre les quantités de déchets ménagers générées par les citoyens usagers et celles collectées par la commune, une partie de ces déchets reste dans la nature, elle finit dans le fond des oueds et des points noirs de rejets abandonnés qui se transforment en décharges sauvages. Certains de ces déchets finissent brûlés dans des tentatives de réduction de leurs volumes.

Les quantités de déchets mensuels collectées enregistrées dans les deux CET pour l'année 2015 sont données dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : QUANTITES DU DECHET MENAGER MENSUELLES DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL ENREGISTRES POUR L'ANNEE 2015

mois	CET SIDI Rached	CET Htatba	Total	Moyenne Tonne/jour
Janvier	591,28	4,26	595,54	19,21
Février	638,78	6,2	644,98	23,04
Mars	344,96	2,32	347,28	11,20
Avril	310,86	12,16	323,02	10,77
Mai	64,28	0	64,28	2,14
Juin	6,4	0	6,4	0,21
Juillet	116,18	0	116,18	3,75
Aout	734,1	36,18	770,28	25,68
Septembre	1125,36	71,96	1197,32	39,91
Octobre	977,16	42,68	1019,84	32,90
Novembre	949,8	57,04	1006,84	33,56
Décembre	1168,24	84,55	1252,79	40,41
Totaux			7344,75	20,23

Source : Elaboré par nous même à partir des rapports mensuels des déchets ménagers, Direction de l'environnement de la wilaya de Tipaza.

A partir de la quantité totale annuelle émise dans les CET, le tonnage moyen des déchets permet de calculer le ratio par habitant.

Tableau n° 5: LE TONNAGE MOYEN DE DECHETS GENERES ET COLLECTES EN 2015

Commune de Bou Ismail	Quantité générée par jour (Moyenne par Tonne)	Quantité collectée par jour (Moyenne par tonne)	Population 2015 (estimation ONS)	Ratio Kg/hab/j (Collecté)
	35.26*	20,23	44 075	0,459

Source : Elaboré par nous même.

Observation: *la quantité générée a été calculé sur la base d'une moyenne nationale de production journalière estimée par l'Agence nationale des déchets (AND, 2014) à 0.8 kg/hab/jour. Quand au ratio, il a été calculé sur la base d'une quantité annuelle collecté de 73344,75 tonnes mise dans les deux CET en 2015.

Il n'existe pas d'études faites sur les communes de Tipaza pour évaluer les quantités générées en déchets par les usagés. Le calcul de cette dernière s'est fait par rapport à la moyenne nationale estimée à 0.8 kg des DMA générés par habitant (Kg/j/hab) (AND, 2014). A titre comparatif entre les déchets générés dans la commune Bou Ismail et d'autres villes en Algérie et ailleurs, le tableau suivant (Cheniti, 2013) représente des ratios de génération des déchets dans quelques villes du Maghreb.

Tableau n° 6 : RATIOS DE GENERATION DES DECHETS DANS QUELQUES VILLES DU MAGHREB

Pays	Ville	Production de déchets (kg/hab/j)	Référence
Algérie	Moyenne nationale	0.8	AND, 2014
	Annaba	0,49	Cheniti et al, 2013
	Mostaganem	0,82	Guermoud, Addou, 2014
	Biskra	0,55	Mezouri Sandjakdine, 2011
	Alger	0,75	
	Boumerdes	0.73	DEWB, 2007
Maroc	Casablanca	0,89	Samira Ben Ammar, 2006
Tunisie	Tunis	0,8	

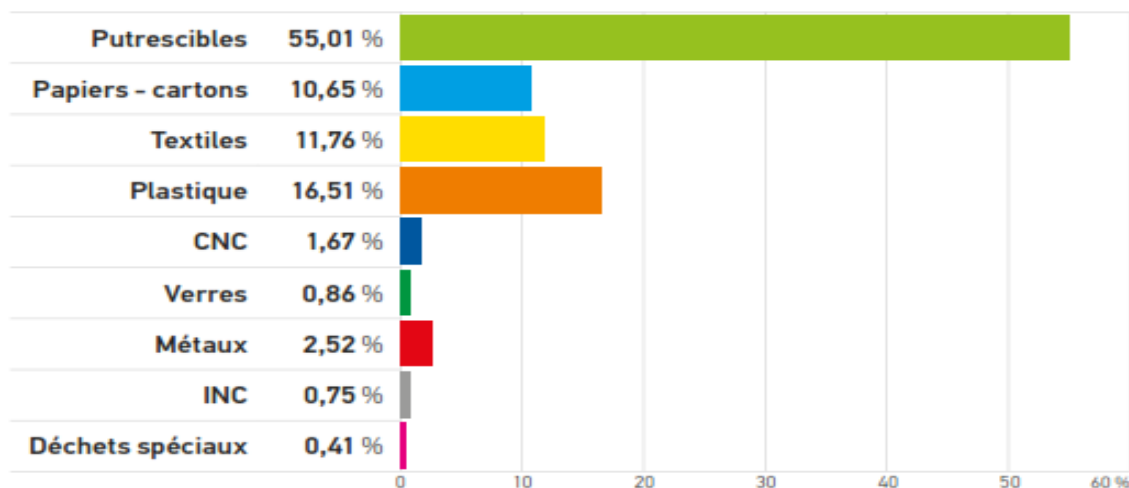
Source : CHENITI Hamza, 2014 P. 80 et DJEMACI Ibrahim, 2012, p. 179

Commentaires : Cet auteur et d'autres attestent le lien incontestable entre la génération des déchets et le Niveau socio-économique. Cette génération varie en quantité en fonction de deux principaux facteurs : le type d'habitat et la saison.

La composition des déchets ménagers varie d'une ville à une autre, dans la commune de Bou ismail, il n'existe pas d'études précises (échantillonnage et évaluation par collecte), la composition a été calculée par rapport à la répartition des matières dans les villes du littorale (AND 2014). La matière organique est prédominante (51.01%) par rapport aux autres composants des déchets (Schéma.2). Cela s'explique par le comportement nutritionnel des habitants qui favorisent la consommation des légumes et des fruits en raison de leur pouvoir d'achat qui correspond à un revenu plus ou moins moyen. Les proportions du papier et du plastique sont moins importantes par rapport à la catégorie précédente, ils sont respectivement de l'ordre de 10.65% et 16.51%. La part des autres composants tels que les métaux, le verre et les divers constituent une fraction non négligeable résultant de l'activité des ménages. Sans tenir compte des la saisonnalité

(Germoud et al, 2014), cette composition générale va nous permettre d'évaluer le gisement de matières susceptibles d'être récupérées ou – dans un cas échéant – potentiellement recyclables (papier-carton, plastique, verre, métaux).

Schéma n° 10 : COMPOSITION MOYENNE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DANS LES VILLES DU NORD APPLIQUEE A LA VILLE DE BOU ISMAIL



Source : AND, 2014, « Caractérisation des déchets ménagers et assimilés dans les zones nord, semi-aride et aride d'Algérie ».

2. 2 : Estimation du gisement:

Les proportions des matières recyclables (papier-carton, plastique, verre, métaux) contenues dans les déchets ménagers de la commune de Bou Ismail ont été déterminées à partir des quantités collectées pendant l'année 2015 (les quantités collectées sont inférieures à celles générées), l'estimation de la valeur moyenne des gisements s'est faite à partir des prix appliqués sur le marché de la récupération.

La composition des déchets par « quantité » et par « matière » est représentée dans le tableau suivant :

Tableau n° 7 : REPARTITION, EVALUATION DU GISEMENT DES MATIERES CONTENUES DANS LE DECHET MENAGER ET ASSIMILE

Quantité moyenne DMA collecté par jour en 2015 : 20.23 Tonnes						
Composant	Part %	Quantité T- jour	Prix moyen de vente	Valeur du gisement /jour	Valeur du gisement Da /an	Bénéficiaires/Clients potentiels
Matière organique	55,01	5,56	800	4 451	1 624 764	Agriculteurs, Commune, particulier (espaces verts)
Papier-Carton	10,65	2,15	5000	10 772	3 931 953	Tonic Emballage
Plastiques (PET, PEHD)	16,51	3,34	50000	166 999	60 954 507	Eurl RECU CYCLE PLAST (Tipaza), SarlAdara Chaig Recycleurs Bouharoun, Fouka
Métaux (Fer, Aluminium)	2,52	0,51	35000	17 843	6 512 644	Sociétés de valorisation Bouismail, Fouka
Verre (Vert Blanc...)	0,86	0,17	139,1824	24	8 838	Société Raskala Blida
Textiles	11,76	2,38	/	/	/	/
Divers	2,69	0,54	/	/	/	/

*Prix indicatifs, variant selon les conditions du marché

*La composition en matières organiques est de 55.01%, le calcul de la quantité valorisée a été pris en considération la perte au compostage en CO₂ et H₂O qui est de 50%.

Source : Elaboré par nous même à partir des données des CET de Tipaza et Alger, du marché de la valorisation, et de DJEMACI (2014).

L'analyse de ces estimations permet de tirer un ensemble de conclusions, la principale est que la fraction valorisable des emballages représente une source de revenu (plastique, métaux, carton) à partir d'une simple vente après collecte. S'agissant de la mise en place d'une activité de compostage à objectif commerciale, la valorisation de la partie organique fermentescible (engrais biologique) , est peu rentable .

Toute fois, la rentabilité d'un projet de récupération des emballages (matières secondaires) sans véritable transformation ou avec valorisation dépend de la maîtrise des coûts de gestion et du dispositif de collecte choisi ainsi que son extension sur le territoire étudié.

La zone qui génère une plus grande quantité des déchets est le centre ville (chef lieu de commune), cette zone se caractérise par une densité de population plus élevée que les autres zones répartis sur 6 687 logements (PDAU 2008), ainsi qu'une grande partie des ensembles d'équipements et activités : éducatifs (écoles et CEM, Lycées), socioculturelle (centre de vacances, centre culturel, théâtre, salle omnisport...) , administrative (Banques et administrations publics), commerciaux (centres commerciaux, marchés ,commerces intégrés) ,cette zone représente 16.26% de la surface totale de la commune⁸⁰. Ces aux alentours de cette zone quel peut se développer une activité de tri. Sur les zones moins peuplées, d'autres modes de tri/collecte sont possibles, la partie suivante illustre les types de collectes séparatives envisageables pour les déchets d'emballages.

2. 3 : Récupération et valorisation des déchets ménagers

La récupération consiste à sortir un déchet de son circuit traditionnel de collecte et de traitement, c'est une activité en amont de la valorisation qui suppose une collecte séparée (BALLET, 2011). La valorisation quand à elle fait appel au recyclage ou tout autre moyen destiné à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie⁸¹. L'intérêt de telles activités est double et concerne le circuit de gestion mais également le secteur industriel et agricole : cela réduire la quantité des déchets à envoyer vers les centres d'enfouissement technique de la wilaya , contribuer à augmenter leurs durées de vies tout en réduisant les coûts d'enlèvement de la commune, récupérer des matières premières. Ces matières appelées « secondaires » sont réintroduites dans le circuit de production dont elles sont issues en remplacement totale ou partiel de la matière « primaire », ca permet de réduire les coûts d'approvisionnement tout en créant de la valeur économique et divers emplois.

Il existe plusieurs manières de concevoir la récupération, toutefois et dans un champ d'économie sociale et solidaire, les modes de collecte qui existent sont apprivoisés dans un contexte d'échange « gagnant- gagnant » équilibré avec les citoyens usagers et entièrement orientés à une finalité sociétale et environnementale affichée. Le tableau

⁸⁰ -P.D.A.U Bou ismail 2008.

⁸¹ - BALLET Jean .Michel, 2011, p.30 , « Aide mémoire Gestion des déchets », DUNOD. Paris

suivant regroupe quatre (04) types de collectes envisageables des déchets d'emballages (tableau n°11).

Le caractère transversal et complexe des déchets ménagers a suscité l'intérêt de plusieurs disciplines, la résolution de la problématique de gestion des déchets ménagers fait appel à une complémentarité entre l'analyse techniciste, l'analyse géographique l'analyse économique, l'analyse environnementale et l'analyse sociologique, et d'autres (Le Dorlot, 2004).

L'analyse techniciste s'oriente sur l'étude des quantités et de la composition des déchets pour choisir le procédé adéquat à son traitement et son élimination. L'analyse géographique permet de cartographier les agglomérations, elle étudie l'implication sur un espace à travers l'interface entre les systèmes sociaux (population, origine ou niveau social, comportement) et les déchets (nature, production). L'analyse économiste considère que le déchet est un produit marchand, et qu'il est source de revenus, l'interrogation est alors portée essentiellement sur deux échelles : la première échelle étudie le cycle de vie des produits (CVP), et la deuxième échelle s'intéresse à l'efficacité économique d'un service public local de gérer les coûts, à la manière de recourir aux financements et le choix des tarifications adéquates (taxes et redevance incitatives au tri). L'analyse environnementale prend en considération les risques sur la santé et l'environnement, elle s'oriente sur la promotion et le contrôle des technologies écologiquement rationnelles et les moins contraignantes tout au long du processus de gestion et de valorisation. L'analyse sociologique atteste que le déchet représente un objet social et donc sa gestion nécessite de comprendre le comportement humain à travers les influences socioculturelles et cognitives (croyances, préjugés, attitudes).

La prise en compte de ces apports théoriques a permis d'apporter des meilleures réponses quand aux modes de récupération et traitement disponibles. Dans le cas de notre problématique, nous avons retrouvé certains aspects de ces analyses à travers les

Tableau n° 8: TYPES DE COLLECTE SEPARATIVE DES DECHETS D'EMBALLAGES

<p>1-Dépôt volontaire en parc déchèterie :</p> <p>Les usagés mettent leurs déchets valorisables d’emballages dans un espace gardé ouvert au publique et éventuellement aux artisans et commerçants avec des équipements de proximité appréciés.les dépôts seront ensuite valorisés. Ce lieu doit être à l’écart des habitants mais à moins de 10 minutes de déplacement. Avec un service de gardiennage.</p>	<p>3-Collecte séparative avec apport volontaire :</p> <p>Cette collecte commence à être mise en place dans les quartiers de plusieurs villes Algériennes. mais a connu un échec sur la wilaya de Tipaza. elle utilise des bennes ou des colonnes répartis dans des villes à des endroits ou elles ne génèrent pas trop d’inconvénients et ou elles sont facile d’accès pour les citoyens usagers et en guise d’enlèvement malgré la simplicité du système, il se base essentiellement sur la volonté des usagers.</p>
<p>2-Déchèterie mobile :</p> <p>C’est une installation temporaire de bennes d’une durée de 12 à 24 heures. Sur un espace situé au centre ville qui est généralement en parking réquisitionné temporairement. Le système fonctionne comme une déchèterie classique .Ces déchèteries sont adaptées aux besoins locaux et le nombre de bennes ou modules consacrées à la récolte des emballages et des métaux, la présence d’un gardien au moment du dépôt permet d’obtenir un tri plus pur que celui obtenu par les autres méthodes et les débouchés vers la valorisation sont de mieux en mieux définis. Les jours et horaires d’ouvertures doivent être adaptés aux habitudes des ménages.</p>	<p>4-Collecte séparative « porte à porte » :</p> <p>Ce mode de collecte est effectué à jours fixes permet de collecter séparément une partie des déchets, facile à l’identifier par leurs producteurs et qui ont été stockés dans des containers différents du tout venant des autres déchets (emballages), ces déchets collectés sont ensuite orientés vers un centre de tri .ce tri correspond à des déchets facilement identifiables pour le citoyen. Cette collecte permet de responsabiliser les ménages sur la préservation de l’environnement pas seulement par les médias mais devant sa porte, il devient acteur et contribue la réduction. le résultat est alors lié aux initiatives des collectivités locales (communes) .les inconvénients deviennent mineurs dans la mesure où ce système est adapté aux préconisations du législateur.</p>

Source : BALLET , Op.cit page 35-41.

études faites dans les schémas directeurs ⁽⁸²⁾ élaborés pour les communes de la wilaya de Tipaza, cette lecture nous a permis de mieux envisager la contribution de la mise en

⁽⁸²⁾ - Le schéma directeur est une exigence réglementaire vis-à-vis des communes (loi 01-19 du 12 décembre 2001, décret exécutif n° 07-205 du 30 juin 2007), c’est un plan de gestion des déchets générés sur un territoire institutionnel élaboré par un bureau d’expertise, il représente un outil de gestion moderne des déchets ménagers, et s’élabore en trois phases : le diagnostic des forces et faiblesse d’une gestion actuelle, la formulation de propositions à plusieurs variables, l’élaboration d’un plan d’exécution de la solution retenue.

place d'une OESS dans la gestion intégrée des déchets ménagers dans la commune de Bou Ismail en adéquation avec la stratégie nationale *environnementale (SNE)*, ainsi que le *Plan national d'actions environnementales et du développement durable (PNAE-DD)*, ce plan s'est concrétisé par la promulgation de la Loi N°01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. De telles organisations en ESS représentent des acteurs qui permettent de faciliter l'atteinte des objectifs tracés depuis la mise en place de cette loi. Ces objectifs sont:

- la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source ;
- l'organisation du tri, de la collecte, du transport et du traitement des déchets ;
- la valorisation des déchets par leur réemploi et leur recyclage ;
- le traitement écologiquement rationnel des déchets ;
- l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement ;

Image n°4 : INITIATIVES CITOYENNES AU TRI SELECTIF : POUBELLES ISSUS DE PNEUS USAGES SUR LE BOULEVARD - RESIDENCE COLLECTIVE DE BOU ISMAIL



Source : Page dédiée à la ville de Bouismail sur un réseau social

En guise de conclusion de ce chapitre, il est à soulever le fait que la question de la gestion des déchets ménagers intéresse plusieurs OESS et des entrepreneurs sociaux dans le monde, mais cette question n'est pas assez prise en compte par les OESS dans les localités Algériennes. Et pourtant, d'un côté, plusieurs recherches scientifiques démontrent que les services publics rencontrent des difficultés pour gérer efficacement ces déchets, l'un des aspects liés à cette gestion est le phénomène de salubrité qui se fait ressentir dans les villes. D'un autre côté, il existe un champ réglementaire qui permet le transfert d'une partie de la gestion des déchets ménagers vers le service privé par la concession pouvant être appropriée à l'entrepreneuriat social.

Ce chapitre nous a permis d'analyser les modes et les aspects réglementaires de la gestion des déchets ménagers ainsi que les contraintes qui y sont liées au niveau de la commune de Bou Ismail. L'estimation des gisements montre le potentiel de revenus pouvant être générés par la récupération des emballages issus des déchets ménagers et assimilés. Il existe un marché potentiel pour ces matières au niveau du périmètre étudié. Le mode de récupération susceptible d'être mis en place en coopération avec les citoyens détermine le niveau de rentabilité d'une telle activité par la maîtrise des coûts des installations. Quant aux déchets fermentescibles, une initiation au compostage individuel ou collectif dans des zones appropriées permet de réduire la quantité des déchets transportés par les services de la collecte vers les centres d'élimination et contribue à l'optimisation de la gestion des déchets ménagers.

CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION DU BUSINESS

MODEL GRP AVEC LES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes d'un projet d'une organisation émergente en ESS dans le champ de la gestion des déchets ménagers regroupent les agents pour lesquels la mise en place d'une telle structure, son développement et sa bonne santé constituent des enjeux importants.

Dans ce chapitre, nous introduirons le concept de parties prenantes, tout d'abord dans son champ d'émergence pour les firmes établies, en suite pour les organisations de l'économie sociale et solidaire, et enfin pour ce qui est de l'organisation émergente.

Nous expliquons les critères de sélection de notre échantillon à travers une répartition des acteurs liés aux déchets ménagers sur deux axes principaux les reliant à la mise en place de la stratégie nationale de la gestion des déchets ménagers.

Les résultats de notre étude empirique permettent de répondre à notre problématique, ces résultats permettent également une première construction d'un business model d'une OESS dans le secteur.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Identifier les acteurs opérant dans le secteur de la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bou Ismail permet de concevoir ceux qui sont susceptible d'être des parties prenantes au projet d'une OESS.

1. 1 : Les acteurs dans la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bouismail

La définition du terme « acteur » dans le dictionnaire Larousse relit la personne à sa participation à entreprendre quelque chose. Entreprendre signifie dans le même dictionnaire « *commencer à exécuter une action, en général longue ou complexe* »:

*« L'acteur est une personne qui participe activement à une entreprise, qui joue un rôle effectif dans une affaire, dans un événement ; un protagoniste qui joue le rôle principale dans une affaire et qui en est l'instigateur ».*⁸³

Dans le champ de la gestion des déchets ménagers, le terme « d'acteur », désigne toute personne physique ou morale intervenant dans ce champ. Il s'agit d'une part d'institutions publics ou privées liées à la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets. D'autres part, on trouve des personnes physiques non institutionnalisées telles que les citoyens ou ménages producteurs des déchets. Les citoyens sont concernés par la gestion à travers leurs contributions au respect des procédures. On trouve également des personnes qui collectent certaines matières pour les revendre, elles font partie du secteur privé informel de la gestion, ces personnes sont engagées dans la gestion des déchets (Cheniti, 2014). La gestion quant à elle (⁸⁴) est reliée directement au service de la propreté urbaine dans une municipalité, le cas étudié est celui de la commune de Bou Ismail.

Le schéma suivant énumère d'une façon générale des groupes d'acteurs par rapport au secteur de la gestion de tous les déchets (ménagers, de soins, industriels banales et dangereux) (BALET, 2011) :

⁸³http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acteur_actrice/885#VktYZIBbmEoyR6Vb.99

(⁸⁴) - La gestion des déchets ménagers fait partie de la gestion des déchets municipaux ou également appelés déchets urbains.

Encadré n° - Les acteurs du secteur de la gestion du déchet



Source : Elaboré par nous même à partir de BALLET J.M, 2011, « Aide-mémoire Gestion des déchets », DUNOD.

Dans le champ de la gestion des déchets ménagers, on peut également rassembler ces acteurs sous trois (03) catégories :

- **Catégorie 1 : Les acteurs de la gestion de service des déchets** ; regroupe les deux secteurs public et privé.
- **Catégorie 2 : Les acteurs producteurs des déchets ménagers et assimilés** ; regroupe d'une part les ménages, et d'autre part les commerçants, les artisans et les agriculteurs, ces acteurs génèrent des déchets assimilés aux déchets ménagers (exemples les emballages en carton, plastique, bois, déchets verts...)
- **Catégorie 3 : Les autres acteurs activant dans le secteur de la gestion ou reliés à ce secteur** ; composée de divers institutions, organismes professionnels, les associations, les salons, la presse, les utilisateurs des produits valorisés, et les activités d'éco-industrie.

Le Schéma (n°11) regroupe la catégorie d'acteurs reliés au service de la gestion des déchets ménagers, tandis que le tableau (n°12) représente les catégories 2 et 3.

Schéma n° 11 : CATEGORIE 1 : LES ACTEURS DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS EN ALGERIE

Secteur Public

Niveau locale	Niveau Régionale	Niveau Nationale
<p>Commune ou un groupement de communes Art. 123 du Chapitre 4 du code communal (2012) Article 3 décret 84-378.</p> <ul style="list-style-type: none"> - préservation de l'hygiène et de la salubrité publique et notamment en matière de collecte, de transport et de traitement des déchets solides urbains, - Organisation du service sur le territoire pour satisfaire les besoins collectifs des habitants 	<p>Directions de l'Environnement de Wilaya (DEW) Décret exécutif n° 96-60 du 27 /01/ 1996 et 03-494 du 17/12/ 2003.</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination des organes de l'État, wilaya et commune, pour établir un programme de protection de l'environnement. - Contrôle et délivrance des permis, autorisations et visas en environnement prévus par la législation. - l'information, l'éducation, sensibilisation en matière d'environnement. 	<p>Ministère de l'environnement et ressources en eau (Ex. MATET) et ces organes d'exécution (AND, ONEDD, CNCE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de la stratégie nationale de gestion des déchets solides, - élabore les schémas communaux, - conception des programmes de formation et de sensibilisation, et réalise les centres d'enfouissement techniques.

Secteur Privé

Secteur informel

Récupération sur lieu de pré-collecte
Par éboueurs du service officiel au moment de la collecte, ainsi que par des récupérateurs ambulants qui trient et récupèrent les déchets recyclables dans les points de la pré-collecte (en porte-à-porte)

Récupérateurs sur décharges
collecteurs-trieurs dans les décharges sauvages ou contrôlées justes après le vidage des camions-bennes, ou autorisés à accéder à quelques par les responsables CET pour augmenter sa durée de vie.

Récupérateurs ambulants
Achètent les matériaux récupérés, effectuent aussi des tournées dans les quartiers afin d'acheter des déchets recyclables collectés par des individus à des prix inférieurs à ceux pratiqués dans les décharges.

Récupérateurs intermédiaires
Jouent un rôle de revendeur des matériaux récupérés pour les industries et les exportateurs. Ils broient ces matériaux ou les compressent avant de les revendent aux industriels.

Secteur formel

Investissement privé et concession
Loi n°01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets
Prévoit l'ouverture du service public de gestion des déchets urbains à l'investissement privé et à la concession. Des personnes physiques ou morales de droit public ou privé peuvent accéder à la gestion des déchets, notamment lorsque les communes ne disposent pas de moyens suffisant pour gérer elles même les déchets. Des entreprises ont été créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM et de l'ADS.

Source : Elaboré par nous même à partir de CHENITI.H., 2014, DJEMACI.I, 2012

Tableau n°9 : CATEGORIE 2 ET 3 : LES ACTEURS PRODUCTEURS DU DECHET ET AUTRES RELIES AU SECTEUR

Acteur	Caractéristiques
<p>Catégorie 1 :</p> <p>Producteurs du déchet ménagers</p>	<p>Les Citoyens ou particuliers : sont les ménages ou les usagers, leur attitude par rapport au déchet peut aller de la désinvolture extrême de certains à l'orientation responsable des autres, résultantes de l'acceptation sociale plus au moins marqué pour la mise en place d'un tri sélectif et d'un compostage individuel.</p> <p>Les Commerçants ou artisans : Sont des professionnels qui génèrent des déchets assimilables en quantité et en qualité aux déchets ménagers et collectés sans sujétion particulière par la commune</p> <p>Agriculteurs : Les agriculteurs sont concernés par les déchets à différents niveaux (producteurs de fermentescibles et plastique en film et d'emballage, consommateurs de leurs propre production</p>
<p>Catégorie 2 :</p> <p>Les autres acteurs activant dans le secteur de la gestion ou reliés à ce secteur</p>	<p>Activités éco-industrie Fabricants de containers, de poubelles, d'équipement de transport, profession du traitement (fabricants de matériel de traitement, Métiers liés à la récupération, installation d'unités de traitement, prestation de service, cimenteries (incinération des déchets).</p> <p>Associations, institutions et organismes professionnel : Œuvrant dans un but d'aide sociale, associations professionnelles selon filiales de récupération (papeterie, métaux, produits électroniques et électriques...) Associations locales diverses pour la protection de l'environnement, Chambres de commerce et d'industrie (promouvoir les projets dans le secteur et la bourse des déchets valorisés à l'export), les chambres d'agriculture (valorisation des fermentescibles).</p> <p>Salons : Le principal est le salon international « POLLUTEC » consacré aux équipements, technologies et services de l'environnement. Le « SIEE Pollutec ALGERIE » a lieu une fois par an à la SAFEX. C'est un lieu de rencontre entre décideurs et prescripteurs de solutions, et des experts de l'environnement et du développement durable.</p> <p>Presse Généraliste ou spécialisées, elles publient de nombreux articles informant sur les problèmes liés à l'environnement.</p> <p>Utilisateurs des produits valorisés : Ils sont divers, chaque filière ayant ses propres débouchés : tandis que les métaux (Fer et Aluminium) ont leurs propre marché ou le cout du recyclage est inférieur au traitement des minerais, la commercialisation du compost issu de la valorisation des fermentescibles est plus difficile.</p>

Source : Elaboré par nous même à partir de BALET Jean Michel, 2011, p 65-85, « Aide-mémoire Gestion des déchets », DUNOD .Paris.

Une autre typologie d'acteurs peut être identifiée à travers la stratégie nationale de la gestion des déchets ménagers. Cette stratégie est conçue dans le cadre d'une économie de marché, et au service de la durabilité du développement dans la ville, elle est

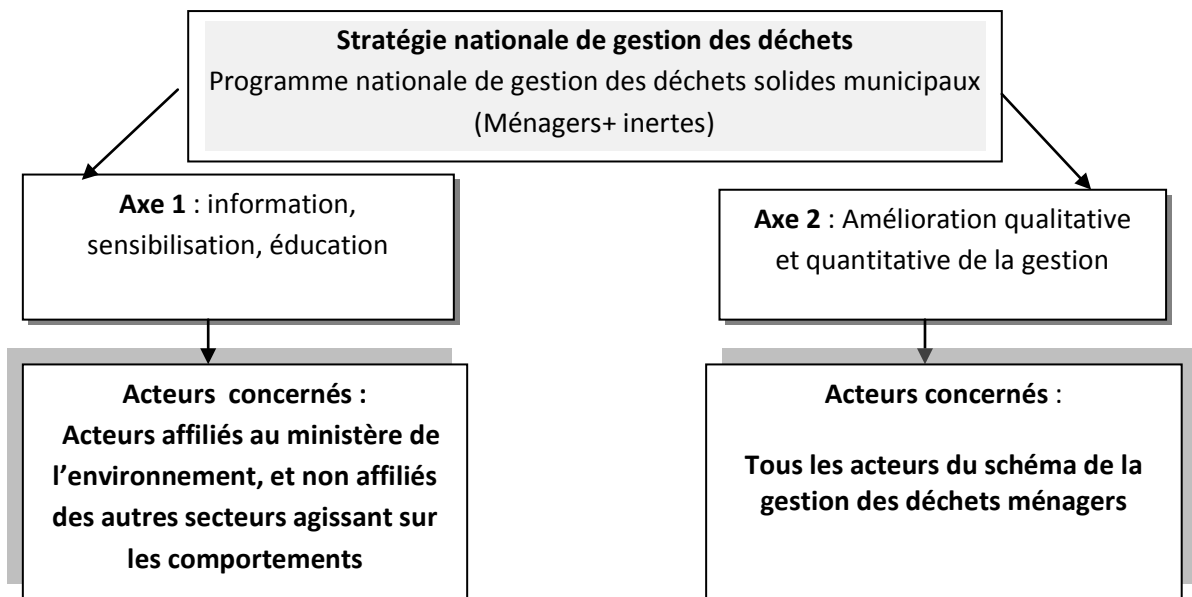
instaurée à travers la loi 2001, elle repose sur les 03 principes de bases : Le principe de précaution, Le principe du pollueur- payeur, Le principe du producteur- récupérateur.

L'analyse de cette stratégie à travers les actions qui doivent être mise en œuvre s'articulent sur deux (02) axes principaux :

-L'information et la sensibilisation des générateurs des déchets pour la réduction et le tri à la source.

-L'amélioration de la qualité et des capacités de gestion tout au long de ce processus.

Schéma n°12 : DECLINAISON DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS (PROGDEM) A TRAVERS CES ACTEURS

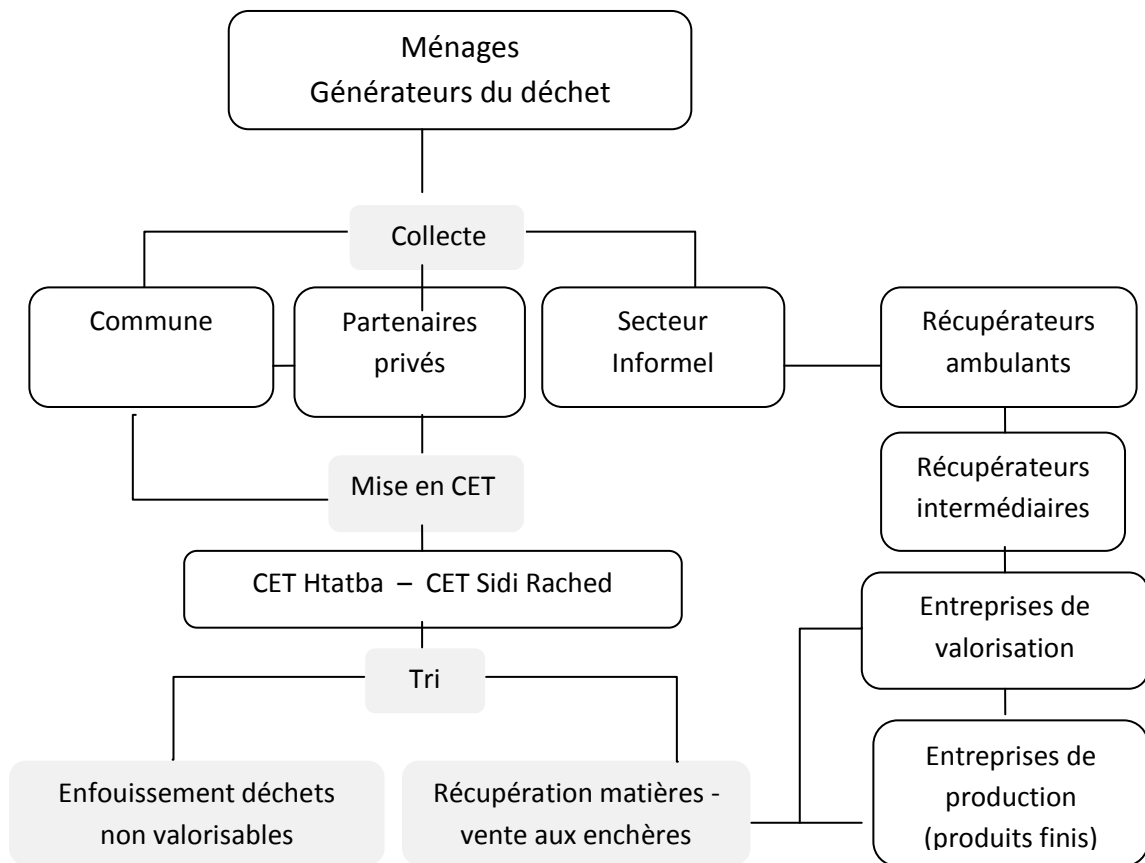


Source : Elaboré par nous-même

A travers ces deux axes, nous distinguons deux groupes d'acteurs dans la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bouismail:

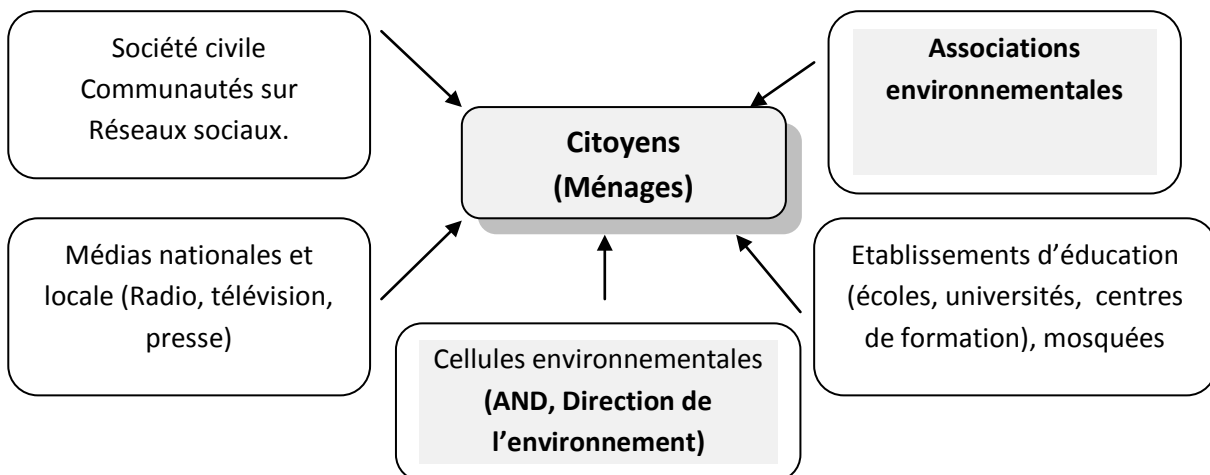
- **Acteurs intégrés au schéma de gestion** (Schéma n° 13)
- **Acteurs chargés de l'information, de la sensibilisation, et qui agissent sur les comportements** (Schéma n° 14).

Schéma n° 13 : LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SCHEMA LA GESTION DES DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL



Source : Elaboré par nous même à partir de : Djemaci ,2012.

Schéma n°14 : ACTEURS DE LA FORMATION –SENSIBILISATION AGISSANT SUR LES COMPORTEMENTS



Source : Elaboré par nous-même.

1. 2 : Du concept d'acteurs au concept de parties prenantes :

Les réflexions autour du terme « parties prenantes » ou « Stakeholders » se sont développées dans la littérature académique dans les années quatre-vingt après la publication de l'ouvrage majeur de Freeman "Stakeholder management, à strategic approach» (1984) (mercier 2010)⁸⁵. Tandis que la perspective de la théorie des parties prenantes (TPP) telle qu'elle est présentée par Freeman est d'ordre stratégique et éthique, le champ de réflexions des chercheurs concerne la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) au sein des entreprises lucratives. La TPP montre l'importance de composer avec des groupes ou individus autres que les actionnaires dont les intérêts dépassent les seuls enjeux économiques pour en faire des partenaires. La littérature sur la TPP montre que cette théorie Néo-institutionnelle (Huybrechts, 2014)⁸⁶ s'encastre dans un contexte économique et juridique préexistant (mercier, 2010)⁸⁷. Plusieurs réflexions qui datent du début du siècle ont été à la faveur de l'émergence de cette théorie considérée comme une véritable rupture avec la théorie libérale ; il y'a démocratisation de la firme et de sa gouvernance justifiant la nécessité de passer d'une conception actionnariale à une conception partenariale (Verstraete et Jouison-Laffitte, 2010).

Freeman explique dans son ouvrage qu'il n'en est pas l'inventeur du concept (⁸⁸), ce terme a été utilisé d'une manière explicite aux années 1960 dans une note interne de la Stanford Research Institute. Dans une analyse historique, Mercier, (2010) raconte que la notion a été utilisée implicitement dans les années 1930, à travers des notions voisines (constituencies par exemple). Plusieurs périphrases ont permis d'appréhender la nature des responsabilités liant l'organisation à son environnement (Mercier, 2010), l'histoire de l'évolution des firmes libérales indique que les débats ayant permis l'émergence des

⁸⁵ - MERCIER Samuel, « Une analyse historique du concept de parties prenantes : Quelles leçons pour l'avenir ? », Management & Avenir 2010/3 (n° 33), P142 -156.

⁸⁶ -HUYBRECHTS Benjamin, « les parties prenantes », centre d'économie sociale, université du liège U rl :http://www.ces.ulg.ac.be/fr_fr/services/cles/dictionnaire/o---p---q---r/parties-prenantes-stakeholders consulté le 26-04-2016

⁸⁷ -ibid, p.149.

⁸⁸ - Selon MERCIER(2010), Le mot est lié à un autre bien plus ancien. Le dictionnaire Oxford indique que le terme « stakeholding » apparaît pour la première fois en 1708 avec comme sens premier la notion de « pari » mais également « intérêt » (« to have a stake in : to have something to gain or lose by the turns of events, to have an interest in »).ibid .

réflexions sur l'objectif de l'entreprise et sa responsabilité vis-à-vis des acteurs avec lesquels elle interagit sont diverses :

- Juridiques ; Les débats autour du procès ayant opposé les frères Dodge actionnaires à la Ford Motors contre Henri Ford en 1919. Ford gérait la firme automobile qu'il avait créé sur une base de la responsabilité sociale vis-à-vis des travailleurs. Il a été poursuivi en justice par les actionnaires de la firme. Ces derniers considèrent que seules les actionnaires ont un droit dans l'entreprise. Le verdict a été remporté par ces actionnaires renforçant la vision actionnariale qui indique clairement que les actionnaires doivent être les seuls ayant droits de l'entreprise.
- Institutionnels et éthiques ; les réflexions de Berle & Means (1932) , les débats de Berle-Dodd (1931-1932) ,Dodd 1960 , autour du contrôle des dirigeants ,de la propriété de l'entreprise, et de la socialisation de celle ci

La définition portée aux parties prenantes sont diverses, la plus large (*basée sur la notion d'intérêt*) est celle proposée par Freeman (1984) laquelle définit les PP comme « *tout groupe ou individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise* ». ⁸⁹

Mercier (1999), propose une définition plus orientée sur les enjeux partagés entre acteurs. Selon lui, « *les stakeholders sont l'ensemble des agents pour lesquels le développement et la bonne santé de l'entreprise constituent des enjeux importants* ». ⁹⁰

Les acteurs sont alors moins nombreux : fournisseurs, clients, employés, pouvoirs publics, banques,... .

D'autres partisans proposent des définitions plus étroites basées sur une identification de ces parties prenantes entre volontaires (ou primaires : clients, employés propriétaires, fournisseurs) et involontaires (ou secondaires : médias, groupes de pression, gouvernement, concurrents) selon qu'elles acceptent /ou sont exposées à un certain

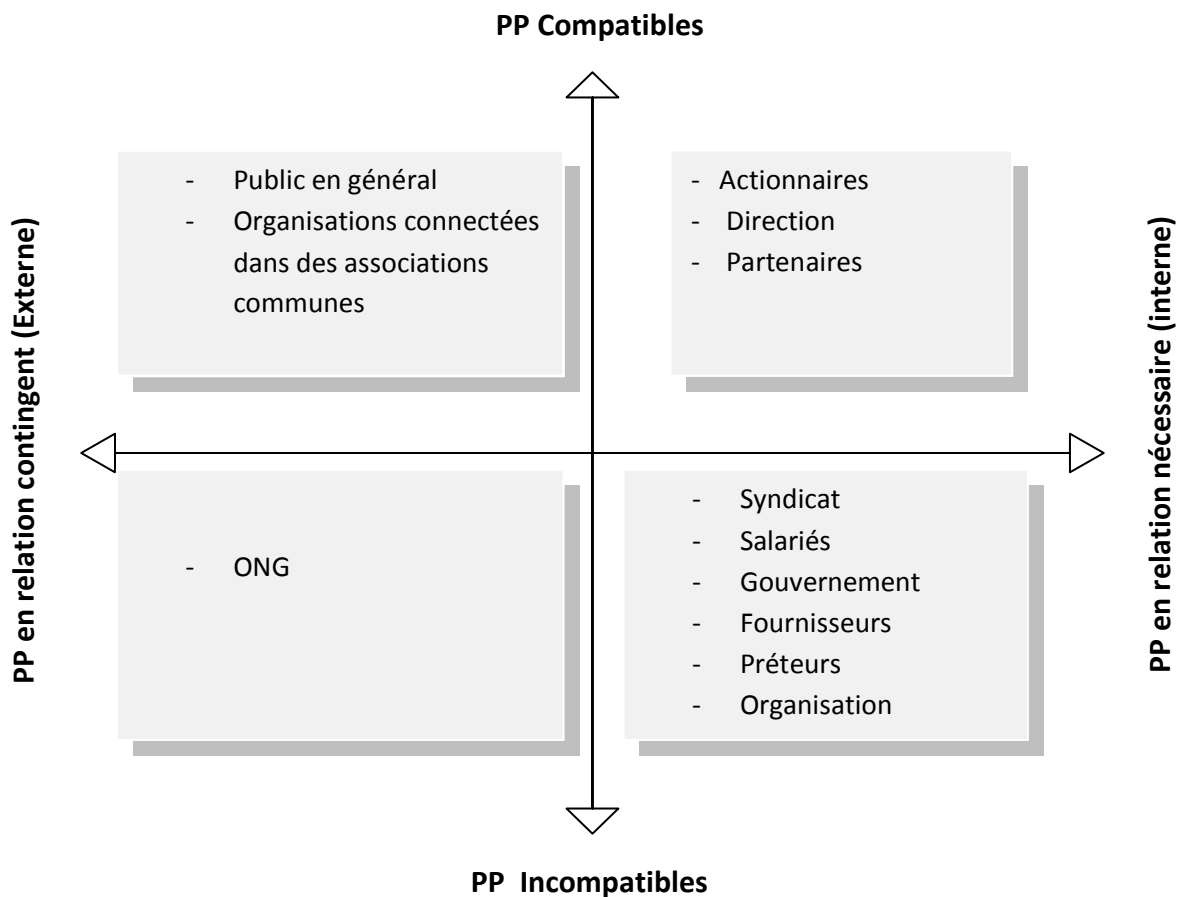
⁸⁹ - MERCIER.S. Op.cit

⁹⁰ - Salma Damak Ayadi, « La théorie des parties prenantes : théorie empirique ou théorie normative ? », CREFIGE, Université de Paris-Dauphine. 2003. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00582754>

risque (basée sur la notion de risque), en nouant une relation avec l'entreprise (Salma Damak Ayadi ,2003).⁹¹

En se basant sur la théorie de différenciation sociale, les stakeholders⁹² se distinguent entre eux en quarts groupes selon les relations entretenues entre ces pp et l'organisation. Ces les relations peuvent être, d'une part, compatibles ou non compatibles avec les intérêts de l'entreprise et, d'autre part, nécessaires (internes) ou contingentes (externes) (, cette distinction est représenté dans la schéma suivant :

**Schéma n°15 : Typologie des parties prenantes des firmes selon
Freidman –Miles (2002) porté sur la théorie de différenciation sociale (Archer ,1996)**



Source : Elaboré par nous même à partir de : Salma Damak Ayadi. 2003.⁹³

⁹¹ - Salma Damak Ayadi, op.cit.

⁹² - Ibid

⁹³ -Ibid.

Dans le champ de l'ESS, comme pour les entreprises libérales classiques, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont aussi leurs parties prenantes. Huybrechts (2010) explique que la *stakeholder theory* dans la littérature anglo-saxonne liée à l'ESS est également mobilisée dans les théories fondatrices sur les « non profit organizations ». Le constat de cette lecture est que de nombreuses associations sont créées par des personnes désirant organiser un service pour lequel elles sont elles-mêmes demandeuses (par exemple une crèche mise sur pied par des parents). Comme pour le reste des OESS, la préoccupation non satisfaite peut présenter un facteur qui regroupe des parties prenantes autour d'une OESS émergente. (Defourny, Mertens, 2010) constatent que ces parties prenantes représentent des groupes sociaux homogènes pour des entreprises classiques de l'ESS, tandis que la génération actuelle des entreprises sociales voit l'implication de différents partenaires composés de plusieurs catégories d'acteurs moins homogènes : (travailleurs salariés, bénévoles, usagers, organismes d'appui et pouvoirs publics locaux ...) associés dans le même projet.

Bien que la littérature sur la TPP se consacre à la firme établie, la TPP peut également prendre comme terrain l'entreprise naissante (Vestraete et Jouison, 2006) Dans l'ESS, l'entreprise sociale naissante est un moyen de poursuivre une mission commune et regroupe un ensemble d'objectifs des PP qui seront intégrés à la stratégie de l'organisation en amont. Cette prise en compte des PP par « *un processus d'entrepreneuriat collectif qui implique souvent une diversité d'acteurs dans la création d'une organisation* »⁹⁴. Dans les OESS, la mission commune réduit les controverses que rencontre la pratique de la TPP constatée dans l'économie lucrative. Tandis que dans les entreprises lucratives la satisfaction de certains intérêts des salariés, des fournisseurs, des clients, des associations/ ONG ou celle des pouvoirs publics peuvent être en contradiction avec celle des actionnaires (réduit la marge du profit et le retour sur investissement), les intérêts des parties dans les OESS sont moins hétérogènes et tournés vers la finalité sociale et/ou environnementale commune.

⁹⁴ - Benjamin Huybrechts, Sybille Mertens, Julie Rijpens, 2014, p157, 176, "Explaining stakeholder involvement in social enterprise governance through resources and legitimacy, in "Social Enterprise and the Third Sector: Changing European Landscapes in a Comparative Perspective", Routledge, New York.

L'implication de ces PP dans les OESS ainsi que leurs écoutes suivent une tendance plus forte qu'en entreprises de l'économie lucrative (Huybrechts, Mertens et Rijpens, 2014), il existe une implication des différents acteurs avec lesquelles ces organisations interagissent dans leurs structures de gouvernance. Les formes juridiques sont dans ce cas un moyen qui permet d'encourager la démocratie économique en reconnaissant des PP autre que les investisseurs à participer officiellement aux organes de gouvernance.

Dans la cadre de notre recherche, l'identification des acteurs pouvant devenir des parties prenantes au projet d'émergence organisationnelle d'une OESS s'est faite à travers l'identification de ces parties par rapport à notre problématique de la gestion des déchets ménagers ; Ces acteurs sont directement présent dans le schéma de gestion des déchets, ils représentent les organismes étatiques ⁽⁹⁵⁾ (commune, centre d'enfouissement technique), des acteurs du secteur lucratif privé (les entreprises de collecte, les récupérateurs), et des acteurs non institutionnels (les récupérateurs informels, les citoyens). Il existe d'autres acteurs qui sont liés aux précédents acteurs où sont présent d'une manière indirecte par leurs contributions dans le secteur de la gestion par la sensibilisation et l'information des citoyens face aux activités de tri sélectif, au respect des procédures de collecte, et à la préservation de l'hygiène public et de l'environnement d'une manière générale.

SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous rappelons que cette recherche traite comme objet les déchets ménagers dans le champ de l'économie sociale et solidaire. A notre connaissance, il n'existe pas ou très peu de travaux qui traitent la problématique des déchets ménagers dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou du moins par l'approche de l'émergence organisationnel par le BM. Elle propose d'analyser l'émergence d'une organisation à finalité sociale pour répondre à la problématique des déchets ménagers.

⁽⁹⁵⁾ -Nous rappelons que la présence d'acteurs publics comme parties prenantes à une OESS est possible et même nécessaire, mais la gestion doit rester indépendante de celles ci. La notion d'utilité sociale se réfère à une démarche participative associant les multiples partenaires (usagers, salariés, ...) y compris les pouvoirs publics, ceci est l'un des principes de l'ESS mais également pour la définition des biens et des services qui doivent être produits.

2.1. Positionnement épistémologique : le constructivisme :

La recherche s'inscrit dans le paradigme constructiviste, à travers ce paradigme :

« Toute réalité est construite. Elle est créée par le chercheur à partir de sa propre expérience, dans le contexte d'action et d'interaction qui est le sien: observations et phénomènes empiriques sont le produit de l'activité cognitive des acteurs (...) La connaissance construite est une connaissance à la fois contextuelle et relative mais surtout finalisée : elle doit servir le ou les objectifs contingents que le chercheur s'est fixé(s) ; elle est évaluée en fonction des objectifs qu'elle atteint, ou non, c'est-à-dire suivant les critères d'adéquation ou de convenance d'une part, et de faisabilité d'autre part ».

Notre recherche tente d'expliquer l'émergence organisationnelle d'une OESS à travers la construction d'un ensemble de réalités qui confirment qu'une telle organisation est viable dans le temps et permet de contribuer à une meilleure gestion des déchets ménagers dans la commune étudiée. Cette recherche a pour but de poser un regard sur la question de la préservation de l'environnement d'une manière générale et l'espace de vie commun d'une manière particulière, par une meilleure gestion des déchets ménagers dans cet espace à travers le sujet choisi (L'ESS). Notre recherche ne prétend pas à l'exhaustivité, car d'autres constructions sont possibles et dépendent du type et du nombre de parties prenantes intégrées dans le projet d'OESS.

La recherche porte sur différentes idées et concepts existants en interaction avec la problématique de recherche. L'intérêt est *« une transformation des modes de réponses traditionnelles dans un contexte donné »*⁹⁶ en proposant l'ESS comme champ d'analyse des déchets ménagers. Pour mieux appréhender les spécificités des organisations en ESS, nous avons choisi d'aborder certains concepts à travers deux champs de l'économie qui sont : l'économie néolibérale lucrative et l'économie sociale et solidaire.

⁹⁶ - ALLARD-POESI Florence, MARECHAL Garance , 2014, P.59, « Construction de l'objet de la recherche », in « Méthodes de recherche en management » , Dunod. Paris

2.2. Design de la recherche : Le design d'une recherche scientifique ou l'architecture de la recherche, est :

*« La trame qui permet d'articuler les différents éléments d'une recherche : problématique, littérature, données, analyse et résultat. C'est un élément crucial de tout projet de recherche empirique, quel que soit l'objet de recherche et le point de vue méthodologique choisi (...) d'une manière générale, l'évaluation de la qualité d'un design repose, d'une part, sur la logique de l'ensemble de la démarche de recherche et, d'autre part, sur la cohérence de tous les éléments qui la constituent ».*⁹⁷

La recherche a été structurée autour des trois composants du BM. Nous avons retenu ici le modèle GRP du BM, développé par Verstraete et Jouison-Laffitte (2009) car, d'une part, il propose une conceptualisation du BM basé sur un corpus théorique varié et solide, à savoir la « théorie des parties prenantes », la « Resource Based View » et la « théorie des conventions », et d'autre part, il a démontré son aspect opérationnel en faisant l'objet de recherche-action (Valéau et al ,2012). La grille BM constitue donc à la fois un outil de recueil des données duquel découlent certaines questions de notre guide d'entretien destiné aux experts de la gestion des déchets, et une structure pour la représentation synthétique des résultats de l'étude .L'étude empirique permet d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses de recherche et en même temps d'alimenter les parties « Génération, Rémunération et partage de la valeur » .Ces parties concernent la valeur créée de type social (sociétale, environnementale) et économique , sa génération et sa répartition à travers la collaboration d'un ensemble de parties prenantes autour du projet d' OESS.

2.3. Approche méthodologique qualitative :

Dans l'étude empirique, nous avons choisi d'établir une étude qualitative. L'analyse qualitative permet un recueil riche des données, d'appréhender plus facilement et de comprendre le phénomène humain complexe. Elle aide à mettre en évidence les raisons sous-jacentes expliquant certains comportements, mais aussi les perceptions individuelles ou les perceptions d'un groupe d'acteurs à propos d'un même phénomène. Notre étude qualitative porte sur les points de vue des acteurs intégrant le schéma de la gestion des

⁹⁷ - ROYER sabelle , ZARLOWSKI Philippe ,2014. P.169, »Le design de la recherche », in, « Méthodes de recherche en management », Dunod. Paris

déchets ainsi que le point de vue et la perception des acteurs chargés de la sensibilisation à la question de l'hygiène publique et le tri sélectif (c'est-à-dire les experts du domaine) , cela permet d'illustrer les problèmes concrets liés aux déchets ménagers et la potentialité de faire interagir ces acteurs autour d'un projet d'organisation en ESS sur un territoire délimité géographiquement et administrativement : la commune de Bou *Ismail* dans la wilaya de Tipaza.

2.4. Mode de raisonnement hybride :

Avant d'entamer la recherche sur le terrain, il faut d'abord mener une réflexion sur le raisonnement scientifique à adopter. En effet, il existe deux grands types de raisonnements, l'un orienté vers l'exploration et la découverte de résultats novateurs, appelé « induction », et l'autre visant à tester et à mettre à l'épreuve de la réalité des objets théoriques, appelé « déduction. Dans notre étude, afin d'éviter d'avoir à choisir un raisonnement au détriment de l'autre, nous les avons mobilisé tous les deux, ce qui nous a permis de bénéficier des avantages de chacun.

2.4.1. La déduction :

Nous avons donc utilisé la déduction lors de la construction de notre guide d'entretien, en nous basant essentiellement sur un cadre conceptuel et théorique en ESS.

Le choix du cadre conceptuel et théorique consiste à choisir un ensemble d'objets (concepts et théories) en management dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ces choix permettent d'appréhender l'émergence organisationnelle d'une OESS , la préoccupation de cette OESS est de contribuer à l'optimisation de la gestion des déchets ménagers .Afin d'éclairer le choix du sujet de la recherche, nous avons veillé à expliquer l'origine sémantique et historique (BOUTILLIER et al 2014) de certains concepts en ESS. La formulation de la question centrale prend l'aspect « d'un intérêt commun entre acteurs concernés » et permet une orientation de la recherche axée sur l'intérêt, mais pour notre étude c'est surtout la finalité sociale qui motive cette recherche , cette finalité est la préservation de l'espace de vie commun . L'exploitation théorique a donc été étai d'une grande importance pour notre construction , nous avons intégré des hypothèses qui nous ont permis de délimiter notre champ d'observation et d'analyse et de permettre

« une suite logique du raisonnement étayé par l'observation, l'analyse et la déduction »⁹⁸.

Le raisonnement déductif nous a donc permis de délimiter l'analyse et l'interprétation de nos résultats de recherche à partir d'un ensemble d'éléments de notre cadre conceptuel et théorique.

2.4.2. L'induction :

L'induction représente « une inférence conjecturale concluante : 1) de la régularité observée de certains faits à leurs constance ; 2) de la constatation de certains faits à l'existence d'autres faits non donnés mais qui ont été liés régulièrement aux premiers dans l'expérience antérieure. »⁹⁹

Nous avons mobilisé l'induction lors de l'analyse des données recueillies. Les citations des personnes interviewées ont alors été regroupées et transformées en idées principales, plus génériques, afin de mieux les répertorier dans le système de catégorie mis en place. Ces catégories représentent des « thèmes » qui sont déterminés à partir de nos hypothèses et reliés aux composantes du Business model GRP.

2.5. Le choix de l'étude de cas unique : Une commune :

L'analyse d'un seul cas (une seule région) fait partie de la stratégie de description dans la recherche en science sociale (ZAGRE .A , 2013). Elle ne permet pas la généralisation de nos résultats , mais permet de « réunir des informations aussi nombreuses que possible dans l'espoir de capter la plénitude d'une situation, la description est un moyen privilégiée pour approfondir des problématiques ».¹⁰⁰

L'économie sociale et solidaire est d'une part une économie de proximité, elle s'oriente à trouver des réponses à des problèmes que rencontrent un groupe d'individus dans une société appartenant à un territoire délimité, d'autre part, par rapport à la question des déchets ménagers , l'APC représente l'organe de mise en œuvre de la politique de

⁹⁸ -BOUTILLIER Sophie et al,2014 ,page 187, « Méthodologie de la thèse et du mémoire », Studyrama. France.

⁹⁹ - ALLARD POESI Florence,. MARECHAL Garence, 2014, p.79, « Construire l'objet de la recherche » ,in « Méthodes de recherche en management » ,Dunod, Paris.

¹⁰⁰ - ZAGRE Ambroise, 2013, page 61, « Méthodologie de la recherche en Sciences sociales », L'Harmattan. Paris.

gestion des déchets ménagers en Algérie. Nous avons donc choisi de délimiter le territoire à une commune qui regroupe des individus citoyens qui partagent le même vécu.

2.6. Collecte des données :

Il existe deux types de collecte des données ; La collecte des données primaires ou « de première main » qui appelle le chercheur à recueillir lui-même les données du terrain, et la collecte des données secondaires ou « de seconde main », qui permet au chercheur d'exploiter des données déjà disponibles. Nous avons utilisé dans notre recherche les deux modes de collecte.

2.6.1. La collecte des données primaires :

Les principaux modes de collecte de données primaires en recherche qualitative sont l'entretien individuel et l'entretien de groupe (Baumard et al, 2007). Nous avons favorisé l'entretien individuel qui nous met en situation de face à face avec les sujets interviewés. Ces sujets représentent des responsables et des directeurs d'entités différentes avec une distance géographique qui ne permet pas de réaliser des entretiens de groupes. L'entretien individuel était donc le plus approprié également pour favoriser le témoignage de décideurs et d'acteurs publics parfois réticents à discuter ouvertement de certains sujets sensibles. Les entretiens sont de type semi-directif, cela consiste à poser des questions ouvertes préétablies qui renvoient à des thématiques de notre recherche, tout en adoptant « *une attention positive inconditionnelle* »¹⁰¹. Ces responsables peuvent tout dire puisque chaque élément de leur discours « *a une certaine valeur et renvoie à des éléments analytiques à l'objet de notre recherche* »¹⁰². Nous avons adopté une « *attitude empathique* »¹⁰³ lors des entretiens tout en gardant une certaine distance pour ne pas influencer les répondants. Des reformulations de certaines questions étaient nécessaires pour permettre la compréhension de certaines questions aux répondants.

¹⁰¹ -BAUMARD Philippe et al, 2014, p275, « La collecte des données et la gestion de leurs sources » in « Méthodes de recherche en management », DUNOD. Paris

¹⁰² -Ibid

¹⁰³ -Ibid

2.6.1.1. Conduite des entretiens :

Les entretiens ont été planifiés à l'avance lors de nos collectes de données secondaires. Nous nous sommes présentés comme chercheurs en management préoccupés par la question des déchets ménagers. Les interlocuteurs ont perçu notre intérêt pour leur travail comme une forme de reconnaissance. Partant de là, nous avons pu accéder à l'ensemble des données nécessaires ou utiles à notre recherche. Nous avons présenté notre thème de recherche en expliquant brièvement que la recherche consiste à étudier la mise en place d'une organisation dont la finalité n'est pas de faire du profit mais qui est la préservation de l'environnement, l'intérêt de cette présentation qui prend une formulation générale est d'éviter d'influencer les répondants sur la question de la solidarité réciproque entre les citoyens et cette organisation et de laisser émerger l'idée à partir de notre question sur la mobilisation au tri.

2.6.1.2. Le guide d'entretien :

Afin de structurer les données primaires pour la construction de notre recherche, nous nous sommes orientés vers l'élaboration d'un guide d'entretien. Ce guide représente « un aide mémoire » qui facilite la fluidité de l'entretien. Nous avons élaboré un seul guide d'entretien, le tableau de l'annexe (n°7) représente la relation entre les questions du guide avec les thématiques de notre recherche, un rapprochement entre les questions secondaires avec deux éléments ; D'une part , avec les composants du Business model « Génération, Rémunération, Partage » de la valeur (GRP) adapté à l'entrepreneuriat social (VALEAU et al ,2012) ,et d'autre part avec les faisceaux d'analyse de l'entrepreneuriat social en ESS du centre de recherche européen sur l'émergence des entreprises sociales en Europe » (EMES) (Voir Schéma n° 7).

2.6.1.3. Choix de l'échantillon :

Notre échantillon est composé d'un ensemble de responsables d'institutions publiques de gestion des déchets ménagers et le manager d'une entreprise privée de valorisation. Cet ensemble d'acteurs représente les parties prenantes du projet sociale .Le choix est porté sur une logique de classification de ces acteurs par l'effort de catégorisation par rapport à notre problématique .Cette classification a permis d'identifier deux types de

parties prenantes : ceux intégrés au schéma de gestion (Commune, CET, DEW, entreprise privée de valorisation) et ceux chargés de la formation et de la sensibilisation et qui agissent sur les comportements (cellules environnementales au niveau de la DEW et l'AND) (Voir Chapitre 3 ,page 72).

Le tableau (n°13) ci-dessous présente les différentes fonctions et organisations d'appartenance des personnes interrogées.

Tableau n° 10: LES DIFFERENTES FONCTIONS ET ORGANISATIONS D'APPARTENANCE DES PERSONNES INTERROGÉES.

N°	Fonction	Organisation	Date – Durée de l'Entretien
1	Chef de service « hygiène et voirie »	Commune de Bou Ismail	19/04/2016 Durée : 40 mm
2	Directeur de l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique de Tipaza	Epic CET Tipaza –Sidi Rached	17/04/2016 Durée : 1h15mm
3	La chef du service Organisation et Autorisation	Direction de l'Environnement - Tipaza	25/04/2016 Durée : 40 mm
4	La responsable de la sensibilisation, formation et de l'éducation environnementale	Direction de l'Environnement - Tipaza	17/04/2016 à 11h Durée : 45 mm
5	Directeur chargé des collectivités locales	L'Agence nationale des déchets	04/05/2016 Durée : 1h45 mm
6	Chef de service Communication	L'Agence nationale des déchets	15/05/2016 Durée 1h30
7	Manager depuis 1993	Entreprise de récupération et de recyclage du plastique et des métaux- Bou Ismail	08/05/2016 Durée 40 mm

Source : Elaboré par nous même.

2.6.1.4. L'observation : L'observation est une méthode de recherche qui peut être mobilisée à la fois dans les études quantitatives et qualitatives. Baumard et al (2014) la définissent comme étant « *un mode de collecte de données par lequel le chercheur observe de lui-même, de visu, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation.* »¹⁰⁴.

Cette méthode contribue à compléter et à améliorer les données recueillies par les autres méthodes de recherche, et ce grâce au rôle essentiel qu'elle joue dans la détection et

¹⁰⁴ - BAUMARD et al : Op.cit. p. 277

l'expression du non-dit lors de nos périodes de recherche auprès des institutions ou nous avons fait notre enquête.

2.6.2. La collecte des données secondaires : L'analyse des données documentaires représente une autre source des données à notre recherche, les documents utilisés pour le recueil de l'information sont constitués de recherches scientifiques liées à notre objet et sujet de recherche , des études d'experts en urbanisme et en gestion des déchets tel que les schémas directeurs de la gestion des déchets urbains des communes de la wilaya de Tipaza, le plan d'urbanisme de la ville étudiée , le rapport sur la caractérisation des déchets en Algérie , et des documents internes aux organismes interviewés . Ces données viennent compléter celles recueillies lors des entretiens, une triangulation avec les données recueillies avec les données collectées par l'observation et les entretiens nous a permis de compléter et de préciser l'information recueillie auprès des interviewés et de renforcer leur fiabilité.

2.7. Analyse des données :

Une fois les entretiens transcrits, nous avons élaboré un tableau qui regroupe les thématiques de notre recherche, chaque thématique contient un ensemble de questions du guide d'entretien avec les réponses des interviewés, une analyse horizontale entre les mêmes réponses nous a permis de dégager des idées principales. Un découpage des données en morceaux pour les structurer dans les subdivisions de chaque thématique a permis de relier les « *informations pertinentes par rapport au système de catégorie mis en place* »¹⁰⁵ . L'analyse qualitative des données a été donc effectuée par l'analyse thématique qui favorise le bon sens et consiste à « *Trouver par une approche horizontale les thèmes récurrents entre les différents documents ou entretiens du corpus et le contenu qui s'y rattachent* »¹⁰⁶ . Dans notre recherche, les thèmes sont déterminés à partir de nos hypothèses qui sont reliées aux composantes du Business model GRP, l'analyse thématique a été élaborée a priori car « *l'analyse thématique peut soit être faite à priori, à partir des thèmes préalablement déterminés et qui ont par exemple donné lieu aux*

¹⁰⁵ - PELLEMANS Paule, 1999, p.175, « recherche qualitative en Marketing ; perspective psychoscopique », deboeck, Bruxelles.

¹⁰⁶ -Ibid

*rubriques du guide d'entretien, soit reposer sur la lecture et l'analyse du corpus et « émerger » de cette façon ».*¹⁰⁷

L'analyse des résultats s'est faite en deux temps : Dans un premier temps nous avons présenté les résultats par rapport à chaque question, toute question représente une catégorie différente. Dans un deuxième temps nous avons analysé ces résultats par rapport aux hypothèses de la recherche: « *Chaque thème repris dans le guide d'entretien donne lieu à la construction d'un ou plusieurs groupes de catégories distinctes et indépendantes* ». ¹⁰⁸

2.8. Les difficultés de la recherche :

Le déroulement de notre travail, ne s'est pas effectué sans difficultés, nous présentons dans ce qui va suivre les trois principales :

La première difficulté est liée à la rareté des travaux scientifiques sur le Business Model dans l'entrepreneuriat social, nous avons été amenés à mobiliser deux articles scientifiques de Valéau et al (2012) sur le business model GRP. Ces travaux ont été cités par les concepteurs de ce modèle (Verstraete et al ,2012) comme étant une première adaptation de ce modèle qui fait l'objet de recherches en cours. Toutefois, la liaison faite entre les composants de ce modèle et les critères d'identification de l'entrepreneuriat social en ESS n'en n'est qu'à ses débuts et pose des difficultés dans l'interprétation.

La deuxième difficulté concerne notre échantillon de recherche, hormis les représentants des institutions publiques avec lesquelles nous avons pu effectuer nos entretiens, nous avons rencontré des difficultés à nous entretenir avec les représentants du secteur privé de la récupération, il n'y avait qu'une seule entreprise qui a accepté de nous accorder un entretien. Nous avons pu contacter cette entreprise par l'intermédiaire du responsable du centre d'enfouissement technique de la wilaya.

¹⁰⁷ - GAVARD PERRET Marie Laura –HELME GUIZON Agnès,2012, p290, « Choisir parmi les techniques spécifiques d'analyse qualitatif », in « Méthodologie de recherche en science de gestion », Pearson. Paris.

¹⁰⁸ -Ibid.

Il nous a également été difficile d'atteindre les entreprises privées de collecte dans le cadre du contrat de concession. Au moment de notre recherche, l'appel d'offre était en phase de lancement et les noms de ces entreprises inconnus. Il en est de même pour ce qui est de la difficulté d'atteindre le secteur informel et les associations environnementales de la wilaya. La seule association qui existe au moment de notre recherche est située à Cherchell.

Lors de notre collecte des données secondaires, il s'est avéré que les comités des quartiers de la commune sont une partie prenante non négligeable au projet d'OESS sur deux volets, le premier repose sur le fait que ces comités sont des associations locales et donc des OESS de proximité, le second est que ces associations permettent de représenter les citoyens, leurs perceptions des déchets ménagers, du tri, de la qualité du service rendu par la commune ainsi que les campagnes de sensibilisation menées. De ce constat, nous avons élaboré un second guide d'entretien pour une seconde enquête, une liste des représentants des quartiers nous a été remise par la commune, mais l'indisponibilité ou la résistance de ces personnes nous ont amené à renoncer à cette enquête pour contrainte de temps.

La troisième difficulté est que le schéma directeur de la gestion des déchets urbains de la commune de Bou Ismail est indisponible, ce qui nous a demandé de fournir des efforts supplémentaires dans la collecte des données secondaires pour construire le deuxième chapitre.

SECTION 3 : RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE

La section suivante est consacrée à l'interprétation des résultats de l'enquête, nous présentons d'abord les résultats pour chacune des thématiques liées à notre problématique, en suite, et sur la lumière de ces résultats, nous avons établi une analyse pour chaque thématique. ces analyses nous permettent d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses de recherche.

3.1. Thématique 1 : L'organisation des ressources

- **L'optimisation de la gestion du déchet ménager : Les perceptions sont variées mais complémentaires :**

Tandis que l'optimisation se définit comme une démarche qui consiste à rendre optimal le fonctionnement d'un système, ou atteindre le meilleur fonctionnement, un meilleur rendement, de meilleures conditions d'utilisation, accroître la rentabilité ou réduire des coûts de fonctionnement (Larousse 2014), la gestion des déchets peut être considérée comme ce système à optimiser et qui fait interagir plusieurs acteurs du secteur de la gestion et englobe quatre fonctions qui sont : la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination de ces déchets (Ballet, 2011), bien que chaque acteur se réfère dans la définition de l'optimisation des déchets ménagers à ces responsabilités, ils s'alignent sur trois actions essentielles : la sensibilisation des citoyens pour une meilleure collecte, un tri minutieux à la source, la valorisation de ce qui peut l'être.

Certains de ces acteurs considèrent que l'optimisation de la gestion relève de la responsabilité de l'état à travers le service de « collecte » jugé défaillant : (***"Je reconnais que le service de collecte manque de gestion, on est mal organisé. Des fois, on travail par des coups de téléphones, et puis y'a le problème du parc engins à maintenir..."***) (Chef de service, homme, 48 ans). D'autres acteurs considèrent que la responsabilité est partagée entre les services de collecte et les citoyens ; (***"Des collectes régulières à temps biens définis, La sensibilisation du citoyens au niveau des quartiers..., agir sur la conscience qui permettra ensuite d'agir sur les comportements..."***) (Directeur, homme, 46 ans), ces derniers (les citoyens) ne sont pas imprégnés d'une culture environnementale, ceci est dû au manque de sensibilisation (***"je reconnais qu'il existe peu de sensibilisation médiatique, tenez par exemple, le seul spot sur la préservation de l'environnement date de 2007 avec le footballeur Algérien Rabah Madjer, c'est honteux vis-à-vis du ministère tutelle..."***) (Chef de service, Femme, 35 ans). Le déchet est considéré comme une nuisance qu'il faut absolument s'en débarrasser, les notions de « risque », de « valeur économique », et de « préservation de l'environnement » ne sont pas ressenties dans les comportements des citoyens ; (***" il y'a manque de culture du citoyen face à la valorisation des matières recyclables et produits en fin de vie"***)

(Manager, homme, 49 ans) .Enfin la notion du « bien être citoyen» est perçue par les professionnels et fait partie des objectifs d'une bonne gestion des déchets ménagers ; (*"L'optimisation, c'est l'amélioration du cadre de vie du citoyen, car, hors l'analyse économique qui attribue une valeur au déchet, les déchets ménagers sont considérés comme une nuisance visuelle et olfactive pour le citoyen."*) (Directeur, homme ,52 ans).

- **La mobilisation au tri : Les perceptions sont convergentes sur l'inexistence d'une culture environnementale des citoyens, la sensibilisation permet de faire participer au tri :**

Le citoyen ne dispose pas d'une culture environnementale, cela est dû au manque de sensibilisation, les médias ne jouent pas assez leurs rôle de sensibilisation ; (*« Le constat est là, les acteurs censés agir sur la culture du citoyen sont absents, à ma connaissance, il n'existe pas ou très peu d'émissions télévisés, de journaux qui évoquent en continue cette thématique. »*) (Directeur, homme, 46 ans) .Donc la vulgarisation de la thématique facilitera d'agir sur les personnes, notamment les plus jeunes avec des méthodes ludiques. Les enfants ont une influence sur les parents. Le déchet ne représente pas seulement une nuisance, il peut être une source d'énergie, de matières secondaires, d'engrais s'il est traité ; *« Le déchet est perçu par l'Algérien comme une nuisance, ... Pour changer les mentalités, agir sur le subconscient, il est nécessaire de sensibiliser et d'agir à travers plusieurs dimensions :La dimension culturelle ,socioéconomique,... le recule des subventions va chambouler la vie des citoyens, c'est une occasion d'inculquer la culture de l'économie verte »*,(Directeur ,homme, 46 ans). Afin d'expliquer toute les dimensions du déchet, plusieurs acteurs proposent de faire appel à une équipe multidisciplinaire .La dimension religieuse est un vecteur de motivation sur lequel il faut agir (*« d'autre part il y'a le levier religieux, qui- je pense - n'a pas joué son rôle, trier permet de préserver l'environnement, mais pour le citoyen, ça pourrai aussi être un geste qui va être récompensé par le Divin (imatatou el ada) »*) (Directeur, homme, 52 ans). Parmi cette équipe de sensibilisation multidisciplinaire, la société civile telle que les comités des quartiers et les associations en sont les principaux acteurs (*« Je vois la mobilisation par un soutien moral, si les autorités sont derrière les comités des quartiers, par la présence et l'écoute, les choses fonctionneront J'ai vu des comités de quartiers à Bouismail qui on mit en place une caisse commune pour le maintien de leurs*

quartiers .allez y voir du côté des coopératives (habitations collectifs) » (chef de service, homme, 48 ans). Ce mouvement manque de reconnaissance et d'encouragement par la commune qui ne reconnaît pas leur rôle à « combler l'écart » sur les actions de celle-ci dans la gestion des déchets, ***« Dans la wilaya de Tipaza ,les associations ont cessé leurs activités de volontariat par rapport à la préservation de l'hygiène, (...), je les comprend, car ils ne reçoivent même pas une reconnaissance de celle-ci (commune) , alors pour ce qui est du soutien, il faut d'abord reconnaître leurs limites (commune) pour ensuite collaborer avec l'action volontaire »*** (Chef de service, femme, 40 ans)

La seule entreprise de valorisation privée interviewée implique les services de la collecte ***(«faut que les chargés de la collecte donnent l'exemple ,prennent le temps d'expliquer ,de comprendre et faire réagir leurs supérieurs face aux préoccupations des citoyens.... par exemple engager des jeunes pour récupérer les emballages sur les routes ,les espaces publiques, le citoyen commencera alors à s'intéresser de près à ces activités et il contribuera à sa manière. »)*** (Manager, homme, 49 ans).

Malgré que certains acteurs suggèrent la « non- contrepartie » au tri sélectif, d'autres chargés de la sensibilisation confirment que des encouragements sous forme de manifestations de réhabilitations soutenues par des moyens pour la mise en œuvre permettent le renforcement de la mobilisation des citoyens au respect des horaires de collecte, des espaces dédiés, le tri entre emballages et déchets fermentescibles. Ces apports sont reliés à la réhabilitation des quartiers, des espaces verts... ***« Le citoyen souhaite vivre dans un quartier propre, et si vous le récompensez de temps en temps avec des arbustes et des rosiers à planter, des actions de réhabilitation tel que peindre un trottoir, il donnera plus. Par la suite les autres quartiers suivront, il y'a une sorte de concurrence pour ce genre de chose. Une fois que les autres voient le résultat, ils viendront vers vous vous demander comment faire. (El tahfise bi absate el imkaniyates) »***. (Chef de service, femme, 33 ans). Ces manifestations sont à mettre en place en contribution avec l'entraide citoyenne (Twiza) : ***« Il existe une prédisposition chez l'Algérien pour faire du bien, moi je reste étonné de la mobilisation twiza pour construire une maison, nettoyer une ville,(...) pour votre question sur la solidarité autour du tri , c'est très faisable, il reste à promouvoir le déclic, inculquer la culture environnementale avec un accompagnement et un discours qui tiens la route sans***

contrepartie (dématérialiser les actions) ». (Directeur, homme, 46 ans). La généralisation des dispositifs mis en place dépendent des résultats obtenus. Une fois devenues palpables sur un espace, un effet de boule de neige permettra la généralisation des bonnes pratiques (**« Je pense que si les bonnes habitudes s'installent dans un quartier et que les citoyens sentent la différence de leurs actes, les autres suivront, nous les Algériens on est comme ça. »**) (Directeur, Homme, 52 ans).

- **La collaboration des acteurs du secteur : Les acteurs s'alignent sur le fait que la collaboration entre eux est ce qui doit se faire, mais le degré de faisabilité diverge. Collaborer avec les services de la commune reste un obstacle majeur :**

une collaboration permet une complémentarité entre les responsabilités de chacun, la synergie réduit les dysfonctionnements liés à la gestion des déchets ménagers, **« Il y'aura moins de problèmes, un travail collectif entre les autorités (APC, Services d'ordre public, ...) et les citoyens. L'intérêt qui peut les regrouper c'est le tri des déchets à la source. »**, (Chef de service, homme, 48 ans) (**« Il faut y avoir une synergie entre les acteurs pour que les actions menées permettent l'atteinte des objectifs, avoir le même discours est parfois nécessaire »**), (Chef de service, femme, 35 ans). Bien que certains acteurs travaillent ensemble de façon occasionnelle sur des campagnes de réhabilitation et de mise en place du tri sélectif dans des quartiers pilotes, l'affiliation de certains acteurs à deux ministères différents rend difficile la collaboration ; (**« il existe plusieurs acteurs avec des agendas et des discours différents »**) (Directeur, homme, 46 ans). Il s'agit du ministère des « collectivités locales » pour la commune et le ministère « l'environnement » pour le reste des acteurs. Ces acteurs s'accordent que le travail avec la commune est plus difficile, ce qui entrave une bonne gestion des déchets ménagers, (**« le travail avec les autres parties est difficile, prenons par exemple la commune, elle est limitée à son parcours, et la encore, (yekhedmou ghir fli urgences) , et c'est toujours la faute ou le problème de moyens... »**) (Chef de service, femme, 40 ans). L'obstacle le plus important réside dans la mise en œuvre par les services concernés dans la commune (**« Nous menons actuellement une campagne pour harmoniser le code couleur des bacs de tri à l'échelle nationale. Remarquez, les difficultés rencontrées**

c'est au niveau de la mise en œuvre par les communes c'est à la commune de généraliser les initiatives de tri, Mais ca ne se fait pas ») (Chef de service, femme, 35 ans). Hormis les moyens financiers, Plusieurs acteurs revoient cette difficulté de mise en œuvre à l'orientation politique des communes (*« quand vous voyez la commune qui ne réagit que lors de tels événements (politiques) et que y'a un problème d'hygiène public, c'est que la commune a faillit à sa mission, (le citoyen yhesse rouhou mahgour)... »*) (Directeur, homme, 52 ans), mais également la divergence de responsabilités accordés à celles-ci. Une collaboration reste envisageable sous condition d'une décentralisation, d'actions délimités sur des quartiers et coordonnés par des représentants, le volontariat de la société civile est un principal levier.

- **La faisabilité d'un projet d'organisation qui fait interagir des acteurs est plus envisageable pour les acteurs reliés directement à l'opérationnel :**

Tandis que les acteurs (Les représentants de l'AND, Le service « autorisations et organisation » à la direction de l'environnement) qui sont attachés aux aspects réglementaires dans la gestion des déchets ménagers perçoivent difficilement la structure d'une telle organisation, notamment pour ce qui est d'une « intégration » des représentants d'institutions publiques dans une structure privée. Les acteurs qui sont plus souvent reliés à l'opérationnel (sensibilisation, collecte, enfouissement..) et aux difficultés du terrain pensent que c'est envisageable ;

« Oui, appelez-le comme vous voulez, feuille de route, dispositif, organisation Peut importe, le plus important c'est que ça marche et pour cela, je pense que cela dépend également du porteur du projet, le choix des intervenants, le citoyen doit sentir que c'est pour lui que ça se fait ... le citoyen n'a plus confiance dans le discours politique » (Directeur, homme, 52 ans).

Une telle organisation sera un espace de communication -coopération- concertation entre des acteurs qui partagent les mêmes objectifs à des niveaux différents : *« Pourquoi pas. Chaque autorité pourra être représentée par une personne. S'ils arrivent à s'organiser, on cédera une partie de la collecte des déchets pour ce qui est valorisable .Tout le monde en gagnera quelque chose »*. Parmi les objectifs cités : la réduction des

déchets ménagers (CET, Commune), la protection de l'environnement (AND, Direction de l'Environnement), La récupération de matières secondaires propres (Les entreprises de valorisation). Les points les plus importants sont : La fiabilité du porteur du projet, la tenue de la promesse émise, l'interaction entre institutions du schéma de la gestion des déchets avec des mouvements citoyens **« C'est envisageable, mais sous condition d'une décentralisation, C.-à-d. agir dans un espace délimité loin des dispositifs complexes avec une intégration de la société civile »**. Et pour le secteur privé de la valorisation, cela permettra de le rapprocher des institutions publiques (**« Si cette organisation nous permet d'interagir avec les acteurs publics, ca sera plutôt l'expertise et l'accompagnement pour développer l'activité vers de nouveaux débouchés.»**) (Manager, homme, 49 ans).

Bien que le travail de coordination entre les acteurs du secteur se fait par l'agence nationale des déchets, cette agence exerce ses activités au niveau des wilayas a travers les directions de l'environnement de wilayas, mais il est difficile pour une seule agence nationale d'agir sur le territoire nationale à un niveau spatiale plus réduit (**« L'AND ne peut pas traiter la problématique des déchets ménagers à l'échelle de toute les communes dans le pays ou au niveau de tous les quartiers. Déléguer une partie de notre travail dépend du type du statut de cette organisation, ca reste à discuter. »**), (Chef de service, femme, 35ans)

- **L'intérêt d'un tel projet : La mise en place d'une telle organisation permet d'atteindre les objectifs de chaque acteur ;**

Une telle organisation permet la sensibilisation des citoyens, **« la sensibilisation au tri et le respect de la collecte, il est difficile d'avoir des résultats rapides. Alors toute contribution pour l'atteinte de ces objectifs est la bienvenue. »**) (Chef de service, femme,40 ans). Réduire les quantités de déchets collectés et present en charge par la commune, ce qui réduit le nombre des tournées, accorde de meilleurs délais pour la maintenance du matériel roulant des services de collecte et une réduction des couts de transport et de mise en CET, (**« Moins de déchets à enlever, donc de rotations. Officiellement, la collecte doit e faire deux (02) fois par jours, mais la réalité est toute autre. »**) (chef de service, homme,48 ans). Un travail de collaboration avec la commune

renforce le développement des volets pré-collecte et collecte qui s'inscrivent dans les objectifs de l'AND, (*« C'est tout l'intérêt de l'AND ; notre mission c'est d'accompagner les collectivités locales dans tous les volets pré-collecte, collecte,etc. Si ces volets se développent, c'est une atteinte à nos objectifs »*.) (Directeur, homme, 46 ans). Quant au CET et la direction de l'environnement, réduire les déchets municipaux améliore la conformité des actions aux aménagements prévus, et allonge la durée de vie du CET. (*« Sa sera un cas d'école à généraliser sur le territoire nationale, un site pilote à développer, un exemple à donner pour favoriser de tels projets, cela permettra d'atteindre plusieurs objectifs. »*) (Chef de service, femme, 35 ans). Enfin, le secteur privé de valorisation considère cette collaboration comme une manière pour réduire les déchets par le tri à la source (*« Je suis acquéreur de certaines matières que cette organisation peut récupérer »*) (Manager, homme, 49 ans).

Nous rappelons que notre première question secondaire était : Quelle est l'organisation idéale des ressources qui permet d'atteindre la finalité environnementale et sociétale de cette organisation ? Et que l'hypothèse de base à cette question était formulée comme suite :

Hypothèse 1 :

H1 a : La finalité de cette organisation est de **réduire** la prolifération des déchets ménagers pour **préserver l'espace de vie commun**.

H1 b : Cette finalité dépend de : 1)- la **solidarité citoyenne** pour le **maintien du tri sélectif** et 2)- la **collaboration d'un ensemble d'acteurs** liés au secteur de la gestion des déchets ménagers.

Concernant la disposition des citoyens usagers au « tri sélectif » des déchets ménagers, seule une enquête auprès de ces citoyens pourra le confirmer d'une manière précise, mais l'enquête réalisée auprès des professionnels du secteur de la gestion dans la commune étudiée révèle que la sensibilisation et l'initiation aux questions environnementales permettent une meilleure gestion des déchets ménagers à travers le respect des procédures et consignes de collecte , et de tri sélectif une fois mis en place.

Ces acteurs constatent qu'il existe une prédisposition des citoyens à s'entraider pour préserver leurs espaces de vie (quartiers, cités ...).

Pour ce qui est de la collaboration entre les parties prenantes, les résultats de l'enquête a démontré que la gestion des déchets ménagers nécessite un travail d'un groupe d'acteurs qui agissent en complémentarité, et que hormis les contraintes qui entrave l'action collectif, un volonté d'agir ensemble a été affichée par l'ensemble des parties notamment pour ce qui est du faite d'interagir avec une organisation en ESS , cette organisation joue donc le rôle d'intermédiaire qui coordonne un ensemble d'actions à mener par chaque parties. Ces actions représente les apports des parties prenante et s'inscrivent dans la continuité entre cette organisation et ces parties prenantes, ces apports sont constitués d'un effort de tri entre déchets d'emballages et déchets non valorisables (citoyen, comités des quartiers) , de l'expertise pour la mise en place d'un dispositif de collecte / tri dans la commune étudiée (AND , Bureau d'hygiène et voirie de la commune), du suivi des actions, des campagnes de sensibilisation planifiées par cette organisation et animés par les cellules environnementales au niveau de la DEW et l'AND et les CET .

Ces acteurs considèrent qu'il est nécessaire de créer une synergie qui permet d'atteindre les objectifs de chacun, cette synergie contribue à l'optimisation de la gestion des déchets ménagers par la réduction des couts de fonctionnement, la réduction des impacts négatifs liés à la salubrité public, mais également créer de la valeur économique par la récupération. **Donc réduire la prolifération des déchets ménagers pour une OESS commence par la mise en place d'une activité de tri à la source des matières récupérables. Cette activité contribue à la préservation de l'espace de vie des citoyens.**

Dans le prolongement de cette analyse, nous pouvons avancer qu'il peut exister un autre effet qui se manifeste par la préservation d'un groupe de citoyens de leurs espace de vie commun, il s'agit du renforcement d'un lien social entre les citoyens dans les quartiers de la ville , autrement dit « une cohésion sociale » au niveau du territoire (commune). Afin de percevoir comment les actions d'une OESS dans la gestion des déchets ménagers contribue à une cohésion sociale au sein de la commune nécessite tout d'abord de comprendre la signification de ce qui est la cohésion sociale.

Le terme de « cohésion sociale » est à la fois une notion et un concept (Vulbeau Alain, 2010) .¹⁰⁹ Dans le premier cas, il s'agit d'un mot d'ordre des politiques sociales pour désigner une solidarité actualisée, ce concept à remplacer le mot « solidarité » dans les appellations gouvernementales ¹¹⁰ . Dans un second cas, c'est un concept sociologique développé par Emile Durkheim en 1983, « *C'est une « équation d'équilibre » entre les membres de sociétés marquées par l'individualisme et l'organisation rationnelle.* » ¹¹¹

Le concept de cohésion social et différent de celui de la solidarité, tandis que l'idée centrale de la solidarité est la redistribution, l'objectif de la cohésion sociale est plutôt celui de lien social. Ainsi, (VULBEAU A.2010) précise que « avec la cohésion sociale, on pourrait faire l'hypothèse qu'il s'agirait surtout de faire « *tenir ensemble* » les différentes composantes de la société, en faisant de la lutte contre l'exclusion (marginalisation) l'objectif central et de la participation, entre autres, un des moyens de l'action. »¹¹²

A travers les résultats de l'enquête, les parties prenantes proposent que la motivation au tri peut se faire par une redistribution des revenus issus des matières récupérés sous forme de récompenses, (« ***Le citoyen souhaite vivre dans un quartier propre, et si vous le récompensez de temps en temps avec des arbustes et des rosiers à planter, des actions de réhabilitation tel que peindre un trottoir, il donnera plus. Par la suite les autres quartiers vont suivre.*** »),(Chef de service , femme,33 ans) , mais certains précisent que les attentes vont au-delà et renvoient à la création d'un bien être dans les villes : « ***Que les objectifs se concrétisent, que les villes du pays reflète le bon à vivre loin des fléaux et de la pollution, avec des espaces verts, des espaces de jeux, des relais d'échanges entre les citoyens.*** »(Directeur, homme,46 ans). D'autres part, nous rappelons le résultat d'une analyse de Gourine (2013) sur la solidarité Algérienne : « ***la solidarité moderne dévient un fait de cette tradition de solidarité qui semble avoir hypertrophié l'échange généreux par la monnaie.la prise en compte de l'échange généreux par l'activité peut permettre de répondre à certaines défis, certaines problématiques et difficultés de la solidarité contemporaine*** ». (Chapitre premier, p. 26). De ces constats, on déduit que faire participer les citoyens à la réhabilitation de leurs

¹⁰⁹ -Vulbeau Alain, « Contrepoint - Cohésion sociale et politique sociale », *Informations sociales* 1/2010, n° 157, 2010, p. 17-17.

¹¹⁰ -Ibid.

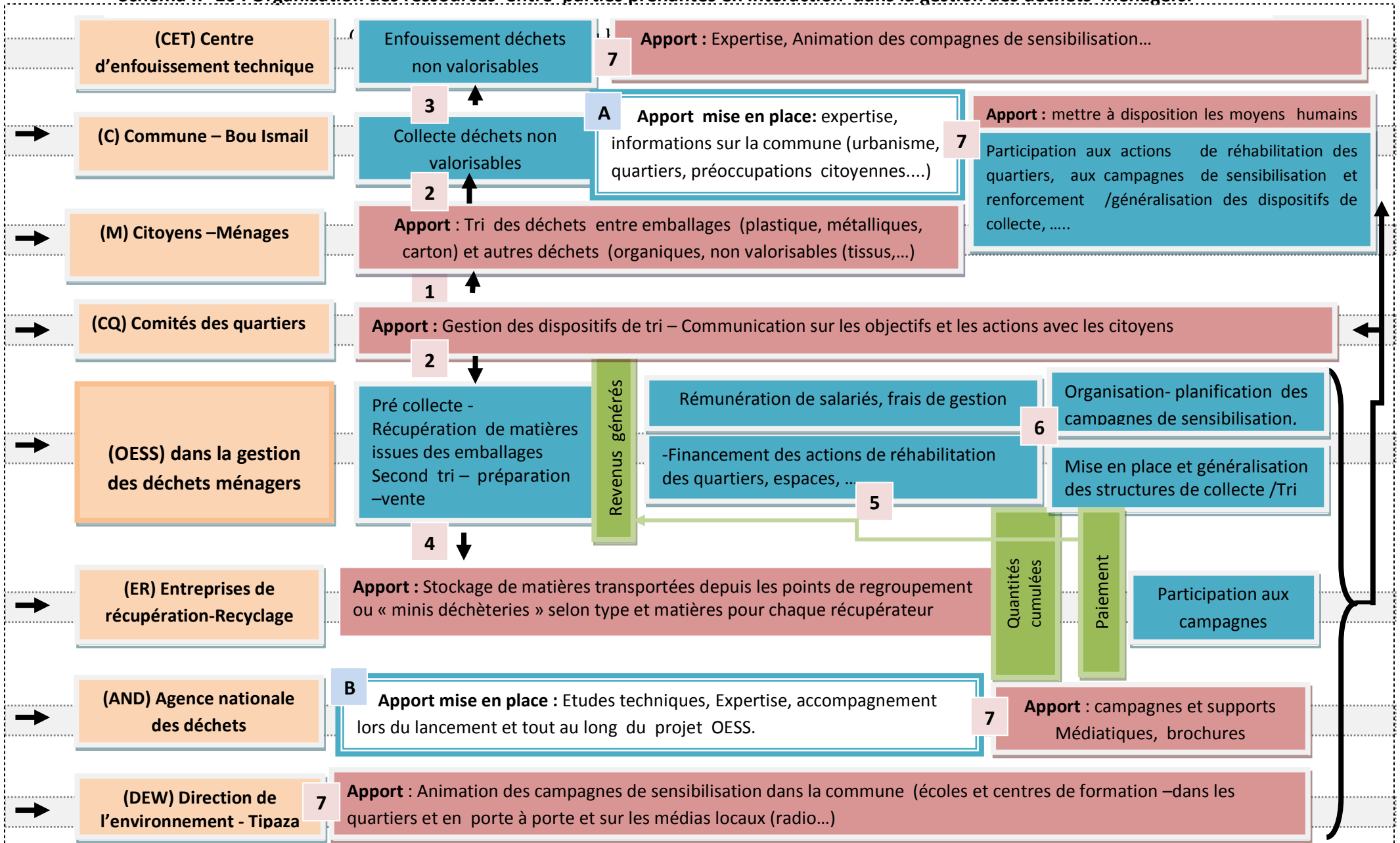
¹¹¹ -Ibid

¹¹² -Ibid.

quartiers et leurs espace de vie commun pour que chacun puisse en profiter avec le soutien d'une OESS dans la gestion des déchets ménagers permet de favorise la cohésion sociale par l'intégration des individus, leur attachement au groupe et leurs participation à la vie sociale. Cela favorise le partage des membres citoyens d'un même ensemble de valeurs et des règles de vie qui sont acceptées par chacun.

Il n'existe pas d'écart entre les résultats de notre étude empiriques et notre première hypothèse de base, donc nous pouvons avancer que cette hypothèse est confirmée et que l'organisation idéale des ressources qui permet d'atteindre la finalité environnementale et sociétale de cette organisation est constituée essentiellement d'apports immatériels. Lors de notre recherche, nous avons interviewés les professionnels du secteur de la gestion, toutefois, les citoyens représentent une partie prenante principale. Les discours de certains acteurs ont révélé que les comités des quartiers représentent également une partie prenante au projet. **Le schéma (n°16) synthétise la synergie entre cette organisation et ces parties prenantes.**

Schéma n° 16 : Organisation des ressources entre parties prenantes en interaction dans la gestion des déchets ménagers.



Source : Elaboré par nous-mêmes.

3.2. Thématique 2: Construction de la source des revenus

- **Les perceptions sont convergentes sur une activité de « tri sélectif » à la source, d'autres propositions à mettre en parallèle ;**

Les acteurs partagent la nécessité de commencer par le tri sélectif à la source **« Le principale maillon c'est le tri sélectif, (...) aucune filiale ne pourra se développer sans ça »** (Directeur, homme, 52 ans), avec la vente des matières récupérées aux entreprises de valorisation qui existent dans la région , certains suggèrent un travail sur des espaces délimités, et une coordination entre citoyens est délégués (comités des quartiers), un choix qui se porte sur des quartiers favorables et potentiellement porteurs (habitats collectifs) (**« Il faut commencer par les quartiers ou les comités de quartiers sont actifs, mettre en place une organisation et en même temps de la sensibilisation avec du porte à porte.. »**) (Directeur, homme ,52 ans) ,avec une sensibilisation en continue. Il existe également les déchets assimilés qui sont plus facile à récupérer que les déchets ménagers, ces déchets se constituent par les emballages pré-triés auprès des administrations, sur les espaces de commerce et sur les plages. La commune pourra céder la gestion de la partie valorisables des déchets ménagers et assimilés à une organisation du secteur privé sous « convention ». Certains suggèrent de mettre en place des points de regroupement ou « mini déchèteries » de ces matières valorisables (**« ...des points de regroupement des matières recyclable dans plusieurs endroits dans une ville »**) (Chef de service ,femme, 40 ans) pour que les entreprises de valorisation puissent en bénéficier avec des prix prédéfinis (**«(...) des activités de valorisation existent à Bouismail. Concernant le plastique, la ville de Fouka regorge de récupérateurs générateurs, pour le reste, si c'est disponible, le privé investira. »**) (Chef de service, homme, 48 ans). Et c'est l'entité qui gère la pré-collecte (dans notre cas ,le secteur privé à lucrativité limité) qui bénéficiera des revenus générés .Concernant le dispositif de tri à mettre en place, certains acteurs proposent des solutions (**« je pense qu'il est possible de faire le tri avant le chargement du camion de la collecte, des jeunes qui vont trier et mettre ces matières dans des espaces temporaires bien gardés, il passerons récupérées**

ces matières plus tard quand les quantités générés seront suffisantes vers un centre de regroupement ou directement chez les récupérateurs ... » (Manager ,homme,49 ans).

Il est également envisageable de valoriser la végétation verte hors déchets ménagers comme première étape du compostage traditionnel par des bénévoles pour le compte des agriculteurs. ***(« C'est une ville dont le climat favorise l'activité agricole, récupérer les déchets verts par le compostage traditionnel c.à.d. broyage, mise en fermentation à destination de l'agriculture, cette activité peut se mettre en place par des bénévoles »)***.(Directeur, homme, 46 ans).

- **Les apports des parties prenantes sont de nature immatérielle dont la coordination permet une mise en place et un suivi de l'activité ;**

De l'étude de la mise en place du tri sélectif dans les quartiers de la commune (***« à commencer par le diagnostic jusqu'à la mise en œuvre et l'accompagnement»***) (Directeur, homme,46 ans), des campagnes de sensibilisation en porte à porte et dans la radio locale, du suivi des actions, (***« on pourra faire des tables rondes dans la radio locale, des assises avec les responsables pour faire avancer les choses. »***) (Chef de service, femme, 33ans), de l'apport technique et stratégique, les acteurs se mettent à disposition pour la mise en place d'un tel projet (***« Je suis un preneur intégral et d'un tel projet sur tout les fronts, par des idées, par ma présence, par des moyens disponibles. »***) (Directeur, homme, 52 ans). Cette disposition fait parti des responsabilités assignées à chacun dans le cadre de la gestion des déchets ménagers. Pour ce qui des apports matériels, il s'agit d'espaces et une contribution à la récupération (***« Je peux mettre à disposition un espace de stockage que pour les matières que nous récupérons, prendre en charge l'enlèvement de ces matières sur des espaces de regroupement sur la commune. Pour le reste, contribuer à trouver de meilleurs acquéreurs avec des conditions qui faciliteront la continuité du travail de pré collecte –tri. »***) (Manager, homme, 49 ans), un espace de travail et la mise à disposition d'équipement (engins, matériel de travaux public...) pour la réhabilitation (***« Participer avec le matériel disponible à notre niveau, On pourra également mettre en place un bureau spécial pour la coordination des activités, optimiser le travail sur le terrain, une expertise du terrain***

...notre service connaît bien les localités et les quartiers de la commune. ») (Chef de service, homme, 46 ans)

La deuxième question secondaire de la recherche est : Comment constituer les sources de revenus pour maintenir la viabilité de cette organisation ?

Afin d'y répondre, notre hypothèse concernant cette question était formulée de cette manière :

Hypothèse 2 : L'atteinte de la finalité sociétale et environnemental dépend de la **viabilité économique** de cette organisation, pour la maintenir, des **actions menées** dans le cadre de cette organisation (tri sélectif à la source, vente des matières récupérées, compostage des matières organiques.....) Entraîne **l'acquisition d'une valeur économique à partir de certains composants du déchet ménager** dans cette commune.

L'activité principale qui permet de créer une valeur économique dans une première phase **est la vente des matières récupérées aux entreprises de valorisation de la région** (Schéma n°17) **à travers le tri sélectif auprès des ménages et les commerçants –artisans et administrations.** Les données quantitatives ont démontrés la disponibilité au niveau de cette commune d'un gisement de matières exploitables (principalement le PET, le carton, les emballages métalliques..), l'estimation de ces matières par leurs prix de vente sur le marché confirme qu'il est possible de générer un revenu (Schéma n°17) pour le maintien de cette activité, mais également, générer des revenus qui seront réinjectés en parallèle dans **l'activité de sensibilisation et de motivation des citoyens.** Par contre, la viabilité d'une telle activité dépend aussi du concept de rentabilité qui intègre les charges de fonctionnement. Ces charges sont à maîtriser à travers une organisation de la collecte sur des territoires délimités dans les quartiers .Cette organisation sera suivie par des délégués ou comités de quartiers qui agissent en proximité.

Donc les actions à mener qui sont créatrice de valeur économique dans le cadre de cette organisation sont :

- La mise en place d'un dispositif de tri sélectif, son contrôle et son amélioration en collaboration avec les comités des quartiers et les citoyens de la commune étudiée à moindre couts.

- La collecte des matières recyclables, leurs récupérations pour le compte des récupérateurs-générateurs –recycleurs de la commune et des villes de proximité.

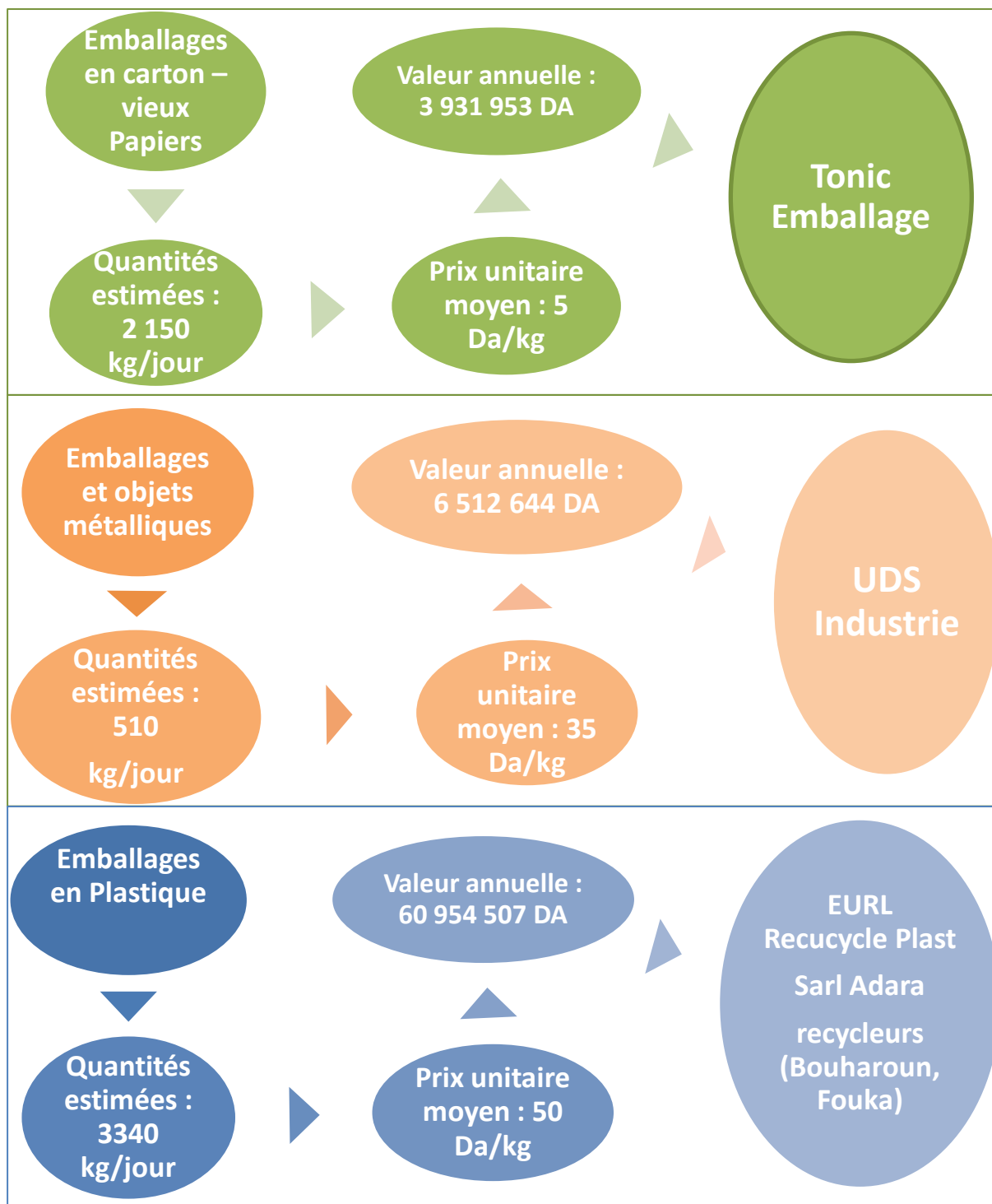
Ces actions permettent le maintien de la finalité sociale d'orientation sociétale et environnementale qui est la « Préservation de l'espace de vie commun », les actions liées à cette finalité sont :

- L'animation des campagnes de sensibilisation en collaboration avec les parties prenantes (Commune, CET, DER, AND).
- La réhabilitation de l'espace de vie (cités, quartiers) dans la commune étudiée, pour s'y faire , cette organisation doit réinjecter les revenus générés de son activité commerciale dans des actions planifiés en concertation avec les parties prenantes (Comités des quartiers, commune, CET, DER) par collaboration avec les comités des quartiers et les citoyens.
- Les matières récupérées sont destinées dans une première phase aux entreprises de valorisation du secteur privé lucratif.

Le schéma (n°17) est une représentation de la manière qui permet à cette organisation de construire des revenus par la récupération et la vente des matières issues des déchets ménagers et assimilés (DMA).

DES MATIERES ISSUES DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (DMA)

Une OESS dans la gestion des DMA



Source : Elaboré par nous même.

A ce niveau de la recherche, Il existe peu d'écart entre les résultats de l'analyse des données secondaires, notre étude empirique et notre deuxième hypothèse, donc nous pouvons avancer que cette hypothèse est confirmée.

3.3. Thématique 3 : Satisfaire des attentes des acteurs potentiels

- **Les exigences en termes de gouvernance sont plus précises pour ceux qui émettent des moyens matériels et disposent d'un planning d'objectifs à atteindre, pour la plupart, seule la réussite du projet suffit à l'atteinte des objectifs communs,**

Les attentes des acteurs se formulent de manières différentes mais aboutissent à une idée principale : la réussite du projet permet l'atteinte de plusieurs objectifs communs ;

Pour certains, il s'agit de tenir de la promesse émise aux citoyens (valeur sociale) (**«Le citoyen est déjà mécontent du service rendu, alors une fausse promesse ne fera qu'aggraver les choses... »**) (Chef de service, homme, 46 ans), d'autres insistent sur la rigueur dans le travail, la réussite du tri sélectif, une large sensibilisation. Pour l'atteinte des objectifs, certains acteurs évoquent les moyens à mettre à la disposition des citoyens (**« Toucher du doigt les résultats, permettre la sensibilisation des ménages, mettre à disposition les moyens nécessaires (organisationnels, informationnels) (...)** assurer les dépenses des sacs poubelles avec un système de distribution gratuite car vous ne pouvez pas demander à un citoyen de fournir des sacs poubelles qui coutent **100 DA ou plus, c'est l'équivalent de 08 baguettes de pain ou deux sachets de lait »**) (Directeur, homme, 56 ans), tandis que d'autres abordent la question de l'intensité en main d'œuvre, nécessaire dans ce secteur (**« Que cette organisation pourra mobiliser la main d'œuvre nécessaire pour la réussite d'un tel projet, et de voir des résultats sur un long terme. »**) (Chef de service, femme, 40 ans).

Pour certains acteurs, les attentes vont au delà de la gestion des déchets pour déboucher sur la question de l'aménagement de la ville (**« Que les objectifs se concrétisent, que les villes du pays reflète le bon à vivre loin des fléaux et de la pollution, avec des espaces**

verts, des espaces de jeux, des relais d'échanges entre les citoyens.») (Directeur, homme, 46 ans).

Quant au mode de gouvernance, il a été évoqué lors de notre entretien avec la chargée de communication au sein de l'AND, qui a exprimé le droit d'un exercice d'un pouvoir de décision quant aux objectifs à fixer et l'obligation de résultats face à ces objectifs (*« Nos attentes c'est un engagement sur des résultats à atteindre, une fiabilité dans les actions à mener et une disponibilité à nous soumettre des informations et des comptes rendus. »*) (Chef de service, femme, 35 ans).

La troisième question secondaire qui contribue à répondre à notre question centrale était : Comment satisfaire les attentes des acteurs potentiels pour créer et maintenir une relation de collaboration avec cette organisation ? , l'hypothèse formulée pour cette question est la suivante :

Hypothèse 3 : la **mise en place** ainsi que la **viabilité** de cette organisation est **soutenue par la mobilisation des acteurs potentiels**. Intégrés au projet, ces acteurs potentiels représentent les **parties prenantes** avec qui l'organisation maintient des **relations de type « gagnant –gagnant »**.

Le postulat de départ dans cette recherche est que l'optimisation de la gestion des déchets ménagers représente une problématique complexe qui fait appel à plusieurs disciplines et nécessite l'interaction de plusieurs acteurs publics et privés. La mise en place d'une OESS est un moyen de faire interagir au mieux ces acteurs, donc la mise en place de cette OESS est soutenue par un apport des acteurs identifiés. Leur contribution fait d'eux des parties prenantes au projet. Ces apports prennent la forme d'une expertise qui contribue au montage du projet, tandis que la viabilité de cette OESS est dépendante de la gestion de ces parties prenantes. Bien que la question de gouvernance dans la gestion de l'OESS n'a pas été explicitement évoquée par tous ces acteurs, leurs engagements vérifiés à travers les discours comme parties prenantes à l'OESS ne pourront se maintenir dans le temps que par la création d'une dynamique participative impliquant ces différentes parties prenantes concernées par l'activité (Faisceau EMES), une partie des objectifs de chaque partie prenante sont atteints par le maintien de l'engagement

sociétale et environnementale de cette OESS . Donc la relation de type « Gagnant - Gagnant » existe. Cette relation doit être exprimée et maintenue par un système de gouvernance fondé sur la participation et la transparence vis-à-vis du principe de la lucrativité limitée (Faisceau EMES).

L'hypothèse de départ est donc confirmée. Mais d'autres questions se posent : « comment situer ces parties prenantes vis-à-vis de cette organisation ? », la réponse à cette question dépend du statut que doit adopter cette organisation.

Section 4 : Le business model « Génération-Rémunération-Partage » de l'OESS Dans la gestion des déchets ménagers

L'adaptation du BM en générale, et du modèle « Génération-rémunération-partage » de Verstraete et Jouison –Laffite (2009) en particulier à l'entrepreneuriat social n'en est toutefois qu'à ces débuts (VALEAU et al, 2012).

Afin de simplifier l'application et la lecture du contenu du model GPR (Annexe n°3) dans le cadre de notre construction, nous proposons la représentation suivante (Tableau n°14) de Valéau et al (2012) qui est appliqué à notre recherche à travers le Tableau (n° 15).

Tableau n°11 : REPRESENTATION SIMPLIFIEE DU BM GRP

G énération de la valeur	Porteur du projet (qui propose l'offre ?)
	Proposition de valeur (Quelle est la promesse ?)
	Fabrication de la valeur (Comment cela va se faire ?)
R émunération	Usagers, Adhérents, collectivités, entreprises....
	CA,
	Les plus value (performance financière tel que l'équilibre des comptes ou les excédents réalisés) , et la performance non financière tel que l'utilité sociale
P artage de la valeur	Le réseau de valeur (identification des parties prenantes, échange normaux ou singuliers...)
	Conviction pour échanger (quel discours, quel charte ?.....) gouvernance, valeurs.....

Source : VALEAU et al ,2012 p.75, 83,«Les stratégies des organisations de l'économie sociale et solidaire : un passage par le concept de Business model » in, « Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire, identité plurielles et spécificités »,deboek ,Brusselle.

Tableau n°12 : LE BM GRP ADAPTE A L'OESS DE GESTION DES DECHETS MENAGERS

Génération de la valeur	Le porteur	L'OESS peut être créé par un individu fondateur ou un groupe composé à la fois de volontaires et de professionnels qui partagent un engagement commun. L'encadrement comportera des personnes avec des connaissances en Management et en RH en dehors du circuit politique (légitimité, motivations, compétences). Les volontaires représentent globalement des citoyens de la ville (anciens retraités, étudiants ...), et un nombre défini de salariés.
	Proposition de valeur	L'idée est de mettre en place un dispositif de tri sélectif en coopération avec les citoyens de la ville, chapoté par les comités des quartiers pour récupérer les matières secondaires. Ces matières seront vendues aux recycleurs de la région, les revenus seront réinjectés essentiellement dans la réhabilitation des quartiers et la généralisation du tri/compostage.
	Fabrication de la valeur	Les ressources sont de types matériels et immatériels. Matériels: La mise en place du projet nécessite un soutien financier public ou privé, sa viabilité est soutenue par un autofinancement, il s'agit de l'activité commerciale continue (vente des matières récupérées). Le travail collaboratif permet la réhabilitation des quartiers (utilisation de camions, engins, pelles) entre parties prenantes (CET, DER, APC) Immatériels : Prise en charge des campagnes de sensibilisation par les parties prenantes (DER,AND), compétences et savoir faire des parties prenantes pour la mise en place et l'évaluation des dispositifs de tri (APC,AND).
Rémunération de la valeur	sources de revenus	La principale source de revenus est la vente des matières récupérées, d'autres sources (Dons par exemple) peuvent être envisageables selon le statut de cette OESS (organismes publiques dans le cas d'association,)
	Volume des revenus	Le Chiffre d'affaires réalisable dépend de la généralisation du tri dans les quartiers de la commune, l'estimation du chiffre d'affaires annuel maximum est aux alentours de 71 399 104,53 DA .d'autres revenus sont envisageables selon le statut de cette organisation (exemple subventions et droits d'adhésion dans le cas d'association.....)
	Plus value	L'objectif n'est pas la rentabilité financière mais L'OESS doit générer un chiffre important afin de constituer les réserves pour s'étendre et pour accomplir sa finalité sociale. L'appui de son réseau de parties prenantes permet une progression de la performance financière de l'activité de récupération. L'utilité sociale est double: environnemental par la préservation de l'hygiène, favoriser l'économie verte, et sociétale par le renforcement du bien être, la création d'une cohésion sociale dans les quartiers de la ville.
Partage de la valeur	Echange	L'OESS échange avec ces bénéficiaires (citoyens), ces clients (recycleurs..), et ces parties prenantes liées à son activité (APC, CET , DEW, AND...) ,d'autres échanges peuvent exister selon le statut de cette OESS (Financeurs, prescripteurs)
	Conviction	La gouvernance peut s'exercer à travers un statut juridique et/ou par une charte d'organisation et des rapports d'activités à l'ensemble des parties prenantes. D'autres partenaires négocieront les prestations sans une directe participation à la gouvernance (clients), les actions d'intérêts générale sont réalisés en concertation avec les comités des quartiers.

En guise de conclusion de ce chapitre , nous pouvons avancer que la mise en place d'une organisation en ESS de gestion des déchets ménagers dans la commune de Bouismail permet de mieux faire interagir les acteurs chargés de la gestion de ces déchets .Cette organisation représente un intermédiaire qui coordonne deux types d'actions ; en premiers lieu, il s'agit des actions de sensibilisations aux respects des procédures et la promotion du tri à la source entre les emballages et les matières non récupérables. En second lieu , on trouve les action de réhabilitation des quartiers de la ville .Intégrés au projet d'OESS , ces parties deviennent prenantes à l'activité de cette organisation .Cette activité a comme caractère essentiel la contribution à la récupération des matières recyclables et la mise en place de campagnes de sensibilisation. Afin d'y parvenir, cette organisation est chargée d'exercer une activité commerciale qui consiste à vendre aux entreprises de récupération et de recyclage les matières collectées et triées. Les revenus de cette activité sont réinvestis dans la généralisation du dispositif de tri mis en place en collaboration avec les comités des quartiers, dans la réhabilitation des quartiers avec les citoyens ainsi que certaines parties prenantes qui sont là le centre d'enfouissement des déchets et l'APC de Bouismail.

Tandis que la viabilité de cette OESS est dépendante de la gestion de ces parties prenantes , leur engagement vis-à-vis de cette OESS ne pourra se maintenir dans le temps que par la mise en place d'un mode de gouvernance qui constitue une dynamique participative impliquant ces différentes parties prenantes concernées par l'activité notamment en ce qui concerne le principe de la lucrativité limitée.

CONCLUSION

Lors de la mise en route de notre travail, nous avons été appelés à répondre à plusieurs objectifs : Comment préserver la propreté de nos villes face à la prolifération des déchets ménagers ? Comment récupérer des gisements issus de ces déchets dans le but de réduire les couts de gestion publique ? Comment inculquer la culture environnementale aux citoyens algériens ? Afin d’y répondre, et dans le cadre de notre recherche, nous avons proposé d’étudier la mise en place d’une organisation sur une commune qui gère socialement et solidairement ces déchets avec un ensemble d’acteurs considérés comme « parties prenantes » à cette organisation.

Tourné vers ces parties prenantes, deux préoccupations ont émergé : la première concerne le citoyen générateur des déchets mais qui souhaite préserver son espace de vie partagé avec d’autres individus, ce qui donne à cet espace l’aspect « commun », il s’agirait d’une cité, d’un quartier, d’un « espace public » plus large qui regroupe des endroits de partage et de détente.

La seconde préoccupation concerne les acteurs chargés de la gestion des déchets ménagers, il s’agit d’un ensemble de personnes physiques et morales qui contribuent chacune dans son champ de responsabilité ou d’activité à mettre en place une gestion efficace et efficiente des déchets ménagers.

Face à ces deux préoccupations, nous avons été amenés à soulever deux constats essentiels :

- 1) -La finalité sociale d’une telle organisation qui est : La préservation de l’espace de vie commun par la gestion des déchets ménagers.

- 2) -La formulation d’une problématique qui nous permettra de donner une suite logique à notre recherche, ce qui nous a amené à formuler notre question centrale selon la préoccupation majeure de plusieurs acteurs dans le secteur de la manière suivante : Dans quelle mesure la mise en place d’une organisation en économie sociale et solidaire (OESS) permet-elle d’intervenir dans l’optimisation de la gestion des déchets ménagers? Le Cas étudié est la commune de Bou Ismail.

Partant de ces constats, nous avons formulé au début de cette recherche un ensemble d'hypothèses qui nous ont permis de conclure à ces principaux résultats :

- La mise en place d'une organisation en ESS en gestion des déchets ménagers dans la commune de Bou Ismaïl permet de mieux faire interagir les acteurs chargés de la gestion de ces déchets.
- Cette organisation représente un intermédiaire qui coordonne deux types d'actions ; En premiers lieu, il s'agit des actions de sensibilisations aux respects des procédures et la promotion du tri à la source entre les emballages et les matières non récupérables. En second lieu, on trouve des actions de réhabilitation des quartiers de la ville.
- La solidarité entre les citoyens générateurs des déchets et cette organisation est basée sur la réciprocité et la coopération , d'un côté, les citoyens contribuent à l'activité de cette organisation par le tri sélectif à la source des déchets ménagers, ce tri permet à cette organisation la vente des matières récupérables aux entreprises de recyclage de la région, d'un autre côté, cette organisation se charge de mettre en place des actions de réhabilitation des quartiers et des espaces publics dans la ville.
- L'aspect social se traduit par l'intégration dans la gestion des parties prenantes à l'activité de cette organisation. Le maintien de la relation de type « Gagnant - Gagnant » confirmée ne peut se faire que par un système de gouvernance fondé sur la participation et la transparence vis-à-vis du principe de la lucrativité limitée.
- Il est constaté que cette organisation permet de contribuer à la réutilisation de 29.68% des déchets d'emballages contenus dans les déchets ménagers, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel estimé à 71 399 104,53 DA.

- Bien que le business model de l'OESS en gestion des déchets ménagers puisse être adapté à plusieurs formes d'organisations en ESS, la construction de notre recherche nous renvoie à une structure qui prend un aspect inter organisationnel, à l'exemple du statut juridique de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en France, ce statut permet d'associer salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales, ou tous autres partenaires, voulant agir ensemble dans un même projet. Alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

Notre recherche a démontré que la mise en place d'une telle organisation est légitime à travers le regard des parties prenantes. Nous retenons la définition suivante de la légitimité proposée par Suchman (1995) : « *la légitimité est une perception ou une supposition généralisée que les actions d'une entité sont désirables, propres et appropriées par rapport au système socialement construit de normes, de croyances et de définitions* » (traduction TIXIER, 2012). Cette organisation permettra de créer une dynamique dans le secteur notamment entre les générateurs et les entreprises de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Néanmoins, il est important de préciser que notre recherche ne prétend pas être exhaustive ni que ses résultats soient définitifs. Plusieurs d'autres constructions sont envisageables. De notre part, nous avons choisi d'inscrire cette recherche dans l'alignée des recherches faites en Algérie en économie sociale et solidaire.

Enfin, des pistes peuvent être envisagées pour pallier les lacunes et poursuivre ce travail de recherche, tout d'abord, nous suggérons qu'une étude soit faite sur les mesures qui influencent les comportements de tri chez le citoyen algérien, de relier les initiatives en entrepreneuriat social dans le développement durable avec le dispositif « Blanche Algérie », d'évaluer les intentions entrepreneuriales en économie circulaire, ainsi que les motivations entrepreneuriales dans le secteur de la valorisation.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

- AHMED ZAID Malika et al ,2013 , « l'économie sociale et solidaire au Maghreb, quelles réalités pour quels avenir ?», éd. Construire la Méditerranée (IPMED) ,Paris.
- BALLEST Jean .Michel, 2011, « Aide mémoire Gestion des déchets », DUNOD
- BARTHELEMY Amandine, ROMAIN Stiline, 2014, « Entreprenariat social », éd. Vuibert. Paris
- BAYLE Emmanuel, DUPUIS Jean-Claude et al,2012, « Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire », de boeck, Bruxelles .
- BOUTILLIER Sophie et al,2014 , « Méthodologie de la thèse et du mémoire », Studyrama.Paris.
- DEFOURNY jaque ,2014 , "Social Enterprise and the Third Sector: Changing European Landscapes in a Comparative Perspective",Routledge, New york
- DRAPERI J-FR, 2007, p.14, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod, Paris.
- DRAPERI. J-FR, 2014, p. XV, « comprendre l'économie sociale », éd. Dunod , Paris.
- DURAND Rodolphe et al, 2013, p. 330-335, « stratégor », éd.Dunod , Paris
- FOUREL Christophe, 2001, p.11, « la nouvelle économie sociale », éd. Syros.
-
- GAVART-PERRET Marie Claude et al ,2012,« Méthodologie de recherche en science de gestion », Pearson. Paris.
- GIRAUD Gael et al, 2012, « Économie sociale et solidaire ; de nouveaux référentiels pour tempérer la crise », Institut de gestion publique et du développement économique (IGPDE), Paris.
- KLEIN Juan-Luis , LAVILLE Jean-Louis , MOULAERT Frank , 2014, "L'innovation sociale", ERES ,Paris.
- PELLEMANS Paule, 1999, « recherche qualitative en Marketing ; perspective psychoscopique », deboeck, Bruxelles.
- SIBIEUDE Thierry - TRELLU-KANE Marie, 2011, « L'entreprise social (aussi) a besoin d'un business plan » , éd. Rue de l'échiquier, Paris.
- THIETART Raymond Alain et al,2014 ,« Méthodes de recherche en management » , Dunod. Paris
- ZAGRE Ambroise, 2013, « « Méthodologie de la recherche en Sciences sociales », L'Harmattan. Paris.

Articles de revues :

- ADDOU Ahmed , GUERMOUD Noredine « Etude et caractérisation des déchets ménagers de la ville de Mostaganem (Ouest-Algérie) », *Déchets sciences et techniques*, N°66, 2014, p.45-50.
- AHMED ZAÏD Malika et DJEMACI Brahim , "La gestion intégrée des déchets solides en Algérie". Contraintes et limites de sa mise en oeuvre ,2011,CIRIEC N° 2011/04 ,P2-72
- ANNETTE Frédéric, BONCLER Jérôme , VALEAU Patrick , « Le (BM) : une grille d'analyse adaptée aux spécificités et à la diversité de l'entrepreneuriat social associatif », *Revue internationale P.M.E.* n°3-4, 2012, Montréal , P.45-89

- BERTOLINI Gérard , BRAKEZ Mustapha , « Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle », *Marché et organisations* 2008/2 (N° 7), p. 92-113.
- BIDET Éric, « L'insoutenable grand écart de l'économie sociale Isomorphisme institutionnel et économie solidaire », *Revue du MAUSS* 1/2003 (n° 21) , p. 162-178

- CHANIAL Philippe, LAVILLE Jean-Louis, « L'économie solidaire : une question politique », *Mouvements* 1/2002 (no19) , P. 11-20
- DEFOURNY Jaque et Marthe Nyssens,2008, « Fondements d'une approche européenne de l'entreprise sociale ». *RECMA* , n°319 , P.18-35
- DJEMACI Ibrahim, « Les externalités environnementales et l'optimum social des modes d'élimination des déchets en Algérie », *les cahiers du cread* N°109 ,2014, p.67-88.
- EMIN Sandrine, SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, « Projets entrepreneuriaux de l'économie sociale et solidaire : propositions pour de nouveaux cadres d'analyse », *Économie et Solidarités*, vol 38, n° 1, 2007.p, 129-131,
- GILLET Martine, « Économie sociale et gestion des déchets ménagers », *Reflets et perspectives de la vie économique* 1/2002 (Tome XLI) , p. 75-88 .
- HILLIER Jean, MOUALERTt Frank, NUSSBAUMER Jacques, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. », *Géographie, économie, société, ile de France.* 2004, p. 129-152,

- LAVILLE Jean- Louis, 2001. « Vers une économie sociale et solidaire ? », *RECMA.* N°281.p.39-51.
- LE DORLOT Emmanuelle , « Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire », *Strates* , n° 11 , 2004.
- MEHDI KHELLADI Mohammed Amine, « La refonte du système algérien de gestion des déchets urbains pour une internalisation optimale des externalités environnementales : l'écologie industrielle (EI) comme alternative », *Maghreb – Machrek* , N° 209, 2011, p. 81-94

- MERCIER Samuel, « Une analyse historique du concept de parties prenantes : Quelles leçons pour l'avenir ? », *Management & Avenir* 2010/3 (n° 33), P142 -156.
- MOINGEON Bertrand, LEHMANN-ORTEGA Laurence, « Genèse et Déploiement d'un Nouveau Business Model : l'Etude d'un Cas Désarmant », *Management* 4/2010 , p. 266-297
- TIXIER Julie, « Quand l'innovation sociale est portée par l'entrepreneuriat : la bienveillance au cœur du business model ou le social business en action », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels* ,2012/45 (Vol. XVIII), P. 161 -183.
-
- VULBEAU Alain, « Contrepoint - Cohésion sociale et politique sociale », *Informations sociales* 1/2010, n° 157, 2010, p. 17-17.
- VERSTRAETE Thierry et al « Le business model : une théorie pour des pratiques », *Entreprendre & Innover*,n°13, 2012,p18-26 .
- VERSTRAT Thierry , JOUISON LAFFITE Estèle ,« Le business model : une quête de sens et un outil pour la pédagogie et la pratique de l'entrepreneuriat »,éd.Pour ,2010, p39-49 .
- VERTRAETE Theiryry ,et FAYOLLE Alain , Paradigmes et entrepreneuriat, *Revue de l'entrepreneuriat*, vol 4, n°1, 2005, P,33-520

Thèses :

- GOURINE (R.T.T.M),« Enjeux et performance socioéconomique d'actions proactives et innovantes de gestion des risques qui s'appuient sur la tradition de solidarité »,Doctorat en sciences de gestion, Conservatoire National des Arts et Métiers, « CNAM », Paris.2013,
- BRAS Anie, « Eléments pour une définition de la problématique de la propreté urbaine en Haiti: le cas du Port-au-Prince », doctorat en Géographie, aménagement, urbanisme. L'institut national des sciences appliquées de Lyon .2010.
- CHENITI Hamza, « La gestion des déchets urbains solides : cas de la ville d'Annaba. »,Doctorat en Sciences de la Terre ,Département des Mines- Université Badji Mokhtar-Annaba.2014 .
- DJEMACI Ibrahim, « La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité ».Doctorat en sciences économiques , Université de Rouen, 2012.
- LEON Franck , « La construction des Business Models des fournisseurs de services d'infrastructure Cloud Computing (IaaS) ».Dorctorat « Business administration », Université Nice Sophia Antipolis,Nice.2015

Mémoires de Masters

- ABBAS Lethycia , « Dynamique de l'Entrepreneuriat Social dans la gestion durable des déchets dans la wilaya de Tizi-Ouzou », master Management Territorial et Ingénierie de Projets, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion , Mouloud Mammeri .Tizi-Ouzou.2013

- CARRE Marie-Noëlle , « Trier et récupérer à Buenos Aires. Des cartoneros aux conteneurs (...) » Master 2 « Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales », Université de Lyon, 2008.

Textes officiels :

- Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, journal officiel, N°37.
- Loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune, Journal officiel, N°15
- Loi n° 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, Journal officiel, N°77.
- Décret exécutif n° 04-199 du 19 juillet 2004 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de financement du système public de traitement des déchets d'emballages. Journal officiel, N°46.
- Décret exécutif n° 04-410 du 14 décembre 2004 fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission de déchets au niveau de ces installations. Journal officiel, N°81.
- Décret exécutif n° 07-205 du 30 juin 2007 fixant les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés. Journal officiel, N°43.
- Décret n° 84-365 du 19 décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriale des communes. Wilaya de Tipaza, page 1570.

Rapports et documents institutionnels :

- AMORCE , ADEME, Rapport sur la « Gestion des déchets : partenariats entre les collectivités et les structures de l'ESS » , ,2013,Lyon -URL : www.amorce.asso.fr/collectivites_dechets_ess , consulté le 15/03/2016
- Matet 2008,SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE "SDAT 2025"
- Kehila, Y., 2012. Rapport pays sur la gestion des déchets solides en Algérie, Le réseau régional d'échange d'informations et d'expertise dans le secteur des déchets dans les pays du Maghreb et du Mashreq.
- AND ,2014, "Caractérisation des déchets ménagers et assimilés dans les zones nord,semi-aride et aride d'Algérie", Avril 2016.
- (P.D.A.U) , plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bou Ismail , 2008.

Wébographie :

- Site internet de la commune : <http://www.bouismail.org>
- <https://www.bouismail.org/inter-quartiers.html> consulté le 03/04/2016
- <https://www.facebook.com/7oumtidz/posts/1007512135928855> consulté le 03/04/2016
- <https://www.vinyculture.com/comme-un-1er-novembre-25-algeriepropre/> Consulté le 03/04/2016
- www.emes.net

- <http://recyclic.typepad.com/recyclic/2009/02/la-d%C3%A9chetterie-mobile-une-initiative-int%C3%A9ressante.html> consulté le 07/04/2016

- CHENANE Arezki, HADJOU Lamara , " Analyse critique de la stratégie algérienne en matière de gestion locale des déchets : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou" , 2014 , URL : <http://www.umtmo.dz/IMG/pdf/Chenane.pdf>
- Yao ASSOGB Yao, « théorie systémique de l'action sociale et innovation sociale », Université du Québec (UQO) Alliance de recherche (ARUC-ISDC) ,2010 . URL : <http://uqo.ca/> Consulté le 22/03/2016.

- « l'entrepreneuriat social, une opportunité pour l'Algérie : mettre l'entreprise privée au cœur de l'intérêt général », entretien avec Tarki Ghazali le 26 juin 2012, www. <http://care.axiomia.com> , consulté le 20/06/2016.
- http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/acteur_actrice/885#VktYZIBbmEoyR6Vb.99

- Salma Damak Ayadi, « La théorie des parties prenantes : théorie empirique ou théorie normative ? », CREFIGE, Université de Paris-Dauphine. 2003. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00582754>
- HUYBRECHTS Benjamin, « les parties prenantes », centre d'économie sociale, université du liège U rl :http://www.ces.ulg.ac.be/fr_fr/services/cles/dictionnaire/o---p---q---r/parties-prenantes-stakeholders consulté le 26-04-2016
- Site de l'Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement et le développement de l'ESS ; <http://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale>.

- Andrea Weyrauch, « Gérer les déchets autrement, l'exemple de Lille Métropole », Ceras - revue Projet n°324-325, Décembre 2011. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=5387>.
- DEFOURNY Jaques et MERTENS Sybille, « Fondements d'une approche européenne de l'entreprise sociale ».Université du liège ,2008,Url :<https://orbi.ulg.ac.be>

- BOUTILLIER. Sophie, 2008,p13. « Entrepreneuriat social et développement durable : Quelles perspectives » . VIII émes Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire : Barcelone. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00318500> consulté le 11/03/2016


- Agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement et le développement de l'ESS, CODES (2007), La Note du Codès, n°1, janvier 2007 URL : <http://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale>.

ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe n°	Intitulé	page
1	Action de solidarité contre la salubrité dans la commune de Bou ismail coordonnée par page dédiée à la ville sur un réseau -social	I
2	Faisceaux d'identification de l'entrepreneuriat social-Emes-	II
3	Les composantes du business model selon le modèle GRP	III
4	Dispositifs générale de la gestion des déchets assignés à la commune	IV
5	Diagramme cause-effet appliqué au service de gestion des déchets ménagers dans les pays en voie de développement	VI
6	Présentation de la déclinaison des questions secondaires en questions du guide d'entretien	VII
7	Le guide d'entretien	VIII
8	Images de salubrité dans queleques localités de la ville	IX
9	Collecte	X

ANNEXE N° 1 : ACTION DE SOLIDARITE CONTRE LA SALUBRITE DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL COORDONNEE PAR UNR PAGE DEDIEE A LA VILLE SUR UN RESEAU -SOCIAL



7oumti **Bouismail Propre**
 J'aime cette Page · 1 août 2014 ·

Programme de la Journée du 2 Aout 2014:

8h30 Rendez-vous à la placette Front de Mer de Bouismail.

- Briefing (Plan de de travail).
- Distribution de matériels (Pêles, râteaux, balais, gants, gilets).
- Dispatcher les groupes/recycleurs dans les secteurs/quartiers visés.

9h00 Lancement de l'opération.

12h00 Pause déjeuner à la placette. (Repas fourni par l'APC)

13h00 Nettoyage du grand boulevard.

- Regroupement de tous les groupes au boulevard.
- Groupes A, B, C, D, E, F, G, H, I, J opéreront sur la terrasse du boulevard.
- Groupes K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T opéreront sur la plage.

ANNEXE N° 2: FAISCEAUX D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENARIAT SOCIAL-EMES-

Les indicateurs énoncés dans les travaux du Réseau EMES sont de deux natures : les uns plutôt de nature économique, les autres à dominante plus sociale. Au sein de ces deux ensembles, on ne manquera pas de reconnaître les caractéristiques habituelles des organisations du troisième secteur qui sont ici complétées ou affinées de manière à témoigner réellement d'un nouvel entrepreneuriat.

1. Les indicateurs de nature économique

Pour appréhender le caractère économique et entrepreneurial des initiatives envisagées, quatre éléments ont été retenus :

o **Une activité continue de production de biens et / ou de services**

L'activité productive représente la raison d'être – ou l'une des principales raisons d'être – des entreprises sociales. A l'inverse de certaines organisations *non profit* traditionnelles, les sociales n'ont pas comme activité principale la défense d'intérêts, ni la redistribution d'argent (comme c'est le cas, par exemple, de beaucoup de fondations), mais elles sont directement impliquées, d'une manière continue, dans la production de biens et/ou l'offre de services aux personnes.

o **Un degré élevé d'autonomie**

Les entreprises sociales sont créées par un groupe de personnes sur base d'un projet propre et elles sont contrôlées par ces personnes. Elles peuvent dépendre de subsides publics mais ne sont pas dirigées, que ce soit directement ou indirectement, par des autorités publiques ou d'autres organisations (fédérations, entreprises privées,...). Elles ont le droit tant de faire entendre leur voix ("voice") que de mettre un terme à leurs activités ("exit").

o **Un niveau significatif de prise de risque économique**

Les créateurs d'une entreprise sociale assument totalement ou partiellement le risque qui y est inhérent. A l'inverse de la plupart des institutions publiques, leur viabilité financière dépend des efforts consentis par leurs membres et par leurs travailleurs pour assurer à l'entreprise des ressources suffisantes.

o **Un niveau minimum d'emploi rémunéré**

Tout comme les organisations *non profit* traditionnelles, les entreprises sociales peuvent faire appel à des ressources tant monétaires que non monétaires, et à des travailleurs rémunérés comme à des volontaires. Cependant, l'activité de l'entreprise sociale requiert un niveau minimum d'emploi rémunéré.

2. Les indicateurs de nature sociale

Pour caractériser la dimension sociale des initiatives, cinq indicateurs ont été privilégiés :

o **Un objectif explicite de service à la communauté**

L'un des principaux objectifs des entreprises sociales est le service à la communauté ou à un groupe spécifique de personnes. Dans la même perspective, une caractéristique des entreprises sociales est constituée par leur volonté de promouvoir le sens de la responsabilité sociale au niveau local.

o **Une initiative émanant d'un groupe de citoyens**

Les entreprises sociales résultent d'une dynamique collective impliquant des personnes qui appartiennent à une communauté ou à un groupe qui partage un besoin ou un objectif bien défini ; cette dimension est maintenue dans le temps d'une manière ou d'une autre, même si des difficultés à maintenir cette dimension surgissent parfois, lorsque des personnes ayant joué un rôle important dans la création ou le fonctionnement de l'organisation, et dont le leadership concourait de manière significative à la dynamique de celle-ci, s'en retirent.

o **Un pouvoir de décision non basé sur la détention de capital**

Ce critère renvoie généralement au principe "un membre, une voix", ou tout au moins à un processus de décision dans lequel les droits de vote au sein de l'assemblée détenant le pouvoir de décision ultime ne sont pas répartis en fonction d'éventuelles participations au capital. Même si les propriétaires du capital social ont évidemment leur mot à dire, le pouvoir de décision est généralement partagé avec d'autres acteurs.

o **Une dynamique participative, impliquant différentes parties concernées par l'activité**

La représentation et la participation des usagers ou des clients, l'exercice d'un pouvoir de décision par diverses parties prenantes au projet et une gestion participative constituent souvent des caractéristiques importantes des entreprises sociales. Dans bon nombre de cas, l'un des objectifs des entreprises sociales est de promouvoir la démocratie au niveau local par le biais de l'activité économique.

o **Une limitation de la distribution des bénéfices**

Si les entreprises sociales peuvent être des organisations caractérisées par une obligation absolue de non-distribution des bénéfices, elles peuvent aussi être des organisations qui, comme les coopératives dans beaucoup de pays, ont le droit de distribuer des bénéfices, mais de manière limitée – ce qui permet d'éviter un comportement visant à la maximisation du profit.

Extrait de l'article : DEFOURNY.J MERTENS.S « Fondements d'une approche européenne de l'entreprise

ANNEXE N° 3: LES COMPOSANTES DU BUSINESS MODEL SELON LE MODELE GRP

Génération	Rémunération	Partage
Le(s) Porteur (s) de projet (qui propose l'offre ?) Expérience Motivations Entourage Etc.	Les sources des revenus Les canaux Les payeurs Etc.	Le réseau Identification des parties prenantes potentielles Leurs éventuelles connexions Optimisation des échanges (gagnant-gagnant) Etc.
Proposition de valeur (l'offre) Idée Marché Ambition, Concurrence Etc.	Le volume des revenus Chiffre d'affaires Part de marché (aujourd'hui et/ou demain) Eléments non financiers (ex : climat social, notoriété) Etc.	Conventions et Conviction pour échanger Comprendre les conventions du contexte. Exemples : Du monde de la création d'entreprise Du secteur d'activité Des univers des PP Etc.
Fabrication de la valeur (l'organisation) Identification des ressources Capacité à capter, à agencer les ressources Capacité à délivrer l'offre Etc.	Les profits Performance financière (marge, seuil de rentabilité...) Performance non financière (climat social, notoriété...) Etc.	L'architecture de la valeur Mode de répartition actuel de la valeur Mode envisagé de répartition futur de la valeur Etc

Extrait de l'article : Thierry Verstraete et al., « Le business model : une théorie pour des pratiques », *Entreprendre & Innover* 2012, p. 7-26. URL : <http://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2012-1-page-7.htm>

— les priorités à retenir pour la réalisation de nouvelles installations,

— le choix des options concernant les systèmes de collecte, de transport et de tri des déchets, en tenant compte des moyens économiques et financiers nécessaires à leur mise en oeuvre.

Art. 31. — Le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est élaboré sous l'autorité du président de l'assemblée populaire communale.

Ce schéma, qui doit couvrir l'ensemble du territoire de la commune, doit être en accord avec le plan d'aménagement de wilaya (PAW) et approuvé par le wali territorialement compétent.

Les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision de ce schéma sont définies par voie réglementaire.

Art. 32. — La gestion des déchets ménagers et assimilés relève de la responsabilité de la commune conformément à la législation régissant les collectivités locales.

La commune organise, sur son territoire, un service public en vue de satisfaire les besoins collectifs des habitants en matière de collecte, de transport et, le cas échéant, de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Le groupement de deux ou plusieurs communes peut décider de s'associer pour une partie ou la totalité de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

Art. 33. — La commune peut concéder, selon un cahier des charges type, tout ou partie de la gestion des déchets ménagers et assimilés ainsi que les déchets encombrants et les déchets spéciaux générés en petite quantité par les ménages, à des personnes physiques ou morales de droit public ou de droit privé, conformément à la législation en vigueur régissant les collectivités locales.

Chapitre 2

Dispositions générales

Art. 34. — Les services publics désignés à l'article 32 de la présente loi comprennent :

— la mise en place d'un système de tri des déchets ménagers et assimilés en vue de leur valorisation ;

— l'organisation de la collecte séparée, le transport et le traitement approprié des déchets spéciaux générés en petite quantité par les ménages, des déchets encombrants, des cadavres d'animaux et des produits du nettoyage des voies publiques des halles et des marchés ;

— la mise en place d'un dispositif permanent d'information et de sensibilisation des habitants sur les effets nocifs des déchets sur la santé publique et/ou l'environnement et sur les mesures destinées à prévenir lesdits effets ;

— la mise en oeuvre de mesures incitatives visant le développement et la promotion de systèmes de tri des déchets ménagers et assimilés.

Art. 35. — Tout détenteur de déchets ménagers et assimilés est tenu d'utiliser le système de tri, de collecte et de transport, mis à sa disposition par les organes désignés à l'article 32 de la présente loi.

Art. 36. — La collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés issus des activités industrielles, commerciales, artisanales, de soins ou autres activités constituent des prestations rémunérées.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

TITRE IV

DECHETS INERTES

Art. 37. — La collecte, le tri, le transport et la mise en décharge des déchets inertes sont à la charge de leurs générateurs.

Le dépôt, le rejet et l'abandon des déchets inertes sont interdits sur tout site non désigné à cet effet et notamment sur la voie publique.

Art. 38. — Dans le cadre de son plan d'aménagement et de développement et conformément au schéma de gestion approuvé, la commune initie toute action et mesure visant l'implantation, l'aménagement et la gestion des sites des décharges désignés pour recevoir les déchets inertes.

Art. 39. — Les déchets inertes non valorisables ne peuvent être déposés que dans des sites aménagés à cet effet.

Art. 40. — Les modalités d'application des dispositions du présent titre sont fixées par voie réglementaire.

TITRE V

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS

Chapitre I

Aménagement et exploitation

Art. 41. — Les conditions de choix de sites d'implantation, d'aménagement, de réalisation, de modification, de process et d'extension des installations de traitement des déchets sont régies par la réglementation relative aux études d'impact sur l'environnement et par les dispositions de la présente loi et de ses textes d'application.

ANNEXE N° 6: PRESENTATION DE LA DECLINAISON DES QUESTIONS SECONDAIRES EN QUESTIONS DU GUIDE D'ENTRETIEN

Thématique 1 : L'organisation des ressources	Hypothèse	Questions du guide d'entretien
<p>Quelle est l'organisation idéale des ressources qui permet d'atteindre la finalité environnementale et sociétale de cette organisation ?</p> <p>BM : renvoi à « Notion d'utilité » (Génération)</p> <p>Entrepreneuriat social (OESS) : « renvoi à indicateurs sociales »</p>	<p>La finalité de cette organisation est de réduire la prolifération du déchet ménager pour préserver l'espace de vie commun, cette finalité dépend de la solidarité citoyenne pour le maintien du tri sélective et de la collaboration d'un ensemble d'acteurs liés au secteur de la gestion des déchets ménagers</p>	<p>Questions du guide d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> -Que signifie pour vous l'optimisation de la gestion des déchets ménagers ? - Quel sont vos suggestions afin de mobiliser les citoyens pour le tri des déchets ménagers ? - Que Pensez-vous personnellement d'une éventuelle collaboration entre les acteurs du secteur liés à la gestion des déchets ménagers ? - Pensez vous que cela peut être structuré en Organisation ? Comment envisagez-vous traiter avec cette organisation ? - Quel est l'intérêt de telle(s) activité(s) pour vous ? (Suite à la question (*))
Thématique 2 : La viabilité économique	Hypothèse	Questions du guide d'entretien
<p>Comment constituer les sources de revenus pour maintenir la viabilité de cette organisation ?</p> <p>BM : renvoi à « Notion de valeur » (Rémunération)</p> <p>Entrepreneuriat social (OESS) : « renvoi à indicateurs économiques »</p>	<p>L'atteinte de la finalité sociétale et environnementale dépend de la viabilité économique de cette organisation, pour la maintenir, des actions menées dans le cadre de cette organisation (tri sélective à la source, vente des matières récupérées, compostage des matières organiques.....) Entraîne l'acquisition d'une valeur économique à partir de certains composants du déchet ménager dans cette commune.</p>	<p>Questions du guide d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> (*) Selon vous, quel sont les activités possibles à mettre en place à Bou Ismail en relation avec la valorisation des déchets ménagers ? comment vous l'envisager ? - Comment envisagez-vous traiter avec cette organisation (entreprise)? Que pouvez-vous apporter ?
Thématique 3 : la satisfaction des « pp »	Hypothèse	Questions du guide d'entretien
<p>Comment satisfaire les attentes des acteurs potentiels pour crée et maintenir une relation de collaboration avec cette organisation ?</p> <p>BM : renvoi à «La satisfaction » ou (partage de la valeur)</p> <p>Entrepreneuriat social (OESS): renvoi à : Indicateurs de gouvernance</p>	<p>la viabilité de cette organisation est soutenue par la mobilisation des acteurs potentiels. Intégrés au projet, ces acteurs potentiels représentent les parties prenantes avec qui l'organisation maintien des relations de type « gagnant – gagnant ».</p>	<p>Questions du guide d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'attendez-vous en retour ?

Annexe N° 7: LE GUIDE D'ENTRETIEN

المدرسة الوطنية العليا للمناجمت

Ecole Nationale Supérieure de Management

Management des Organisations

Guide d'entretien

Signalétique :

Nom :

Age :

Genre :

Organisation :

Poste :

1. que signifie pour vous l'optimisation de la gestion des déchets ménagers ?
2. Quel sont vos suggestions pour mobiliser les citoyens pour le tri des déchets ménagers ?
3. Que Pensez-vous personnellement d'une éventuelle collaboration entre les acteurs liés à la gestion des déchets ménagers ?
4. Selon vous, quel sont les activités possibles à mettre en place à Bouismail en relation avec la valorisation des déchets ménagers ? comment vous l'envisager ?
5. Quel est l'intérêt de telle(s) activité(s) pour vous ?
6. (Question de relance) Pensez vous que cela peut être structuré en organisation ? Comment envisagez-vous traiter avec cette organisation ?
7. Que pouvez-vous apporter ? Qu'attendez-vous en retour ?

ANNEXE N° 8 : IMAGES DE SALUBRITE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA VILLE



ANNEXE N° 9 : COLLECTE

Bacs de collecte



Initiative de nettoyage - Boulevard front de mer de la ville



Table des matières

ملخص

Résumé

Abstract

Remerciements

Liste des tableaux

Liste des encadrés

Liste des schémas

Liste des images

Liste des abréviations

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : LES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (OESS) DANS LA GESTION DES DECHETS MENAGERS	8
Section 1 : L'économie sociale et solidaire (ESS).....	10
1.1 : Convergence de désignation dans la littérature.....	10
1.2 : Emergence du terme.....	11
1.3 : Définition et structuration de l'ESS.....	12
1.4 :L'ESS en ALGERIE	15
Section 2 : Organisations et concepts liés à L'ESS	19
2.1. Déclinaison de L'entreprenariat social en ESS	19
2.2. L'entreprise sociale , une organisation Composante de l'ESS	25
2.3. L'innovation sociale, une caractéristique des entreprises de gestion des déchets ménagers :	33
Section 3 : l'entreprenariat social dans la gestion des déchets : le business model « Génération-Rémunération-Partage » comme convention de montage d'une OESS	34
3.1. Emergence, composants et utilisation du business model dans la littérature	35
3.2. Le business model en entreprenariat social	38
CHAPITRE 2 : LES DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE DE BOU ISMAIL	42
Section 1 : Le terrain de l'étude	44
1.1 : Présentation de la commune	44
1.2 : Localités et répartition de la collecte	46
1.3 : Procédures et contraintes d'enlèvement des déchets ménagers	47

Section 2 : Données quantitatives et mode de gestion	51
2.1 : Données quantitatifs sur les déchets ménagers	51
2.2 : Estimation du gisement	54
2.3 : Récupération et valorisation des déchets ménagers	55
CHAPITRE 3 : CONSTRUCTION DU BUSINESS MODEL AVEC LES PARTIES PRENANTES	60
Section 1 : Identification des parties prenantes	62
1. 1 : Les acteurs dans la gestion des déchets ménagers dans la commune de Bouismail	62
1. 2 : Du concept d'acteurs au concept de parties prenantes :	
Section 2 : Méthodologie de recherche	72
2.1. Positionnement épistémologique : le constructivisme	73
2.2. Design de la recherche	73
2.3. Approche Méthodologique qualitative	74
2.4. Mode de raisonnement hybride	74
2.4.1. La déduction	75
2.4.2. L'induction	76
2.5. Le choix de l'étude de cas unique : Une commune	76
2.6. Collecte des données	77
2.6.1. La collecte des données primaires	77
2.6.1.1. Conduite des entretiens	77
2.6.1.2. Le guide d'entretien	78
2.6.1.3. Choix de l'échantillon	79
2.6.1.4. L'observation	
2.6.2. La collecte des données secondaires	80
2.7. Analyse des données	
2.8. Les difficultés de la recherche	
Section 3 : Résultats de l'étude empirique	82
3.1. Thématique 1 : L'organisation des ressources	82
3.2. Thématique 2: Construction de la source des revenus	94
3.3. Thématique 3 : Satisfaire des attentes des acteurs potentiels	99
Section 4 : Le business model « Génération-Rémunération-Partage » de l'OESS Dans la gestion des déchets ménagers	101
CONCLUSION	104
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	